

PLAN RAPPORT ANNUEL 2016

1/ GOUVERNANCE D'AMEN BANK

2/ FAITS SAILLANTS

Conjoncture

Chiffres clés

Activité

3/ NOS METIERS

3-1 Activités bancaires

Monétique

Activité commerciale

Activité de l'international

Marché des capitaux

Activités dépositaires et titres

3-2 Système d'information, gestion des risques et gestion sociale

Système d'information

Gestion des risques

Audit

Gestion environnementale et sociale

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Ressources humaines

4/ STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE

Prévisions

Perspectives

5/ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES 2016

Rapport général des commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Etats financiers individuels

Notes aux Etats Financiers individuels

Extraits du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

6/ PERFORMANCES FINANCIERES DU GROUPE AMEN

7/ RESOLUTIONS (PROJET)

8/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Répartition du capital

Répartition des droits de vote

Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance

Autres informations

Réseau d'agences

4

9

10

12

14

27

28

28

28

29

29

30

31

31

32

33

33

34

34

36

37

38

39

40

42

46

51

91

93

98

124

129

132

133

134

134

134

134

134

134

135



GOUVERNANCE D'AMEN BANK

1/ GOUVERNANCE D'AMEN BANK

AMEN BANK a opté, après approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2012, pour un mode de gouvernance dualiste basé sur un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Par ailleurs, AMEN BANK a mis en place toutes les actions nécessaires pour consolider les piliers de la bonne gouvernance en se basant sur les dispositions réglementaires et sur les meilleures pratiques internationales. Le Conseil de Surveillance d'AMEN BANK comporte trois membres indépendants et un membre représentant les petits porteurs. La présidence

du Comité des Risques et du Comité Permanent d'Audit est assurée par des membres indépendants.

De même, AMEN BANK a adopté un code de gouvernance. Ce code traite principalement des questions afférentes à la mission et aux prérogatives du Conseil de Surveillance, aux différents comités émanant du Conseil, aux procédures d'évaluation régulières du Conseil et des comités, à la politique de gestion des conflits d'intérêts, à la politique de lutte contre les délits d'initiés, à la politique du contrôle interne, aux règles régissant le contrôle de la conformité et à la politique de communication et d'information. Sont également annexés à ce code, une charte du membre du Conseil de Surveillance et un code de déontologie de l'exercice de l'activité bancaire.

Conseil de Surveillance

Mission

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

Composition

M. Rachid Ben Yedder	: Président du Conseil de Surveillance
M. Rached Fourati	: Membre indépendant, Vice - Président
M. Nébil Ben Yedder	: Membre
Mme Zeineb Guellouz	: Membre indépendant.
M. Ridha Ben Gaied	: Membre représentant les petits porteurs
M. Mourad M'hiri	: Membre
Mme Selma Babbou	: Représentant permanent de la P.G.I. S.A : Société de Participation, de Gestion et d'Investissement
M. Hakim Ben Yedder	: Représentant permanent de la COMAR S.A, Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
M. Mohamed El Fadhel Khalil	: Représentant permanent de PARENIN S.A, Parc Engins Industriels et Agricoles
M. Zakaria Belkhodja	: Représentant permanent de la Société Le Pneu
M. John P. Khoury	: Membre désigné par la Société Financière Internationale, SFI
M. Slaheddine Laadjimi	: Membre indépendant

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés pour un mandat de trois années renouvelables.

Directoire

Mission

Le Directoire est investi des pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société en tous pays, vis-à-vis de tous tiers, de tous établissements et administrations publics ou privés et de tous Etats. Sa compétence s'étend à tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale et au Conseil de Surveillance par la loi ou par les statuts d'AMEN BANK.

Composition

Il se compose de quatre membres :

- **M. Ahmed El Karm**, Président du Directoire
- **M. Karim Ben Yedder**, Directeur Général, Membre du Directoire
- **M. Mehrez Riahi**, membre du Directoire
- **M. Néji Ghandri**, membre du Directoire

Fonctionnement

Le Directoire est assisté par les comités suivants :

- Comité du Directoire
- Comité de Direction
- Comité Supérieur de Financement
- Comité Supérieur des Risques
- Comité de Recouvrement
- Comité Organisation, Normes, Méthodes et Nouveaux Produits

L'organigramme d'AMEN BANK se présente comme suit :

- Directeur Central du Marché des Capitaux
- Directeur Central de Financement
- Directeur Central de la Clientèle
- Directeur Central Juridique
- Directeur Central de l'Organisation et du Système d'Information
- Directrice Responsable de l'Organe du Contrôle de la Conformité
- Directrice de l'Audit
- Directeur du Contrôle
- Directeur Financier
- Directrice des Risques
- Directeur de Financement
- Directeur des Opérations Courantes
- Directrice des Relations Internationales

M. Hatem Zaara
M. Zied Kassar
M. Khaled Boukhris
M. Sami Gasmi
M. Slaheddine Beji
Mme Besma Babbou
Mme Houda Machat
M. Ilyes Jrad
M. Mourad Trabelsi
Mme Latifa Dahmen
M. Mehdi Ammar
M. Jalel Mankai
Mme Boutheina Bouhlel

Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de 2016 :

DATE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	28/01/2016	28/04/2016	16/06/2016	25/08/2016	27/10/2016	TAUX DE PRÉSENCE
Nombre de présents	10	9	10	9	10	82,8 %

- Directeur des Opérations de la Clientèle
- Directeur des Systèmes de Paiement
- Directeur Marketing et Communication
- Directeur des Garanties
- Directrice de la Gestion Juridique
- Directeur de Maîtrise d'Ouvrage et de l'Organisation
- Directeur de la Qualité
- Directeur des Projets Informatiques
- Directeur de l'Exploitation Informatique
- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur Administratif
- Directeur Central de la Zone Tunis I
- Directeur Central de la Zone Tunis II
- Directeur de la Zone Tunis III
- Directeur de la Zone Tunis IV
- Directeur de la Zone Tunis V
- Directeur de la Zone Tunis VI
- Directeur de la Zone Tunis VII
- Directeur de la Zone Nord
- Directeur de la Zone Cap Bon
- Directeur de la Zone Sousse
- Directeur de la Zone Sahel
- Directeur de la Zone Centre
- Directeur de la Zone Sfax
- Directeur de la Zone Sud

M. Slim Jomaa
M. Taoufik Fourati
M. Khaled Mokaddem
M. Moncef Tahri
Mme Sana Choukaier

M. Lotfi Ben Jannet
M. Mohamed Safraoui
M. Mounir Chtioui
M. Belhassen Dridi
M. Anis Braham
M. Naoufel Darnaoui
M. Youssef Ben Ghorbel
M. Atef Khemiri
M. Sami Hariga
M. Naoufel Hajji
M. Nizar Boufi
M. Zouheir Ben Abdallah
M. Youssef Baatour
M. Naoufel Babbou
M. Imed Mahmoud
M. Radhi Ben Ali
M. Taoufik Belaanes
M. Mohamed Karoui
M. Mohamed Mehdi
M. Jamel Maaloul

- La dotation de la structure d'audit interne de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Le Comité donne son avis au Conseil de Surveillance sur :

- Le rapport annuel et les états financiers,
- La désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération,
- La nomination des commissaires aux comptes, le programme d'audit et les résultats des missions du contrôle.

Activité en 2016

Au cours de l'exercice 2016, le Comité d'Audit s'est réuni six fois sur convocation de son Président. Au cours de ces réunions, le Comité a examiné les états financiers trimestriels, semestriels et annuels et a apprécié l'évolution périodique des créances classées et des ratios réglementaires trimestriels ainsi que celle des engagements des groupes et autres bénéficiaires d'un encours supérieur ou égal à 5MDT.

Le Comité a également mis l'accent sur l'état d'avancement de la mise en place des recommandations formulées par les Co-commissaires aux Comptes dans leurs lettres de Direction de l'exercice 2015 et a apprécié les efforts déployés par les Directions de la banque pour la régularisation des insuffisances relevées.

D'autre part, le Comité a examiné le rapport d'activité du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2015 et a validé le rapport d'activité de la Direction de l'Audit pour l'exercice 2015 ainsi que le degré de réalisation du plan d'audit arrêté par la Direction de l'Audit pour la période allant du 01/01/2016 au 30/06/2018.

Le Comité a pris connaissance :

- Des résultats du rapport d'audit du dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme,
- Des hypothèses retenues pour l'établissement du Business Plan 2016-2020.

Finalement, le Comité a revu et commenté les offres reçues des Commissaires aux Comptes et a proposé le cabinet KPMG F.M.B.Z pour assurer le mandat de Commissaire aux Comptes portant sur les exercices 2016 à 2018.

COMITÉ EXÉCUTIF DE CRÉDIT

Composition

Ce Comité est présidé par Monsieur Ahmed El Karm, Président du Directoire. Il est composé des membres suivants :

- **M. Nébil Ben Yedder**, membre
- **M. Ridha Ben Gaied**, membre
- **M. Mohamed El Fadhel Khalil**, représentant la Société PARENIN, membre
- **M. Khalil Ammar**, conseiller

Mission

Le Comité Exécutif de Crédit se prononce sur l'activité de financement d'AMEN BANK tout en veillant au respect des conditions et plafonds établis par le Conseil de Surveillance dans le cadre de la politique de financement de la banque.

Comités spécialisés

COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

Composition

Ce comité est constitué de 3 membres du Conseil de Surveillance, désignés pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le comité est composé des membres suivants :

- **M. Rached Fourati** : Membre indépendant, Président
- **Mme Selma Babbou** : Membre représentant la PGI
- **M. Zakaria Belkhodja** : Membre représentant la société LE PNEU
- **M. Lotfi Ben Hadj Kacem** : Conseiller

Ce comité est rattaché au Conseil de Surveillance et exerce son activité en toute indépendance.

Le secrétariat est assuré par le Directeur de l'Audit d'AMEN BANK.

Mission

Le Comité d'Audit veille régulièrement à :

- La vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,
- Le suivi du bon fonctionnement du contrôle interne et de la mise en œuvre des mesures correctrices proposées,
- La révision des principaux rapports de contrôle interne et des informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie,

Le Comité Exécutif de Crédit qui se réunit au moins six fois par an, émet obligatoirement son avis sur :

- Les nouveaux crédits dépassant les 10 millions de dinars,
- Les crédits aux clients dont les engagements auprès d'AMEN BANK dépassent les 15 millions de dinars,
- Les crédits de restructuration financière supérieurs à 5 millions de dinars,
- Les crédits accordés à des personnes liées,
- Les crédits supérieurs à 100 mille dinars, accordés à des clients ayant déjà des créances classées.

Le Comité examine également des études sectorielles et stratégiques.

Le Comité Exécutif de Crédit présente régulièrement au Conseil de Surveillance, les Procès Verbaux de ses réunions et un rapport détaillé sur son activité.

Activité en 2016

Au cours de l'année 2016, le Comité Exécutif de Crédit d'AMEN BANK a statué sur 130 dossiers de financement entrant dans ses prérogatives, totalisant un montant total de un milliard de dinars, contre 135 dossiers présentés en 2015, totalisant 924 millions de dinars, soit une progression de l'ordre de 8%.

Par ailleurs, le Comité a examiné des études sectorielles sur la promotion immobilière, le secteur agroalimentaire et les sociétés publiques régionales de transport routier des personnes, ainsi qu'une note de suivi des relations dont les engagements dépassent les 20 millions de dinars.

COMITÉ DE RISQUE

Composition

Le Comité des Risques est présidé par Madame Zeineb Guellouz, membre indépendant du Conseil de Surveillance. Il est composé des membres du Conseil de Surveillance suivants :

- **Monsieur Hakim Ben Yedder**, Représentant de la COMAR,
- **Monsieur John P. Khoury**, Membre indépendant désigné par la SFI.

Mission

Il a pour mission d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,
- L'approbation des systèmes de mesures et de surveillance des risques,
- Le contrôle du respect par le Directoire de la stratégie de gestion des risques arrêtée,
- L'analyse de l'exposition d'AMEN BANK à tous les risques y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, et le risque opérationnel ainsi que la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de la banque,

- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques des organes concernés,
- L'approbation des Plans de Continuité d'Activité,
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération,
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Le Comité des Risques présente régulièrement au Conseil de Surveillance, les procès verbaux de ses réunions et un rapport détaillé sur son activité.

Activité en 2016

Durant l'année 2016, l'essentiel de l'activité du Comité des Risques a porté sur l'intégration de l'activité risque dans les processus et métiers d'AMEN BANK. Ses travaux ont porté notamment sur :

- L'examen des ratios réglementaires et contractuels et la surveillance des indicateurs de risques,
- L'examen des rapports sur le Contrôle Interne, ainsi que celui sur la mesure et la surveillance des Risques pour l'année 2016, destinés à la Banque Centrale de Tunisie,
- L'examen de la feuille de route pour la mise en œuvre de la notation interne à AMEN BANK en réponse à la circulaire BCT 2016-06, relative au système de notation interne des contreparties. La feuille de route vise à intégrer le système de notation interne dans les processus décisionnel et de gestion d'AMEN BANK pour l'octroi des crédits, l'évaluation des risques, le schéma délégataire et la tarification des opérations,
- Le suivi des indicateurs de risque de crédit en particulier la cartographie des créances, l'évolution de la qualité du portefeuille, le suivi des engagements du groupe et l'évolution de la notation interne du portefeuille,
- L'examen des études sur la qualité du risque des secteurs de la promotion immobilière et du tourisme et du segment des particuliers. Ces études ont intégré des simulations de crise et une estimation de l'effort de provisionnement additionnel, résultant des tels scénarios,
- Le suivi de l'actualisation du tableau de bord ALM mis en place en 2016 et qui présente différents indicateurs de rentabilité et de risque liés aux risques de marché et de bilan,
- L'examen de plusieurs notes sur la cartographie des risques opérationnels, liés notamment, aux activités de recouvrement, au suivi des règlements, de la gestion du cash, de la salle des marchés, du dispositif juridique et du financement. Cette cartographie est construite à partir de l'analyse des processus, de la typologie des risques opérationnels associés et de l'évaluation de l'impact de ces risques sur les objectifs du processus,
- Le suivi des risques majeurs répertoriés dans la cartographie des risques opérationnels ainsi que le suivi des incidents liés et les plans d'actions permettant l'atténuation des risques identifiés.

Finalement, et dans le cadre de la consolidation des acquis et du développement des outils et des analyses, le Comité a suivi un programme d'assistance technique proposé par SANAD pour le renforcement de la gestion des risques opérationnels et ALM en partenariat avec le cabinet de consulting MAZARS.

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Composition

Ce Comité est composé des membres suivants :

- **M. Rachid Ben Yedder**, Président du Conseil de surveillance
- **M. Rached Fourati**, membre du Conseil de Surveillance
- **M. Nébil Ben Yedder**, membre du conseil de Surveillance
- **M. Selma Babbou**, membre du Conseil de Surveillance
- **M. Ridha Ben Gaied**, membre du Conseil de Surveillance

règlements et règles de bon fonctionnement de la profession, évaluer leurs conséquences sur l'activité et mettre en œuvre les moyens pour remédier aux dysfonctionnements éventuels,

- Donner son avis sur la conformité des nouveaux produits,
- Adresser des rapports au Conseil de Surveillance et préparer des actions à même de permettre de maîtriser le risque de non-conformité,
- Mener des actions de formation pour le personnel chargé du contrôle de la conformité ainsi que tout le personnel de la banque y compris les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Activité en 2016

En 2016, l'organe de la conformité s'est investi à préparer une étude



Mission

Le Comité de Nomination et de rémunération assiste le Conseil de Surveillance notamment dans la conception et le suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- et, de gestion des situations de conflits d'intérêts.

ORGANE PERMANENT DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ

Mission

Il a pour mission essentielle de traquer le risque de non-conformité partout où il peut s'immiscer.

Ses principales attributions sont les suivantes :

- Formaliser les procédures et les modalités du contrôle de risque de non-conformité,
- Vérifier et déterminer les risques de non-conformité aux lois,

complète sur la fonction de contrôle de la conformité au sein d'AMEN BANK.

Par ailleurs l'activité en 2016 a porté surtout, sur les points suivants :

- L'examen du rapport destiné à la BCT sur la surveillance des risques et en particulier le risque de blanchiment d'argent et de lutte contre le terrorisme,
- La vérification des circulaires relatives aux opérations spécifiques,
- L'instruction du questionnaire BCT, relatif aux règles du contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme,
- Le renforcement et le contrôle des règles de bonne gouvernance et la gestion des limites par les instances d'AMEN BANK,
- Le respect des délais au niveau des reporting destiné à la BCT et au Conseil du Marché Financier,
- L'envoi des déclarations de soupçons à la CTAF.

AMEN BANK



بنك الأمان

FAITS SAILLANTS

2/ FAITS SAILLANTS

Conjoncture

Conjoncture économique

L'activité économique pour l'année 2016, a enregistré une amélioration dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche. En effet une reprise a été observée dans certains secteurs manufacturiers, dont principalement le secteur des industries mécaniques et électriques et les industries chimiques, ainsi que dans les services marchands qui ont bénéficié d'une certaine reprise de l'activité touristique et du transport. Ainsi, le taux de croissance économique s'est maintenu pratiquement au même niveau que celui enregistré une année auparavant, soit 1% contre 1,1% en 2015.



Sous l'effet des manques de précipitations dans le secteur de l'arboriculture, la production de l'huile d'olive a connu une baisse de l'ordre de 30%, pour s'établir à 100 mille tonnes pour la campagne de l'année 2016, contre 140 milles pour la campagne précédente, soit le niveau le plus faible durant la dernière décennie.

Ce repli de la production devrait se traduire par une baisse de la valeur des exportations de l'huile d'olive de 27%, pour s'établir à 600 millions de dinars.

Pour sa part, la production des dattes a été de l'ordre de 242 mille tonnes, dont 182,5 mille de la variété deglet-nour, soit 4 mille tonnes ou 1,6%, de moins par rapport à l'année précédente.

Par contre, la production d'agrumes s'est élevée à 560 mille tonnes, en hausse de 47% par rapport à la production réalisée durant la campagne écoulée.

S'agissant du secteur de la pêche et de l'aquaculture, la production de l'année 2016 s'est établie à 119 mille tonnes, soit en repli de 5,5%, dû principalement à la pêche du poisson bleu, qui a baissé de 12%.

Pour ce qui est de la balance commerciale alimentaire, elle s'est soldée par un déficit de 1.095 millions de dinars, contre 91 millions de dinars

l'année précédente. Cette forte hausse du déficit est imputable, dans une large mesure, à la baisse des exportations (-25% contre +78%), face à un léger accroissement des importations (2,5% contre 9%).

Pour sa part, l'indice général de la production industrielle a connu une quasi-stagnation (-0,2%), contre un recul de 2,5%, une année auparavant, en relation avec l'amélioration de la production dans le secteur manufacturier et l'atténuation du repli de la production non manufacturière.

S'agissant du secteur manufacturier, la production a enregistré un accroissement de 1,1%. C'est que la reprise de la production des industries chimiques (13,2% contre -13,5%) et des industries mécaniques et électriques (2% contre -0,5%) a compensé la baisse enregistrée dans les secteurs des industries agroalimentaires (-2,2% contre 7,2%), des industries de matériaux de construction, céramique et verre (-0,7% contre -1,4%) et des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (-0,5% contre -3,5 %).



Pour sa part, la production des industries non-manufacturières a connu une atténuation de son rythme de fléchissement (-3,5% contre -6,4%), expliquée principalement par la reprise de la production des mines (13,7% contre -13,8%), compensée cependant par le repli enregistré dans le secteur de l'énergie (-4,1% contre -6,1%).

Concernant les échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur, les exportations ont connu une amélioration durant l'année 2016 dans la majorité des secteurs, à l'exception des industries agroalimentaires et de l'énergie. La progression a concerné notamment les exportations des industries mécaniques et électriques (15,7% contre -1,1%), du secteur du phosphate et dérivés (29,1% contre -31,4%) et de celui du textile, habillement et cuirs (8,3% contre -7,1%).

S'agissant du secteur énergétique, les échanges commerciaux ont poursuivi leur baisse, mais à un rythme moins accéléré, aussi bien pour les exportations (-17,3% contre -46,9%) que pour les importations (-19,2% contre -27,1%). Ceci a entraîné une diminution du déficit énergétique de 20,3% pour s'établir à 2.703,8 millions de dinars.

Au total, la balance commerciale a enregistré un déficit commercial de plus de 12,6 milliards de dinars contre 12,05 milliards de dinars en 2015,

De leur côté, les indicateurs de l'activité touristique ont poursuivi leur amélioration en 2016, particulièrement, les nuitées globales (+6,9%) ainsi que les entrées des non-résidents (+38,9%). En revanche, les recettes touristiques se sont inscrites en baisse de 6,6%.

Corrélativement, le nombre de nuitées touristiques globales s'est amélioré de 10,5% (contre -44,4% une année auparavant), pour atteindre près de 17,8 millions d'unités.

En outre, une augmentation de 13,3% du trafic aérien de passagers a été enregistrée en 2016. L'accroissement du trafic aérien a atteint 9,1% contre un fléchissement de 32% en 2015, portant sur environ 7,9 millions de passagers et ce, suite à la hausse de l'activité sur les lignes internationales de 11,4%, contre une régression de 19,3% pour le trafic sur les lignes intérieures.

Par aéroport, l'évolution du trafic aérien a concerné la plupart des aéroports, notamment ceux de Monastir (54,9%), Sfax (71,7%) et Tunis Carthage (7%).

En conséquence, le compte courant s'est soldé par un déficit de plus de 8 milliards de dinars, soit 8,9% du PIB (contre 8,8% une année auparavant). Parallèlement, les entrées nettes de capitaux extérieurs se sont contractées de près de 1,4 milliard de dinars pour revenir à près de 7 milliards de dinars, au cours de 2016, ne permettant ainsi de financer qu'environ 86% du déficit courant.



Par ailleurs, la balance générale des paiements s'est soldée, par un déficit de 1.143 millions de dinars (contre un excédent de 783 millions de dinars une année auparavant). Le niveau des avoirs nets en devises s'est inscrit ainsi baisse pour se situer à 12.935 millions de dinars, soit l'équivalent de 111 jours d'importation, contre 14.102 millions de dinars et 128 jours à la fin de l'année 2015.

Dans ce contexte d'une activité économique modérée, le taux de chômage a enregistré une légère hausse passant de 15,4% à 15,5%, d'une année à l'autre. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a également progressé atteignant 31,6% contre 31,2% en 2015.

En termes de glissement annuel, l'inflation a enregistré, au cours de l'année 2016, une légère hausse, passant de 4,1% à 4,2%. Cette reprise de l'inflation est en grande partie attribuée à l'accélération qui a marqué l'évolution des prix des produits alimentaires (3,2% contre 2,5%) ainsi que les frais des services, notamment les communications (0,4% contre -3%) et le transport (4,4% contre 1,7%).

Conjoncture monétaire et financière

La masse monétaire M3 a enregistré, au titre de l'année 2016, une accélération de son rythme de progression (7,5% contre 5,3%) tirée, principalement, par l'affermissement des concours à l'économie (9,8% contre 6,2%) et la hausse des créances nettes sur l'Etat (17,2% contre 20,7%).

Les créances nettes sur l'extérieur ont plutôt, accentué leur baisse (-2.552 millions de dinars contre -487 millions de dinars).

En ce qui concerne le taux moyen mensuel de marché monétaire TMM, il a faiblement varié, demeurant proche du taux directeur. En effet, il a atteint 4,33% au mois d'octobre, soit le niveau le plus élevé de toute l'année, avant de s'établir à 4,26% à fin 2016.

Les besoins des banques en liquidité ont atteint 7.321 millions de dinars à fin 2016, contre 5.417 millions de dinars à fin 2015.

Par ailleurs, les fonds mobilisés par appel public à l'Épargne par les entreprises ont totalisé 501 millions de dinars, en baisse de 69% par rapport à l'année 2015, sachant que l'année 2015 a été caractérisée par la mobilisation de fonds importants au titre de l'augmentation du capital des banques publiques dans le cadre de leur restructuration.



Le nombre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) est demeuré stable à 125 unités à fin décembre 2016. Les actifs nets détenus par les OPCVM se sont inscrits en hausse de 175,1 millions de dinars ou 4,0% par rapport à 2015, pour totaliser 4.543,5 millions de dinars au terme du décembre 2016.

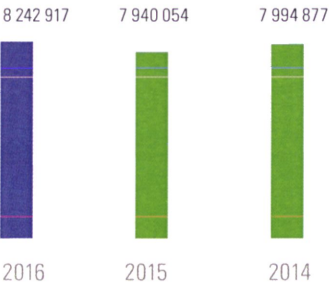
Le rendement annuel des OPCVM en activité a été de 4,2% contre 3,2% une année auparavant.

L'indice de référence TUNINDEX a clôturé l'année 2016 à 5 488,8 points ; soit une performance de 8,9%, au titre de l'année, contre un rendement négatif de 0,9% en 2015.

Le taux de change du dinar a enregistré, sur le marché interbancaire, une dépréciation de 13,1% vis-à-vis du dollar américain, de 8,7% vis-à-vis de l'euro, de 14,9% vis-à-vis du yen japonais et de 10,4% face au dirham marocain.

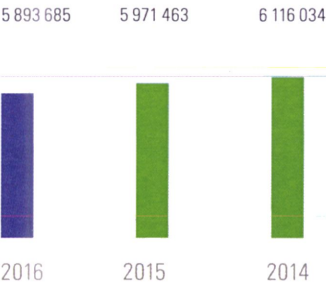
Chiffres clés

Total Bilan (en milliers de dinars)



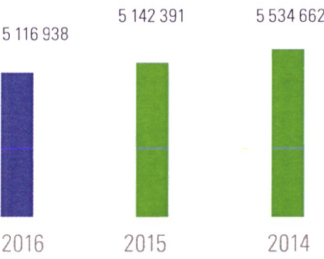
Évolution 2016/2015 de 3,8%

Créance sur la clientèle (en milliers de dinars)



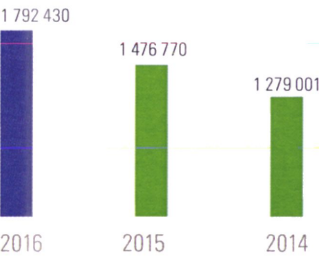
Évolution 2016/2015 de -1,3%

Dépôts et avoirs de la clientèle (en milliers de dinars)



Évolution 2016/2015 de -0,5 %

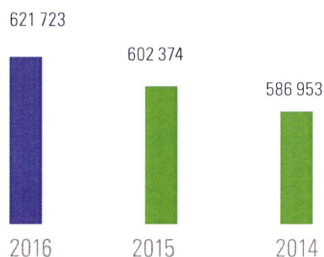
Portefeuille titres (en milliers de dinars)



Évolution 2016/2015 de 21,4%

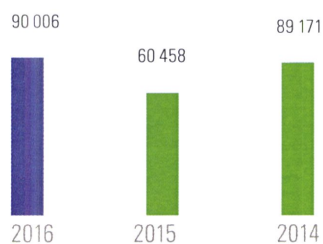
(EN MILLIERS DE DINARS)	2016	2015	2014	VARIATIONS	
				MONTANT	(%)
Capitaux propres après affectation du bénéfice	705 049	644 284	610 803	60 765	9%
Fonds propres nets	963 067	857 021	782 656	106 046	12%
Ratio de capital (en%)	12,87	12,62	11,05	0,25	2%
Ratio de liquidité à court terme (LCR) (en %)	103,20	77,60	90,10	25,6	33%
Total des provisions et agios réservés sur créances	833 704	754 852	693 898	78 852	10%
Taux des créances classées (en %)	15,40	15,15	12,30	0,25	2%
Taux de couverture des créances classées (en %)	64,11	62,00	69,72	2,11	3%
Taux de couverture des engagements (en %)	11,22	10,38	9,13	0,84	8%

Chiffres d'affaires (en milliers de dinars)



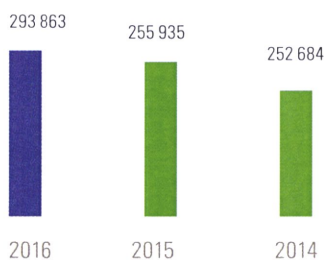
Évolution 2016/2015 de 3,2%

Résultat net (en milliers de dinars)



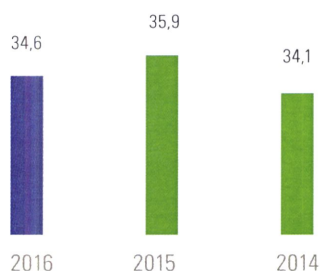
Évolution 2016/2015 de 48,9%

Produit net bancaire (en milliers de dinars)



Évolution 2016/2015 de 14,8%

Coefficient d'exploitation hors amortissement (en%)



Évolution 2016/2015 de -3,4%

	2016	2015	2014
Coefficient d'exploitation	37,0	38,4	36,3
Coefficient d'exploitation hors amortissement	34,6	35,9	34,1
Rendements moyens des actifs	14,0	0,8	1,2
Rendements moyens des fonds propres	1,1	9,9	16,3

Activité

A fin décembre 2016, le total du bilan s'est établi à 8 242,9 millions de dinars contre 7 940,1 millions de dinars à fin décembre 2015 soit une progression de 302,8 millions de dinars.

En général, l'activité d'AMEN BANK a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une augmentation des emplois de 241,1 millions de dinars ou 3,19%,
- Une baisse des ressources de 8,7 millions de dinars ou 0,14 %.

Ressources

L'encours des ressources mobilisées par AMEN BANK a atteint 6 134,3 millions de dinars, soit une régression de 8,7 millions de dinars ou 0,14 % détaillée comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 116,9	5 142,4	(25,5)	(0,50)
Emprunts et ressources spéciales	914,4	911,9	2,5	0,27
Total Ressources Bilan	6 031,3	6 054,3	(23,0)	(0,38)
Billets de Trésorerie	103,0	88,7	14,3	16,12
TOTAL	6 134,3	6 143,0	(8,7)	(0,14)

Par ailleurs, l'encours des actions SICAV souscrites via le réseau, a enregistré une baisse de 35,0 millions de dinars passant de 446,6 millions de dinars à fin décembre 2015 à 411,6 millions de dinars à fin décembre 2016.

1-Dépôts et avoirs de la clientèle

L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle a été impactée par les effets conjugués de la conjoncture économique, du resserrement de la liquidité et par la stratégie arrêtée par AMEN BANK pour renoncer aux dépôts rémunérés à des taux élevés et ce, en vu de mieux maîtriser le coût des ressources.

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Dépôts à vue	1 386,4	1 368,1	18,3	1,34
Dépôts d'épargne	1 284,6	1 136,5	148,1	13,03
Dépôts à terme	2 334,1	2 522,3	(188,2)	(7,46)
Autres dépôts de la clientèle	111,8	115,5	(3,7)	(3,20)
TOTAL	5 116,9	5 142,4	(25,5)	(0,50)

Par agent économique, les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	(%)	31/12/2015	(%)
Les institutionnelles	760,1	14,85	1 215,6	23,64
Autres	4 356,8	85,15	3 926,8	76,36
Sociétés Privées	1 331,4	26,02	1 313,1	25,53
Particuliers et Divers	2 476,5	48,40	2 117,1	41,17
Non Résidents	548,9	10,73	496,6	9,66
TOTAL	5 116,9	100,00	5 142,4	100,00

La quote-part des dépôts collectés auprès des institutionnels est passée à 14,85%, connaissant ainsi une régression de 8,79 points par rapport à fin 2015.

Comparés à décembre 2015, les placements à terme ont diminué de 188,2 millions de dinars, suite à la baisse des placements à terme en dinars pour 278,5 millions de dinars, partiellement compensée par la hausse des placements à terme en devises pour 90,3 millions de dinars. Par ailleurs, l'augmentation des dépôts à vue de 18,3 millions de dinars est imputable à l'augmentation des dépôts à vue en devises pour 35,0 millions de dinars, atténuée par la baisse des dépôts à vue en dinars et en dinars convertibles pour 16,7 millions de dinars.

Quant aux dépôts d'épargne, ils se sont accrus de 148,1 millions de dinars ou 13,03%.

Cette progression s'explique par l'accroissement de l'encours des comptes d'épargne en dinars pour 140,1 millions de dinars et des comptes d'épargne en devises pour 8,0 millions de dinars.

2-Emprunts obligataires et ressources spéciales

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Ressources spéciales	622,3	654,8	(32,5)	(4,96)
Lignes extérieures	615,8	648,4	(32,6)	(5,03)
Fonds budgétaires	6,5	6,4	0,1	1,56
Emprunts obligataires	292,1	257,1	35,0	13,61
Emprunts	285,4	249,5	35,9	14,39
Dettes rattachées	6,7	7,6	(0,9)	(11,84)
TOTAL	914,4	911,9	2,5	0,28

Les emprunts et les ressources spéciales, ont augmenté de 2,5 millions de dinars ou 0,28%. Ils passent ainsi de 911,9 millions de dinars à fin décembre 2015 à 914,4 millions de dinars à fin décembre 2016.

Cette variation s'explique principalement par l'émission d'un nouvel emprunt pour 70 millions de dinars l'amortissement des emprunts AMEN BANK pour 34,1 millions de dinars et la régression des ressources spéciales extérieures et budgétaires de l'ordre de 32,5 millions de dinars.

3-Les Billets de Trésorerie

A fin décembre 2016, l'encours des Billets de Trésorerie non avalisés se s'est élevé à 103,0 millions de dinars contre 88,7 millions de dinars à fin 2015, soit une augmentation de 14,3 millions de dinars.

Capitaux Propres et Provisions

1-Les Capitaux Propres

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Capital social	127,3	122,2	5,1	4,17
Réserves	516,6	488,1	28,5	5,84
Autres capitaux propres	0,4	0,4	0,0	0,00
Résultat	90,0	60,5	29,5	48,76
TOTAL	734,3	671,2	63,1	9,40

A fin décembre 2016, les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 734,3 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 63,1 millions de dinars ou 9,40%.

Cette augmentation provient principalement du résultat arrêté au 31 décembre 2016 pour 90,0 millions de dinars, partiellement compensée par la distribution des dividendes pour 26,9 millions de dinars.

2-Les Provisions

L'encours des provisions s'est situé à 670,2 millions de dinars à fin décembre 2016 en augmentation de 53,8 millions de dinars par rapport à son niveau de fin décembre 2015.

Cette augmentation est inhérente à :

- Une dotation nette de provision de l'exercice sur créances classées pour 88,2 millions de dinars et une reprise sur créances cédées et radiées pour 37,6 millions de dinars,
- Une dotation nette de 3,8 millions de dinars sur les titres,
- Et une reprise nette de 0,6 millions de dinars pour risques et charges et autres éléments d'actifs.

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Provisions affectées aux risques crédits	593,3	542,7	50,6	9,32
Provisions affectées aux créances classées	530,5	489,7	40,8	8,33
Provisions collectives	62,8	53,0	9,8	18,49
Provisions affectées aux titres	29,6	25,8	3,8	14,73
Provisions affectées aux autres éléments d'actif, de passif et pour risques et charges	47,3	47,9	(0,6)	(1,25)
TOTAL	670,2	616,4	53,8	8,73

3-Les Agios Réservés

Le total des agios réservés est passé de 212,3 millions de dinars à fin décembre 2015 à 240,4 millions de dinars à fin décembre 2016.

Cette variation de 28,1 millions de dinars résulte d'une dotation nette de 9,1 millions de dinars afférente aux créances classées et d'une dotation nette de 19,0 millions de dinars afférentes aux créances sur le secteur touristique.

Notons que la dotation nette de l'exercice s'est élevée à 47,0 millions de dinars et une reprise de 18,9 millions de dinars d'agios réservés sur les créances cédées et radiées soit un impact net de 28,1 millions de dinars.

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Agios réservés sur créances classées	203,2	193,3	9,9	5,12
Agios réservés sur créances non classées	1,7	1,7	-	-
Agios réservés affectés aux engagements rééchelonnés	1,0	1,8	(0,8)	(44,44)
Agios réservés sur secteur touristiques	34,5	15,5	19,0	122,58
TOTAL	240,4	212,3	28,1	13,24

Emplois

L'encours global des emplois, net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements, a enregistré une augmentation de 241,1 millions de dinars, passant de 7 565,9 millions de dinars à fin décembre 2015 à 7 807,0 millions de dinars à fin décembre 2016.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une régression de 77,8 millions de dinars des crédits à la clientèle,
- Une augmentation de 315,6 millions de dinars du portefeuille titres,
- Et une progression de 3,3 millions de dinars des valeurs immobilisées nettes d'amortissement.

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Crédits à la clientèle	5 893,7	5 971,5	(77,8)	(1,30)
Portefeuille titres	1 792,4	1 476,8	315,6	21,37
Valeurs immobilisées	120,9	117,6	3,3	2,81
TOTAL	7 807,0	7 565,9	241,1	3,19

1-Créances sur la clientèle

Les créances à la clientèle sont passés de 5 971,5 millions de dinars à fin décembre 2015 à 5 893,7 millions de dinars à fin décembre 2016, enregistrant ainsi une baisse de 77,8 millions de dinars.

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Comptes débiteurs de la clientèle	948,2	932,5	15,7	1,68
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 329,4	4 451,4	(122,0)	(2,74)
Crédits sur Ressources Spéciales en devises et en dinars	616,1	587,6	28,5	4,85
Total	5 893,7	5 971,5	(77,8)	(1,30)

Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se détaillent comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
Portefeuille escompte CT	1 280,3	1 531,1	(250,8)	(16,38)
Arrangements, rééchelonnements et consolidations CT	41,5	6,1	35,4	580,33
Portefeuille escompte MT	2 020,0	1 933,8	86,2	4,46
Arrangements, rééchelonnements et consolidations MT	227,9	156,7	71,2	45,44
Portefeuille escompte LT	960,2	940,1	20,1	2,14
Arrangements, rééchelonnements et consolidations LT	72,0	74,9	(2,9)	(3,87)
Effets impayés à moins de trois mois	180,5	156,4	24,1	15,41
Autres effets impayés	330,3	304,9	25,4	8,33
Avances comptes à terme et bons de caisse	34,6	91,2	(56,6)	(62,06)
Intérêts perçus d'avance sur les crédits à court terme (-)	1,2	4,7	(3,5)	(74,47)
Intérêts courus à recevoir sur les crédits à MLT	15,8	15,8	-	-
Provision affectées aux créances classées et ordinaires (-)	592,1	542,7	49,4	9,10
Agios réservés sur créances classées et sur crédits rééchelonnés (-)	240,4	212,2	28,2	13,29
TOTAL AUTRES CONCOURS SUR RESSOURCES ORDINAIRES	4 329,4	4 451,4	(122,0)	(2,74)

Par ailleurs, les engagements par signature inscrits en hors bilan se présentent comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	
				%
Cautions, Avals et autres garanties données	372,1	283,2	88,9	31,39
Crédits Documentaires import	208,9	185,4	23,5	12,68
Crédits documentaires export confirmés	130,2	60,3	69,9	115,92
Total engagement par signature en faveur de la clientèle	711,2	528,9	182,3	34,47
Contre garanties bancaires	144,8	193,3	(48,5)	(25,09)
Avals en faveur des banques locales	-	6,0	(6,0)	(100,00)
TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS	856,0	728,2	127,8	17,55

Les engagements de la Banque, tels que déclarés à la centrale des risques, répartis par classe, s'établissent comme suit :

(En MDT)

NATURE	FORMULE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Engagements classés C0 et C1	a	6 284,0	6 171,9	112,1	1,8
Engagements classés C2, C3, C4 et C5	b	1 144,3	1 101,6	42,7	3,9
Total des engagements	c=a+b	7 428,3	7 273,5	154,8	2,1
Agios réservés affectés aux engagements classés	x	203,2	193,2	10,0	5,2
Provisions affectées aux engagements classés	y	530,5	489,7	40,8	8,3
Total des provisions et agios réservés	z=x+y	733,7	682,9	50,8	7,4
Taux de couvertures des engagements classés	z/b	64,11%	62,00%	2,11%	3,4
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 hors agios réservés	d=b-x	941,1	908,4	32,7	3,6
Taux de couverture des engagements hors agios réservés	y/d	56,36%	53,91%	2,45%	4,6
Taux des engagements classés	b/c	15,40%	15,15%	0,26%	1,7
Taux de couverture de l'ensemble des engagements	z/c	11,22%	10,38%	0,84%	8,1

Le taux des créances classées est établi à 15,40% contre 15,15% à fin décembre 2015.

Quant au taux de couverture des créances classées, ils s'est élevé à 64,11 % contre 62,00 % à fin décembre 2015.

Le taux de couverture des créances classées hors agios réservés s'établit à 56,36% contre 53,91% à fin décembre 2015.

Par ailleurs la dotation nette de l'exercice s'est élevée à 88,6 millions de dinars et une reprise de provision sur les créances radiées et cédées de 37,9 millions de dinars soit un impact net de 50,6 millions de dinars.

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

(En MDT)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	31/12/2016		31/12/2015		CRÉANCES CLASSÉES			
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
I - Agriculture	126,5	1,70	128,5	1,77	35,8	3	(2,0)	(1,55)
II - Industrie	1 603,0	21,58	1 618,5	22,25	324,5	28	(15,5)	(0,95)
Mine	24,8	0,33	24,1	0,33	-	0	0,7	2,86
Energie	33,5	0,45	32,2	0,44	-	0	1,3	4,06
Industrie agroalimentaire	261,2	3,52	266,5	3,66	40,9	4	(5,3)	(1,98)
Matériaux de construction	308,8	4,16	315,8	4,34	64,1	6	(7,0)	(2,22)
Industrie mécanique et électronique	279,3	3,76	289,2	3,98	38,0	3	(9,9)	(3,40)
Chimie et caoutchouc	223,9	3,01	222,2	3,05	50,4	4	1,7	0,78
Textile	31,9	0,43	30,1	0,41	14,1	1	1,8	6,00
Habillement et cuir	61,6	0,83	62,0	0,85	28,7	3	(0,4)	(0,60)
Bois, liège et ameublement	41,6	0,56	39,4	0,54	15,5	1	2,2	5,45
Papier, imprimerie et industries diverses	175,0	2,36	171,6	2,36	19,1	2	3,4	1,95
Bâtiments et travaux publics	161,4	2,17	165,4	2,27	53,5	5	(4,0)	(2,40)
III - Services	5 698,8	76,72	5 526,5	75,98	784,0	69	172,2	3,12
Transport et télécommunications	406,5	5,47	423,1	5,82	71,4	6	(16,6)	(3,91)
Tourisme	704,0	9,48	661,2	9,09	204,8	18	42,8	6,48
Commerce agroalimentaire	116,1	1,56	97,1	1,33	20,9	2	19,0	19,59
Commerce matériaux de construction	125,1	1,68	132,2	1,82	22,0	2	(7,1)	(5,42)
Commerce quincaillerie et assimilés	271,3	3,65	229,2	3,15	15,2	1	42,1	18,36
Commerce, textile et cuir	77,0	1,04	71,0	0,98	16,4	1	6,0	8,57
Commerce divers	420,6	5,66	427,1	5,87	60,1	5	(6,5)	(1,52)
Santé	212,0	2,85	200,9	2,76	3,7	0	11,1	5,54
Finance	318,2	4,28	246,8	3,39	2,2	0	71,4	28,94
Loisirs et cultures	54,8	0,74	55,7	0,77	15,4	1	(0,9)	(1,73)
Particuliers	1 728,5	23,27	1 683,0	23,14	126,0	11	45,5	2,70
Promotion immobilière	1 097,5	14,77	1 145,2	15,75	197,4	17	(47,7)	(4,17)
Divers	167,2	2,25	154,0	2,12	28,5	2	13,2	8,60
TOTAL	7 428,3	100	7 273,5	100	1 144,3	100	154, 8	2,13

Par échéance, les engagements d'AMEN BANK ont évolué comme suit :

(En MDT)

FORME DE CREDITS	31/12/2016		31/12/2015	
	MONTANT	%	MONTANT	%
CREDITS A COURT TERME	2 579,0	34,72%	2 743,3	37,72%
CREDITS A MOYEN ET LONG TERME	4 268,3	57,46%	4 061,6	55,84%
CREDITS PAR CAISSE	6 847,3	92,18%	6 804,9	93,56%
CREDITS PAR SIGNATURE (Avals, cautions, autres garanties et crédit documentaire import)	581,0	7,82%	468,6	6,44%
TOTAL GENERAL	7 428,3	100,00%	7 273,5	100,00%

2-Portefeuilles titres

2-1-Portefeuille titres commercial

Au 31 décembre 2016, le portefeuille titre commercial s'est établi à 599,2 millions de dinars enregistrant une regression de 306,8 millions de dinars comme le montre le tableau ci-après :

(En MDT)

NATURE	31/12/2016	31/12/2015	VARIATIONS	
			MONTANT	(%)
BTA de placement et de transaction	370,0	707,2	(337,2)	(47,68)
Emprunts obligataires de placement	211,8	185,1	26,7	14,42
Titres placement à revenu variable	17,4	13,7	3,7	27,01
TOTAL	599,2	906,0	(306,8)	(33,86)

L'encours des BTA de placement et de transaction a baissé de 337,2 millions de dinars millions par rapport à 2015. Cette baisse est inhérente au reclassement du portefeuille placement en portefeuille d'investissement.

Il est à noter que les nouvelles acquisitions ont été inscrites en tant que titres de placements.

En ce qui concerne l'activité obligataire, la variation de l'encours est due essentiellement à la souscription à des emprunts privés pour 43,6 millions de dinars compensée par des remboursements pour un montant de 16,1 millions de dinars et des créances rattachées pour 0,8 millions de dinars. Quant aux titres de placements à revenu variable, ils ont enregistré une baisse de 3,7 millions de dinars.

2-2-Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 1 193,3 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 622,6 millions de dinars ou 109,09 % par rapport à fin 2015.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

(En MDT)

EN MILLIONS DE DINARS)	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Titres d'investissement	893,8	304,8	589,0	193,34
BTA	623,4	33,9	589,5	1 738,94
Fonds gérés	264,3	264,5	(0,2)	(0,08)
Emprunts obligataires	0,6	0,8	(0,2)	(25,00)
Titres participatifs	5,5	5,5	0,0	-
Titres de participation	96,1	72,4	23,7	32,73
Parts dans les sociétés du groupe	171,8	154,3	17,5	11,34
Participations avec convention de rétrocession	31,6	39,3	(7,7)	(19,59)
TOTAL	1 193,3	570,8	622,5	109,06

La variation du portefeuille titres d'investissement résulte essentiellement des effets suivant :

- Du transfert vers les BTA d'investissement d'un stock classé en 2015 comme placement ;
- De l'augmentation de l'encours des titres de participations toutes catégories confondues de 33,5 millions de dinars ;
- De la diminution de l'encours des fonds gérés pour 0,2 millions de dinars.

3-Immobilisations

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 117,6 millions de dinars à fin décembre 2015 à 120,9 millions de dinars à fin décembre 2016 et ce, compte tenu d'une dotation aux amortissements de 6,9 millions de dinars.

Cette augmentation a servi principalement à :

- L'acquisition de nouvelles agences (Ain Zaghuan, Menzah City, ...),
- l'aménagement des agences,
- L'acquisition des logiciels et équipements informatiques.

RESULTAT

Au titre de l'année 2016, AMEN BANK a réalisé un chiffre d'affaires de 621,7 millions de dinars contre 602,4 millions de dinars en 2015, soit une augmentation de 19,3 millions de dinars ou 3,21%.

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaires ont enregistré une baisse de 18,6 millions de dinars ou 5,36% ce qui a permis au produit net bancaire d'augmenter de 37,9 millions de dinars ou 14,82%.

Les principaux indicateurs de l'état de résultat au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Chiffre d'affaires	621 723	602 374	19 349	3,21
Charges générales d'exploitation	327 860	346 439	(18 579)	(5,36)
Produit Net Bancaire	293 863	255 935	37 928	14,82
Résultat Net	90 006	60 458	29 548	48,87

I/- LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES

Au cours de l'année 2016, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 19,3 millions de dinars ou 3,21% détaillée comme suit :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Intérêts et Revenus Assimilés	433 030	445 804	(12 774)	(2,87)
Commissions Reçues	81 886	71 753	10 133	14,12
Revenus des Portefeuilles Titres et Opérations Financières	106 807	84 817	21 990	25,93
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	621 723	602 374	19 349	3,21

1/- Les intérêts et Revenus Assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus en 2016 ont atteint 433,0 millions de dinars et ce, compte tenu d'une dotation nette d'agios réservés de 47,0 millions de dinars contre 57,5 millions de dinars une année auparavant.

Les intérêts et revenus assimilés, nets d'agios réservés, sont détaillés dans le tableau ci dessous:

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Intérêts et revenus sur les établissements bancaires et financiers et sur la BCT	9 051	9 967	(916)	(9,19)
Opérations avec la Clientèle	409 394	418 762	(9 368)	(2,24)
Autres revenus et intérêts	14 585	17 075	(2 490)	(14,58)
TOTAL INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	433 030	445 804	(12 774)	(2,87)

Les revenus perçus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers et sur la BCT ont enregistré une baisse de 0,9 millions de dinars inhérente notamment à la baisse des intérêts perçus sur les crédits aux établissements financiers.

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 409,4 millions de dinars en 2016 contre 418,8 millions de dinars pour 2015 soit une baisse de 9,4 millions de dinars ou 2,24 %. Cette diminution est expliquée principalement par les effets conjugués suivants :

- Une baisse du TMM moyen de la période de 10,72% ou 51 points de base, la baisse du taux d'intérêts moyen de l'Euro de 1 030% et la hausse du taux d'intérêts moyen du Dollar de 136%,
- Le relèvement des taux appliqués à certains financements.

La baisse des autres revenus et intérêts qui comportent les commissions à caractère d'intérêts perçus sur les engagements par signature et le différentiel d'intérêt perçu sur les opérations de change à terme.

2/- Les Commissions perçues

Les commissions perçues ont atteint 81,9 millions de dinars contre 71,8 millions de dinars en 2015 enregistrant ainsi une hausse de 10,1 millions de dinars ou 14,12%.

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Commissions sur chèques, effets, virements et tenue de comptes	46 043	40 428	5 615	13,89
Commissions de gestion, d'étude et d'engagement	10 587	8 153	2 434	29,85
Commissions sur Opération monétiques	8 537	7 351	1 186	16,13
Commissions sur Commerce extérieur et change	6 437	6 970	(533)	(7,65)
Commissions sur Banque directe	3 940	3 060	880	28,76
Commissions sur Placement et titres	2 588	2 734	(146)	(5,34)
Commissions sur Bancassurance	2 433	2 168	265	12,22
Commissions sur Banque d'affaires	35	-	35	100,00
Autres Commissions (mains levées, successions, etc.)	1 286	889	397	44,66
TOTAL COMMISSIONS REÇUES	81 886	71 753	10 133	14,12

Le niveau de croissance des commissions perçues au titre de l'année 2016 a été atteint grâce notamment à l'augmentation des commissions perçues sur les moyens de paiement, sur l'activité de gestion d'étude et d'engagement, sur l'activité de la banque directe et sur les opérations monétiques et l'introduction de la banque d'affaire.

3/- Les revenus du portefeuille titres et opérations financières

Les revenus des portefeuilles titres (portefeuilles titres commercial et d'investissement et opérations financières) ont atteint 106,8 millions de dinars contre 84,8 millions de dinars en 2015 soit une progression de 22,0 millions de dinars ou 25,93%.

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			MONTANT	(%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	49 800	62 821	(13 021)	(20,73)
Revenus du portefeuille titre d'investissement	57 007	21 996	35 011	159,17
TOTAL REVENUS DES PORTEFEUILLES TITRES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	106 807	84 817	21 990	25,93

3-1 Gains sur portefeuille titres commercial et des opérations financières :

Les revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières ont atteint 49,8 millions de dinars en 2016 contre 62,8 millions de dinars en 2015, soit une régression de 13,0 millions de dinars enregistrée notamment au niveau :

- Du montant des intérêts sur les bons de trésor reclassé vers les titres d'investissement s'élève à 27,3 millions de dinars. Par ailleurs le montant de la décote, s'élève à 1,8 millions de dinars et celui de la prime s'élève à 0,4 millions de dinars, ont été reclassés vers la rubrique PR6/CH5.
- De l'augmentation des gains sur les opérations de change.

L'évolution des gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières, est explicitée en détail dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
Revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes (BTA et Emprunts obligataires)	29 997	46 120	(16 123)	(34,96)
Revenus du portefeuille titres de placement à revenus variables	591	(337)	928	(275,37)
Gain net sur change au comptant	15 747	14 104	1 6423	11,64
Gain net sur change BBE et autres gains de change	3 465	2 934	531	18,10
GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	49 800	62 821	(13 021)	(20,73)

3-2 Gains sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement ont atteint 57,0 millions de dinars en 2016 enregistrant ainsi une hausse de 35,0 millions de dinars par rapport à 2015.

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement :	43 184	11 691	31 493	269,38
Sur BTA	32 363	2 320	30 043	1 294,96
Sur les Fonds Gérés	10 436	9 307	1 129	12,13
Sur les Emprunts Obligataires	49	64	(15)	(23,44)
Sur les Titres Participatifs	336	-	336	100,00
Dividendes et revenus assimilés sur titres à revenus variables	13 823	10 305	3 518	34,14
Sur les titres de participations	3 235	1 342	1 893	141,06
Sur les parts dans les entreprises liées et associées	10 436	9 678	758	7,83
Sur les portages	152	(715)	867	(121,26)
TOTAL REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	57 007	21 996	35 011	159,17

La hausse des intérêts et revenus assimilés sur les titres d'investissement (BTA, Emprunts obligataires et Fonds Gérés) est expliquée par les effets conjugués suivants :

- Le montant des intérêts sur les bons de trésor reclassé vers les titres d'investissement s'élève à 27,3 millions de dinars,
- L'augmentation des revenus des Fonds Gérés qui comportent les plus values, les dividendes encaissés et les intérêts courus sur les fonds placés en attente d'emploi pour 1,1 millions de dinars,
- L'augmentation des revenus des titres participatifs pour 2,7 millions de dinars.

Au 31 décembre 2016, les dividendes présentés dans le résultat proviennent principalement des :

- Dividendes sur MLA pour 5,5 millions de dinars,
- Dividendes sur TUNISIE LEASING pour 2,9 millions de dinars,
- Dividendes sur ENNAKL pour 1,7 million de dinars,
- Dividendes sur TUNINVEST INNOVATION SICAR pour 0,9 million de dinars,
- Dividendes sur AMEN FINANCE COMPANY pour 0,5 million de dinars,

II - LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 18,6 millions de dinars ou (5,36) %, passant de (346,4) millions de dinars en 2015 à (327,9) millions de dinars en 2016.

Les composantes des charges d'exploitation bancaires se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES				
a) Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	36 533	41 257	(4 724)	(11,45)
b) Opérations avec la clientèle	211 352	228 416	(17 064)	(7,47)
c) Emprunts et ressources spéciales:	29 894	33 878	(3 984)	(11,76)
● Intérêts encourus sur emprunts	14 930	16 092	(1 162)	(7,22)
● Intérêts encourus sur ressources spéciales	14 964	17 786	(2 822)	(15,87)
d) Autres intérêts et charges:	42 101	35 649	6 452	18,10
● Différentiel d'intérêts sur Opérations de change à terme et du SWAP:	29 702	22 640	7 062	31,19
- Opérations de change à terme	2 275	5 848	(3 573)	(61,10)
- SWAP	27 427	16 792	10 635	63,33
- Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	12 399	13 009	(610)	(4,69)
TOTAL INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES	319 880	339 200	(19 320)	(5,70)
COMMISSIONS ENCOURUES	7 980	7 239	741	10,24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATIONS BANCAIRES	327 860	346 439	(18 579)	(5,36)

La baisse des intérêts encourus et charges assimilées de 19,3 millions de dinars ou 5,70% est justifiée par les effets conjugués :

- La baisse du TMM moyen de la période de 10,72% ou 51 Points de base,
- De la baisse des taux d'intérêts moyen de l'Euro de 1 030% et de la hausse du taux d'intérêts moyen du Dollar de 136%.

Compte tenu des encours bilanciaux, le coût moyen des ressources est établi à 4,45% contre 4,79% pour 2015. Le coût moyen des ressources analytique calculé sur la base de la moyenne mensuelle a atteint 3,95%, compte non tenu de la prime du risque de change, contre 4,29% pour 2015.

Le rendement moyen des crédits bilanciaux est établi à 7,08% contre 7,14%. Quant au rendement moyen analytique des crédits et qui tient compte des capitaux moyens, il a atteint 7,22% pour 2016 contre 7,30% pour la même période de 2015.

Ainsi la marge nette d'intérêts bilancielle a évolué de 2,35% en 2015 à 2,63% en 2016. Quant à la marge nette d'intérêts analytique, elle est passée de 3,01% en 2015 à 3,27% en 2016.

III — LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire a atteint 293,8 millions de dinars contre 255,9 millions de dinars en 2015 soit une augmentation de 37,9 millions de dinars ou 14,82 %.

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
Marge sur intérêts	113 150	106 603	6 547	6,14
Marge sur commissions	73 906	64 515	9 391	14,56
Revenus sur titres et opérations financières	106 807	84 817	21 990	25,93
P N B	293 863	255 935	37 928	14,82
Chiffres d'affaires	621 723	602 374	19 349	3,21
PNB / CHIFFRES D'AFFAIRES (%)	47,27	42,49	5	11,25

Rapportées au Produit Net Bancaire, ces marges se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	O.P DANS LE PNB EN %	31.12.2015	O.P DANS LE PNB EN %
Marge sur intérêts	113 150	38,50	106 603	41,65
Marge sur commissions	73 906	25,15	64 515	25,21
Revenus sur titres et opérations financières	106 807	36,35	84 817	33,14
P N B	293 863	100,00	255 935	100,00

IV— LES CHARGES OPERATOIRES

Les charges opératoires ont totalisé 108,7 millions de dinars en 2016 contre 98,2 millions de dinars une année auparavant, soit une hausse de 10,65% ou 10,5 millions de dinars.

Les charges se ventilent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
Frais de personnel	81 852	73 842	8 010	10,85
Charges générales d'exploitation	19 870	17 945	1 925	10,73
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	6 930	6 403	527	8,23
Total charges opératoires	108 652	98 190	10 462	10,65
PNB	293 863	255 935	37 928	14,82
COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)	36,97	38,36	(1,39)	(3,61)
COEFFICIENT D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENT(%)	34,62	35,86	(1,25)	(3,48)

La hausse des frais du personnel de 8,0 millions de dinars ou 10,85% est justifiée par les effets cumulés des promotions et de l'accroissement de l'effectif.

Quant à la hausse enregistrée au niveau des charges générales d'exploitation, elle est imputable essentiellement aux charges de loyer, des services sous traitées, de la maintenance, et des frais d'étude de conseils et d'assistance.

Le coefficient d'exploitation hors amortissement a atteint 34,62% en 2016 contre 35,86% en 2015.

V— LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation, hors effets de la dotation aux provisions, des corrections des valeurs, de l'impôt et de la dotation aux amortissements, a atteint 194,6 millions de dinars, en augmentation de 30,2 millions de dinars ou 18,4% par rapport à 2015.

De ce résultat brut, ont été affectées une dotation aux provisions pour 85,7 millions de dinars et une dotation aux amortissements pour 6,9 millions de dinars. L'impôt sur les sociétés a été fixé à 4,3 millions de dinars et une contribution conjoncturelle de 6,4 millions de dinars.

VI— LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net réalisé par la banque a enregistré une progression de 48,87 % en passant de 60,5 millions de dinars à 90,0 millions de dinars.

(En mDT)

NATURE	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION MONTANT	(%)
Résultat d'exploitation	99 726	65 775	33 951	51,62
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	957	(1 380)	2 337	(169,35)
Impôt sur les bénéfices	(4 296)	(3 937)	(359)	9,12
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(6 381)	-	(6 381)	100,00
Résultat net de l'exercice	90 006	60 458	29,548	48,87
RENDEMENT MOYEN DES FONDS PROPRES (%)	14,0	9,9	4,1	41,41
RENDEMENT MOYEN DES ACTIFS (%)	1,1	0,8	0,3	37,50



NOS METIERS

3/ NOS METIERS

3-1/ Activités bancaires

Monétique

L'année 2016 a enregistré une importante progression de l'activité monétique. Les commissions générées par cette activité se sont élevées à 8,7 millions de dinars, en augmentation de 16%.

Globalement, une baisse dans l'émission de nouvelles cartes a été enregistrée pour ramener, leur nombre à 44 954 en 2016. Cette baisse a atteint 9,8%. Par contre, les cartes hauts de gamme, ont augmenté en proportion.

Pour leur part, les mouvements réalisés au niveau des DAB/GAB sont passés de 505,4 millions de dinars en 2015 à 572,5 millions de dinars en 2016, soit une progression de 13,7%. Au cours de la même année 2016, le parc DAB a été enrichi de 5 nouveaux automates, portant ainsi le nombre total à 180 DAB, dont 19 hors site.

Par ailleurs, le mouvement effectué auprès des affiliés TPE, s'est élevé à 100,7 millions de dinars, en progression de 11,7% par rapport à l'année précédente et ce, malgré la baisse de l'activité TPE par cartes étrangères suite aux difficultés du secteur du tourisme. La progression enregistrée découle des efforts importants d'implantation de TPEs auprès des nouveaux affiliés et de fidélisation des anciens.

Il est à noter que durant 2016, une action d'envergure a été menée pour mettre à jour les applicatifs de tous les TPEs afin de respecter les nouvelles consignes de sécurité.

Activité commerciale

Nouveaux produits et services

Afin de développer davantage sa stratégie digitale, AMEN BANK a pris de nombreuses mesures visant à rendre encore plus attractives les caractéristiques de ces différents produits de banque, notamment en ligne et a ainsi procédé au lancement de deux nouveaux services à savoir :

■ Gestion de budget

AMEN BANK a lancé, pour la 1^{ère} fois en Tunisie, un nouveau service de gestion de budget, disponible sur @mennet (1^{er} site d'internet banking en Tunisie) et accessible gratuitement à ses abonnés, qui peuvent dorénavant suivre en toute sécurité leur budget et contrôler ainsi leurs dépenses. Il est à préciser que les clients d'Amen First Bank, peuvent également bénéficier gratuitement de ce service de gestion de budget.

■ Amen Mobile

Dans le cadre de son innovation permanente, AMEN BANK a lancé, une application mobile « AMEN MOBILE », téléchargeable aussi bien sur Google Play que sur App Store (smartphones et tablettes Android et IOS). Grâce à ce nouveau service pratique, simple, intuitif et sécurisé, AMEN BANK offre à sa clientèle la possibilité de gérer leurs comptes à distance, via Smartphone ou tablette, ce qui leur fera, gagner un temps précieux.

Crédim Express

Par ailleurs, l'année 2016 a été marquée par le lancement du CREDIM EXPRESS, un crédit habitat qui permet, aussi bien aux clients, qu'aux non clients de la banque, d'acheter un bien immobilier auprès d'un promoteur immobilier, dont le projet a été financé par AMEN BANK.

Forte de son partenariat avec de nombreux promoteurs immobiliers, AMEN BANK offre aux bénéficiaires du CREDIM EXPRESS, des conditions de financement avantageuses, des formalités simplifiées et des délais réduits.

■ Opti_Max

Afin de renforcer son effort d'innovation financière, AMEN BANK a lancé un nouveau produit de placement, dénommé OPTI_MAX, qui permet, aussi bien aux personnes physiques que morales, d'optimiser la gestion de leur trésorerie et de maximiser le rendement de leur placement.

■ Gestion Relation Client CRM

Dans le cadre de sa stratégie commerciale et afin d'améliorer sa relation clients et d'optimiser les outils d'aide à la vente mis à la disposition de son réseau, AMEN BANK a opté pour la solution Microsoft Dynamics CRM, vu son ergonomie et son degré d'intégration avec le Système d'Information. Dans cette optique, le projet a été scindé en plusieurs lots: démarchage & ventes avec intégration au Système d'Information, vue 360° des clients, détection des opportunités, campagnes de ventes et de communication avec un ciblage des campagnes sur du multi-canal, gestion des services avec intégration au centre de relation clients, gestion des réclamations et du télérecouvrement. La mise en place du premier lot a été achevée en 2016.

Actions de communication et de fidélisation

Ayant l'ambition d'instaurer une relation de confiance et de proximité avec les jeunes étudiants tunisiens, AMEN BANK a renouvelé en 2016, les partenariats avec des universités tunisiennes privées et publiques. A travers ces partenariats, des équipes dédiées d'AMEN BANK ont assuré l'animation de stands, au sein de ces universités, pour y promouvoir les produits et services d'AMEN BANK, spécifiques à cette cible.

D'autres actions de communication ont été menées, parmi lesquelles la sponsoring par AMEN BANK de plusieurs activités socioculturelles et notamment sportives comme le TUNIS OPEN 2016 de Tennis.

AMEN BANK a également poursuivi, pour la 4^{ème} année consécutive, son sponsoring de la rubrique « Flash Change » sur la radio Express FM, qui expose quotidiennement l'analyse des principales devises et donne un bref aperçu de la situation sur les marchés financiers internationaux.

AMEN BANK a aussi participé au 6^{ème} salon international de la banque, de la monétique et des services financiers. Ce salon a été organisé par la Société Générale d'Organisation des Foires « SOGEFOIRES », en collaboration avec l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers « APTBEF ». Il représente l'évènement de référence du secteur financier en Tunisie.

Par ailleurs, AMEN BANK a également signé avec l'Ecole ESPRIT, en date du 1^{er} décembre 2016, une convention destinée à abattre les barrières financières pour les étudiants issus de milieux modestes et méritant l'accès à l'Ecole ESPRIT, réputée pour sa formation supérieure. Ce projet sert à financer les études de jeunes talents, qui n'ont pas les moyens de s'offrir des formations de qualité.

Extension du réseau

AMEN BANK a poursuivi l'extension de son réseau commercial avec l'ouverture de 6 nouvelles agences, ce qui a permis de porter le nombre total d'agences à 161. Les agences ouvertes durant l'année 2016, ont été installées dans les villes et quartiers suivants : Lac Mall, Sousse Bouhsina, Gabès Sud, Sbeitla, Nouvelle Medina et Cité Jardins.

Activité de l'international

Au terme de l'exercice 2016, le volume de transactions gérées a atteint le montant de 4 052 millions de dinars en progression de 3,2% par rapport à 2015. Cette augmentation est due principalement aux opérations commerciales imports qui ont progressé de 4,4% et aux opérations financières qui ont progressé de 12,4%.

Pour leur part, les domiciliations des titres du commerce extérieur ont diminué en nombre de -9% et en volume de -14,6%.

ainsi que des lignes d'aide-programme accordées à la Tunisie par la France et l'Italie. A ce titre, AMEN BANK a continué à occuper la première place, dans l'utilisation des ressources en devises mises à la disposition de la Tunisie par les bailleurs de fonds internationaux.

Marché des capitaux

L'exercice 2016 a été marqué par un rebond significatif des performances de tous les centres de profits de la salle des marchés.

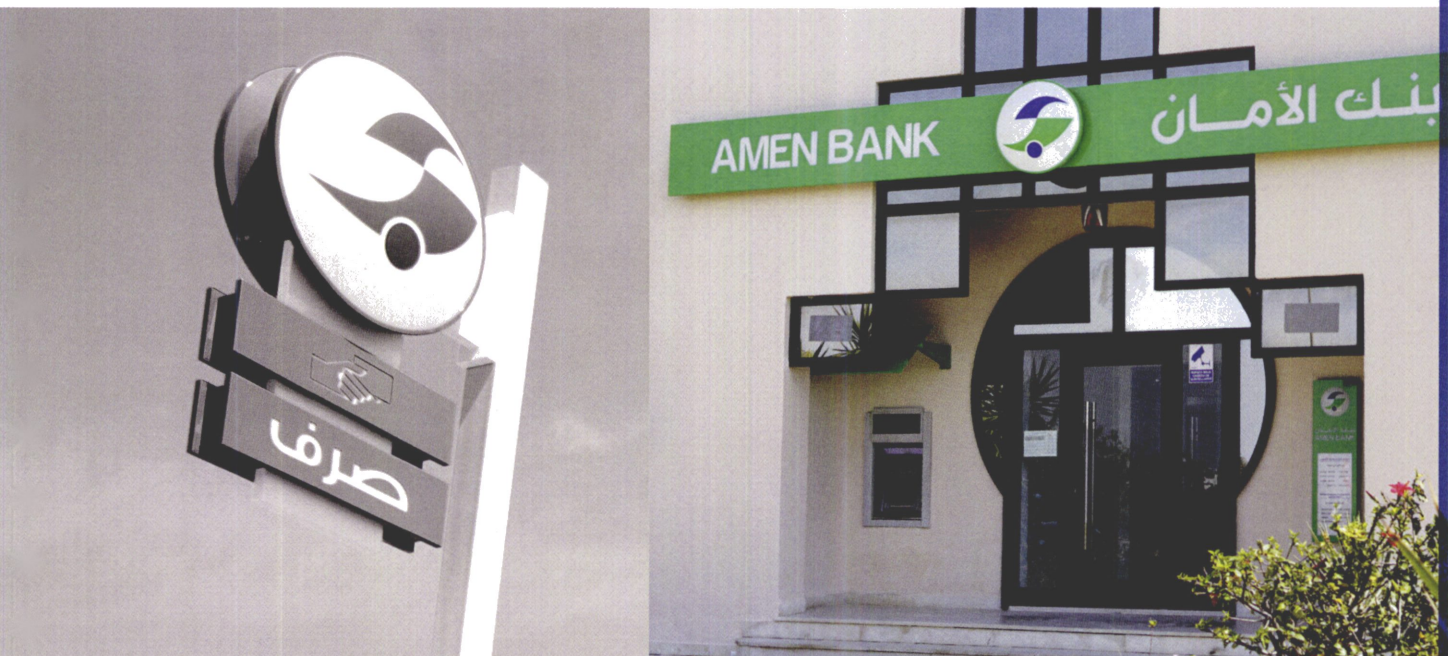
Une prouesse quantitative et qualitative qui fait de la salle des marchés d'AMEN BANK, une véritable locomotive de croissance pour la banque.

L'exercice 2016 s'est également illustré par une nouvelle réorganisation des métiers de marchés et le lancement effectif et réussi de l'activité banque d'affaires

Activité du marché des capitaux

Le change

L'activité change a affiché une remarquable progression du résultat de 34,4% tirée en grande partie par le statut octroyé à AMEN BANK comme market maker sur le dinar. Cette progression a été accompagnée par une augmentation significative de 14,7% du volume traité sur l'interbancaire domestique ainsi qu'un accroissement marquant de 21,0% du flux réalisé sur le marché international.



Les opérations financières ordonnées ont accusé une augmentation de 1,6% et les opérations financières reçues ont progressé de 19,7%.

Les financements des opérations de commerce extérieur en devises ont enregistré une régression en montant de 4,8%.

Enfin, les engagements par signature ont affiché une diminution de l'encours de 6,9%, atteignant 646 millions de dinars. AMEN BANK a poursuivi sa politique dynamique de mobilisation des ressources extérieures dont l'encours en 2016 a atteint 648 millions de dinars. Les fonds mobilisés proviennent des nouveaux tirages effectués sur les lignes de crédit de la Banque Européenne d'Investissement, de l'Agence Française de Développement, de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, de la Banque Africaine de développement et du fonds SANAD pour la promotion des TPMEs

Pour sa part l'activité change clientèle a affiché une hausse de 4,8% du volume de change traité de gré à gré, grâce notamment à l'apport technologique de la plateforme électronique de change @menfx, qui s'affirme comme une véritable référence du pricing du dinar.

Les dépôts en devises

Au niveau de la trésorerie en devises, l'encours global clientèle a affiché en fin d'exercice, une légère augmentation de 3,4%, cette progression de la liquidité en devises, témoigne d'une importante capacité de résilience grâce surtout à la structure diversifiée du portefeuille clientèle non résidentes. Pour sa part l'encours swap s'est inscrit en nette progression de 67%.

Le change manuel

Leader de la place sur ce compartiment, les réalisations de cette activité ont été fort encourageantes en 2016. Le résultat de fin d'exercice a progressé de 22.6% tiré en cela par à une meilleure gestion dynamique de la liquidité au niveau des différents points de ventes.

Le portefeuille titres souverains et SVT

Le portefeuille titres souverains de l'Etat tunisien (BTA) a franchit un nouveau pallier symbolique en 2016 de 1 000 MD. Le rendement du portefeuille BTA a également augmenté de manière significative de 100 points.

Cette progression de rendement a été facilitée par de meilleurs choix de lignes ainsi qu'une activité soutenue sur le marché secondaire.

Le portefeuille obligataire

L'année 2016 a été fort animée sur le compartiment obligataire. L'encours global du portefeuille a affiché une évolution positive de 18% et un rendement annualisé du capital de 6,3%.

Le portefeuille Bourse

La stratégie défensive prônée en 2016 a été accompagnée par une baisse de 16.6% de l'encours du portefeuille actions. Malgré cette baisse, le résultat de l'activité bourse (actions + OPCVM) a affiché une hausse de 10,7 % par rapport de l'exercice 2015.

Activité de la Banque d'affaires

Démarrée au cours du mois de juillet 2016 après une période de six mois de mise en place organisationnelle et opérationnelle, la nouvelle structure de banque d'affaires a réalisé une remarquable entrée en la matière avec une importante opération de levée de fonds de 111 MDT sous forme de crédit syndiqué en faveur d'ENDA, leader de la microfinance, souscrite 1.11 fois par 13 banques de la place.

Activités Dépositaire et Titres

Métier dépositaire

Pour le volet dépositaire, AMEN BANK a consolidé sa position de leader sur le marché, en étant le premier dépositaire de la place, en termes de nombre d'OPC et d'actifs déposés.

Le nombre d'OPCVM déposé chez AMEN BANK au 31/12/2016 est de 41, réparti entre 9 SICAV et 32 FCP, totalisant un actif net de 1.370,7 MDT.

La part de marché d'AMEN BANK est de 32,8% en termes de nombre et de 30,2% en termes d'actifs nets déposés.

AMEN BANK assure également la mission de dépositaire de 11 Fonds Commun de Placement à Risque et la distribution de 5 SICAV à travers son réseau d'agences.

Prévisions

Pour l'année 2017, et bien que dépendante du marché et de la conjoncture économique générale, l'activité dépositaire et titres peut s'améliorer davantage en rentabilité.

Titre AMEN BANK

Du 04/01/2016 au 30/12/2016, l'action AMEN BANK est passée de 23,400 dinars à 24,200 dinars, s'inscrivant ainsi en hausse de 3,4%. Durant la même période, l'indice TUNINDEX a enregistré une hausse de 7,8%, passant de 5.089,89 à 5.488,77.

Quant à l'indice Banque, il a enregistré une hausse de 10,6%.

Les indicateurs financiers de la valeur AMEN BANK au 31/12/2016 se présentent ainsi :

INDICATEURS	2016	2015	VARIATION	
			2016-2015	ABSOLUE (%)
Cours de l'action AMEN BANK (en dinars)	24,2	23,4	0,8	3,4
Fonds propres (après affectation) / par action	27,7	26,4	1,3	4,9
Price Earning Ratio (PER)	6,8 X	9,5 X	-2,7	-28,4
Bénéfice par action (en dinars)	3,535	2,473	1,1	42,9
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	616,2	571,7	44,5	7,8
Capitaux propres (en millions de dinars)	734,3	671,2	63,1	9,4
Capitalisation boursière / capitaux propres (en %)	0,8 X	0,9 X	-0,1	-11,1
Div / Cours	4,8	4,7	0,1	2,1
Div / Nominal	23,0	22,0	1,0	4,5

Le tableau ci-après présente quelques données boursières sur l'évolution de l'Action AMEN BANK au cours de l'année 2016 :

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2016	
Cours le plus Haut de l'action AMEN BANK (en dinars)	26,47
Cours le plus Bas de l'action AMEN BANK (en dinars)	19,84
Quantité Globale échangée	603.186
Nombre de Transaction effectuées	3.429
Capitaux échangés (en milliers de dinars)	13.285

Contrat de Liquidité

La liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation sont assurées par un contrat de liquidité mis en oeuvre par les principaux actionnaires. Le contrat de liquidité est suivi par l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST.

A sa plus récente date de clôture, soit le 06/07/2016, le contrat a été composé de 89 106 titres AMEN BANK Actions anciennes et 123 190,040 dinars de liquidité, en tenant compte de l'augmentation de capital de l'AMEN BANK par incorporation de réserve le 01-08-2016, le stock final est de 92 818 titres AMEN BANK.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en oeuvre à compter du 21-09-2016 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de de 1 000 000 dinars de liquidité.

3-2/ Système d'information, gestion des risques et gestion sociale

Système d'information

Durant l'année 2016, AMEN BANK a poursuivi la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le cadre de son plan stratégique de développement du système d'information 2016-2020, axés sur le développement du multi canal et l'amélioration continue des process.

Le domaine engagement et portefeuille a connu plusieurs améliorations. En effet, ce domaine a été enrichi par la mise en place du module de gestion automatique des garanties SOTUGAR. Afin de maîtriser le risque tiré, une nouvelle Centrale Emetteur a été mise en place pour assurer un suivi rigoureux. Par ailleurs, une nouvelle application a été développée permettant d'automatiser la déclaration des créances de la banque à la Centrale des Actifs Eligibles au Refinancement «CAER» instituée par la BCT.

Dans le cadre du développement de ses produits destinés à la clientèle de particuliers et le renforcement de son activité avec le secteur de la promotion immobilière, AMEN BANK s'est engagée à mettre en place les contrats de crédits destinés au financement des acquisitions faites auprès des promoteurs ayant bénéficié des concours de la banque et ce, en un temps record. Pour ce faire, un nouveau processus rapide a été élaboré, dans lequel le promoteur initie lui-même, via une interface développée sur @mennet, la demande de CREDIM EXPRESS de l'acquéreur d'un logement, qu'il soit client ou non de la banque.

En matière de développement du recouvrement, un projet de mise à niveau de l'activité «Recouvrement» a été entamé avec l'assistance du cabinet de conseil Ernst & Young. De plus, un nouveau processus a été mis en place visant à assurer le suivi et le recouvrement des créances classées inférieures à 50 mD. Ce processus fait intervenir l'agence, le centre de relation clients, la SOGEREC et la Direction Centrale du Recouvrement. Il s'appuie sur des règles de transfert automatique d'une entité à une autre, définies en fonction de la maturité de la créance en souffrance.

Le système de gestion des agences EMERAUDE a connu de nouvelles améliorations, visant à faciliter et à sécuriser certaines opérations touchant notamment les comptes en dinars convertibles et les comptes rattachés aux comptes clients, ainsi que les transactions sur les comptes épargne.

Au niveau des opérations en espèces se caractérisant par un risque opérationnel important, le dispositif de contrôle interne a été renforcé par l'application de la règle de la séparation des tâches incompatibles, notamment en réinstaurant le rôle de caissier au niveau de l'agence, seul habilité à manipuler les espèces.

Une nouvelle application, permettant la détermination des retenues à la source sur les commissions perçues, a été mise en place en vue d'assurer une déclaration automatique.

Le nouveau noyau comptable a été amélioré par l'automatisation du traitement de la position quotidienne des journées complémentaires au niveau de la gestion de flux. Un ensemble de contrôles pour la génération des états financiers permettant d'éviter les discordances des différentes versions générées, a été mis en place. De même, une automatisation a été effectuée pour la génération et la déclaration des annexes BCT.

Dans le domaine de la Monétique, plusieurs actions ont été effectuées notamment le développement du module de l'automate Dépôt de chèques. Un nouveau processus de gestion du plafond de la carte Internationale a aussi été mis en place, permettant un meilleur suivi de ces opérations. De même, une refonte du module ChargeBack et compensation internationale a été faite.

En matière de sécurisation des opérations bancaires avec l'étranger, la banque a procédé à la mise en place de la signature électronique pour les obligations cautionnées, à la décentralisation du dossier frais de scolarité, au déploiement d'une nouvelle Interface international et salle de marché, à l'automatisation de l'interface des Nivellements / Couvertures Correspondants et à la refonte du circuit de prorogation des financements en devises. Enfin, une nouvelle procédure de cession des billets de Banques étrangers en application de la nouvelle circulaire BCT, a été mise en place.

Sur un autre volet, plusieurs améliorations ont été apportées au logiciel de gestion des ressources humaines permettant l'automatisation du calcul des provisions de congés et des remboursements de frais de soins ainsi que l'abattement d'impôt sur les crédits logement. Le module libre service de la gestion des ressources humaines a été enrichi par la mise en place d'un ensemble de consultation offrant une vue structurée par service et assurant un meilleur suivi par le responsable de l'ensemble de ses collaborateurs.

Dans le domaine de gestion du risque, l'application «Risque Opérationnel - Collecte incidents» a été améliorée par la mise en place des outils permettant la maintenance de la cartographie, le suivi des plans d'action et le partage de ces opérations avec les entités du contrôle et de l'audit interne.

En matière de gestion de risque ALM, l'effort d'automatisation a été poursuivi aboutissant à la mise en place des indicateurs d'activité et des indicateurs Actifs Liquides.

L'application gestion des missions d'audit a été enrichie par la génération automatique du plan d'audit, servant comme support principal de travail.

Dans le cadre de l'amélioration de l'infrastructure réseau, une nouvelle architecture au niveau des agences a été mise en place permettant de sécuriser les flux des échanges, d'opérer un filtrage intelligent, d'augmenter le débit, moyennant l'upgrade des accès en fibre optique et le déploiement d'une configuration de routage dynamique dans toutes les agences et ce, afin d'améliorer le processus de basculement automatique.

Parallèlement, un projet de qualité des données «Data Cleansing» visant l'assurance de l'intégrité et l'actualisation des données du système d'information de la banque a été lancé au cours de l'année 2016.

En matière de banque en ligne, AMEN BANK a lancé une nouvelle application «Amen Mobile». Cette application, permet aux clients d'où et quand ils le souhaitent, de consulter en temps réel le solde et les mouvements de leurs comptes, d'être informés de la réception de paiements, de connaître les cours des instruments financiers, de localiser l'agence ou le DAB le plus proche par géo localisation.

D'un autre côté, le site d'internet banking @mennet a été enrichi par de nouvelles fonctionnalités à savoir : la gestion du budget qui permet au client de gérer au mieux son budget, la Centrale Immobilière qui assure une mise à jour continue et instantanée, par le promoteur immobilier lui-même, des données rattachées aux projets immobiliers financés par AMEN BANK.

Gestion des risques

AMEN BANK a poursuivi le développement de son dispositif de gestion des risques conformément aux exigences prudentielles et en ligne avec les bonnes pratiques Bâloises dans l'objectif d'améliorer son profil de risque-rentabilité en respect des dispositions réglementaires et des conventions financières avec ses bailleurs de fonds extérieurs.

Durant l'année 2016, AMEN BANK a poursuivi la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le cadre de son plan stratégique de développement du système d'information 2016-2020 axés sur le développement du multi canal et le renforcement du système d'information.

Ce dispositif de gestion des risques est assuré via une Direction Centrale des Risques spécialisée par typologie de risque, pour garantir une vision globale de l'ensemble des risques préalablement définis dans la Politique Générale de Gestion des Risques. Depuis 2015, les quatre divisions, respectivement risques de crédit, risques de marché & ALM, risques opérationnels & émergents et de Suivi transversal des risques, Outils & méthodes sont pourvues de chefs de division.

Risque de Crédit

AMEN BANK a poursuivi le développement et l'exploitation de son système de notation interne lancé en 2013. Ce projet vient en application de sa décision stratégique d'utiliser la notation interne dans l'appréhension des ratios réglementaires et des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit des contreparties. Le système de notation interne couvre, comme pour Bâle II, l'ensemble des processus, méthodes, contrôles, systèmes informatiques et collecte des données et vise à accroître la solidité financière d'AMEN BANK et améliorer son profil risque-rentabilité.

AMEN BANK a retenu l'approche de la notation interne de base « IRB - Internal Rating based Fondation » et travaille sur l'estimation de la probabilité de défaut suivant deux approches complémentaires et non exclusives.



La première est une approche statistique de type score qui associe directement une probabilité de défaut à une contrepartie, grâce à des modèles basés sur des statistiques de défaillance internes lorsque les données sont disponibles et fiables. La deuxième est une approche de type expert qui permet d'intégrer des informations pertinentes, retenues par les experts et non capturées par le modèle en l'absence des données ou la défaillance de leur qualité.

Gouvernance et organisation de la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques d'AMEN BANK se réfère à une politique générale de gestion des risques et une comitologie des risques reposant sur le Directoire et le Conseil de Surveillance, avec en particulier, le Comité Supérieur des Risques et Capital avec ses trois sous-comités : ALCO, de capital et des risques opérationnels. La politique générale arrête les bases de la gestion des risques au sein d'AMEN BANK. Elle est conçue pour identifier les événements potentiels susceptibles d'affecter la situation d'AMEN BANK et pour gérer les risques dans les limites préalablement arrêtées.

Les échelles de notation interne élaborées pour les grandes entreprises et les PME ont été déployées au niveau de la chaîne de financement et traduisent l'appréciation de la Direction des Risques des dossiers de financement. Elles sont énoncées sous forme de note et de probabilité de défaut. AMEN BANK exploite aussi la notation interne pour améliorer la qualité de son portefeuille d'engagement, assurer un meilleur suivi de la cartographie des engagements et offrir une lecture complémentaire des risques et des expositions.

En 2016, AMEN BANK a révisé les axes de développement de son projet de notation interne pour répondre aux exigences de la circulaire BCT 2016-06, relative au système de notation interne des contreparties afin d'intégrer rapidement le système de notation interne dans les processus décisionnel et de gestion d'AMEN BANK dans l'octroi des crédits, dans l'évaluation des risques, dans le schéma délégataire et dans la tarification des opérations. Parallèlement, les spécifications initialement prévues dans le système de notation d'AMEN BANK, qui concernent uniquement les corporates et les PME, seront étendues aux catégories de contre parties souverains, banques et établissements financiers.

Risque de Marché & ALM

Durant l'année 2016, AMEN BANK a continué l'exploitation et l'enrichissement des indicateurs de risque relatif à la gestion des risques Actif – Passif. Ces indicateurs, ainsi que leurs limites respectives, couvrent le risque de liquidité, le risque global de taux d'intérêt et le risque de marché. AMEN BANK a aussi diffusé sa charte ALM qui réunit l'ensemble des procédures, hypothèses, règles de modélisation retenues par la structure ALM. Pour le risque de liquidité, AMEN BANK suit, en plus du ratio réglementaire LCR, différents autres indicateurs internes de liquidité, en particulier l'impasse de liquidité statique pour mesurer le déséquilibre entre les flux entrants et les flux sortants sur différentes maturités, l'évolution du refinancement interbancaire et l'évolution du coussin de liquidité composé des actifs transformables en liquidités à court terme. AMEN BANK a aussi qualifié ces indicateurs par des scénarios de stress de liquidité de types systémiques et idiosyncratiques et globaux.

Concernant le risque de marché, AMEN BANK assure le suivi des limites des différentes activités de marché. Ce dispositif est couvert par deux circulaires internes publiées en 2016. AMEN BANK continue également l'exploitation de l'indicateur VAR (Value at Risk) pour les portefeuilles change et action.

Quant au suivi du risque global de taux d'intérêt, AMEN BANK exploite les impasses statiques de taux fixe et de taux variable ainsi que les sensibilités de la marge nette d'intérêt et de la valeur actuelle nette. Ces études de sensibilité permettent d'estimer respectivement l'impact des variations des taux d'intérêt sur la Marge Nette d'Intérêt et l'impact des changements de taux d'intérêt sur la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie futurs.

Risque Opérationnel

Pour le risque opérationnel, AMEN BANK a assuré la promotion auprès des services de l'outil de collecte des incidents liés au risque opérationnel développé en 2015 et déployé au niveau des directions centrales et des agences. Cette action a permis d'asseoir un réflexe d'observation, de quantification et de déclaration des pertes et des incidents liés aux risques opérationnels ainsi que l'élaboration d'un référentiel commun des typologies de risques pour l'ensemble des processus d'AMEN BANK. En 2016, AMEN BANK a réussi à déployer sa cartographie complète des risques opérationnels couvrant toutes les activités et les processus avec un niveau de profondeur allant jusqu'à 148 processus et sous processus. La construction de cette cartographie a mobilisé les opérationnels et les responsables métiers et leur synergie a permis l'identification de divers risques opérationnels avérés et potentiels. AMEN BANK a exploité cette cartographie pour consolider sa politique de sécurisation des processus opérationnels et renforcer la cohérence et l'intégrité du dispositif de contrôle interne avec le déploiement de nouvelles procédures et la mise en place des actions correctrices pour maîtriser les risques opérationnels. AMEN BANK poursuivra sa politique de gestion du risque opérationnel par la modélisation d'indicateurs clés de risque permettant d'alerter

sur les risques de pertes opérationnelles éventuels susceptibles d'altérer le profil du risque opérationnel des différentes activités d'AMEN BANK.

Audit

Le dispositif de contrôle interne au sein d'AMEN BANK est organisé conformément au modèle des trois lignes de défense prévues par les textes du comité de Bâle.

La troisième ligne de défense est assurée par le contrôle périodique soit l'Audit interne.

Les modalités d'intervention de la Direction de l'Audit sont régies par une Charte d'Audit, un code de déontologie et une politique d'Audit interne.

Les objectifs de l'audit interne

En adoptant une approche par les risques, la Direction de l'audit vise l'atteinte des objectifs suivants :

- la vérification de l'existence et de la pertinence des dispositions réglementaires et des procédures internes,
- le suivi et le respect des dispositions et procédures,
- l'évaluation de l'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne,
- la vérification des mesures de protection des actifs et du patrimoine, contre toute perte éventuelle,
- le contrôle du processus d'analyse des risques mis en œuvre,
- l'appréciation de l'efficacité des processus audités et la détection des éventuels dysfonctionnements,
- la formulation des préconisations nécessaires à garantir les meilleures pratiques et à proposer des améliorations et des actions correctives.
- le suivi rigoureux et systématique des recommandations pour assurer le respect des délais prévus de mise en œuvre suite à la priorisation des actions correctives.

Champs d'intervention et réalisation :

Le champ d'intervention de l'Audit interne, s'étend aux services centraux, au réseau des agences ainsi qu'aux filiales de la banque. Par ailleurs, la direction de l'Audit est amenée à réaliser des missions spécifiques demandées par le Directoire et/ou le Comité d'Audit ainsi que des missions de conseil.

Au cours de l'année 2016, l'audit du réseau s'est acquitté de sa mission et a dépassé les objectifs prévus pour la période. Concomitamment aux travaux d'audit des agences, l'audit des services centraux a assuré une démarche visant à identifier les faiblesses juridiques, procédurales et opérationnelles d'un bon nombre de processus et lignes métiers au sein de la banque.

Gestion environnementale et sociale

AMEN BANK inscrit son rapport avec son environnement dans une démarche citoyenne. Elle a intégré dans sa stratégie la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale visant à appliquer les normes et les bonnes pratiques et ce conformément aux recommandations du plan de renforcement institutionnel convenu avec la Société Financière Internationale (SFI).

Le Conseil de Surveillance a approuvé la politique de gestion des risques environnementaux et sociaux qui s'appuie sur les valeurs d'AMEN BANK, dont notamment, l'engagement fort dans le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), la promotion des projets innovants, l'appui au développement régional et l'amélioration du niveau de vie des populations précaires par le soutien, la microfinance, la participation à la vie culturelle et artistique du pays, le respect de l'environnement et le développement durable.

Pour la mise en œuvre du système de gestion environnementale et sociale, AMEN BANK a procédé à l'extension de la chaîne de financement pour y intégrer le traitement des aspects environnementaux et sociaux dans l'étude et l'estimation du risque global des projets à financer. Cette extension a permis d'automatiser le processus d'identification et d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ainsi que la génération des plans d'actions pour l'atténuation des risques et l'intégration de ces éléments dans les contrats de prêts accordés à la clientèle.

AMEN BANK poursuit le développement de son dispositif E&S, notamment une meilleure catégorisation des projets et une génération de plans d'actions plus spécifiques à chaque catégorie de projets. Parallèlement, AMEN BANK accorde une importance capitale à la poursuite des actions de formation à destination des chefs d'agences et des analystes pour une meilleure utilisation de l'outil de gestion environnementale et sociale, une meilleure prise en compte de ce risque dans l'évaluation des projets et une meilleure sensibilisation de la clientèle à ces types de risques.

Sur un autre plan, AMEN BANK contribue pour la démocratisation de l'accès aux études supérieures privées et de qualité et offrir ainsi de nouvelles perspectives de formation et d'embauche à des étudiants méritants et issus de milieux modestes. Dans ce cadre, AMEN BANK a conclu une convention de partenariat avec la Fondation de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de technologies (ESPRIT) et ce, en vue de faire bénéficier cette catégorie d'étudiants, de crédits leur permettant de financer leurs études auprès de l'établissement ESPRIT.

Courant 2016, et après avoir été retenue dans le cadre d'un concours ayant enregistré la participation de plusieurs entreprises, AMEN BANK a entamé le projet diversité des genres dans le cadre du projet lancé par l'Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement (GIZ) dans la zone MENA. AMEN BANK, veille à promouvoir un environnement de travail équitable, indépendamment du genre.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

AMEN BANK a poursuivi le renforcement de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme LCB/FT au cours de l'année 2016, à travers notamment :

- l'optimisation du monitoring automatisé des opérations de la clientèle,
- Le renforcement de la vigilance renforcée lors de l'entrée en relation avec la clientèle sensible,
- l'assainissement et l'amélioration de la qualité des données clients.

La banque a transmis les déclarations d'opération suspecte à la Commission Tunisienne des Analyses Financières et le dispositif LCB/FT a fait l'objet d'une mission d'audit interne conformément aux dispositions de la réglementation de la BCT. A l'issue de chaque trimestre, un tableau de bord a été remis au Conseil de Surveillance portant sur les indicateurs de l'activité LCB/FT, ainsi que les actions réalisées.

AMEN BANK a également participé activement aux «Workshops» organisés tout le long de l'année 2016 à l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et Etablissements Financiers, portant sur la mise à niveau du secteur bancaire en matière de LCB/FT.

Ressources humaines

L'Évolution de l'effectif

L'effectif global d'AMEN BANK a évolué de 1,25%, passant de 1 197 employés en 2015 à 1 212 employés à fin 2016.

En terme de stabilité, le ratio de turn-over, soit le taux de rotation de l'emploi statutaire, s'est établi à 5,3% en 2016, contre 5,4% en 2015. Quant au ratio de stabilité de l'effectif, qui exprime le rapport entre l'effectif des salariés titulaires et l'effectif global, il s'est établi à 88,7% en 2016, contre 88,1% en 2015.

La Structure de l'effectif

Au terme de 2016, AMEN BANK a compté quelque 873 salariés cadres et cadres supérieurs, contre 809 personnes en 2015, enregistrant, ainsi une évolution de 8% par rapport à 2015. Aussi le taux d'encadrement s'est-il établi à 74,5% de l'effectif des employés, contre 70% en 2015.

Quant au nombre des diplômés de l'enseignement supérieur (Licences, Maîtrises, Mastères, Diplômes d'ingénieur, Doctorats...), il s'est établi à 600 employés ou 49,5% de l'effectif global en 2016 et traduit la volonté des dirigeants d'AMEN BANK d'améliorer la structure de qualification de l'effectif de la banque.

Dans le cadre de la stratégie de renforcement de la proximité client, qui a vu le réseau de la banque continuer à se densifier, parallèlement à l'effort de développement de la banque multi-canal (internet banking, agence virtuelle et mobile banking, espaces libres services), le réseau a continué à occuper la majorité de l'effectif de la banque. Ainsi, les services du siège social ont compté 480 employés ou 39,6% de l'effectif global, contre 732 employés ou 60,4% de l'effectif dans les agences et les directions régionales.

Enfin, dans le contexte de promotion de la diversité du genre qui prévaut dans la banque depuis début 2016, notamment à la faveur du lancement d'un programme Gender Diversity, soutenu par un organisme fédéral allemand (GIZ), la gent féminine a représenté 29,3% de l'effectif global de la banque contre 28,7% en 2015.

Les Promotions professionnelles

En matière de promotions professionnelles, la banque a enregistré un taux de reclassement professionnel proche de 87% en 2016, pour les catégories des employés d'exécution, d'encadrement et des cadres, contre 86,2% en 2015.

Pour sa part, la population des cadres supérieurs a enregistré un taux de promotion de 68,8% en 2016, contre 68,7% en 2015.

Globalement, le taux des reclassements professionnels, toutes catégories confondues, a atteint 82% en 2016, contre 81% en 2015.

Faut-il signaler, enfin, que, outre la nomination de femmes à la tête de certains Départements et Directions au sein des structures du siège social, la banque a enregistré courant 2016 la promotion de deux femmes à la fonction de responsable de point de vente, ce qui confirme la volonté des dirigeants de la banque de compter désormais avec les compétences féminines, notamment en les nommant à des fonctions

de responsabilité dans les métiers de front office, connus pour être très exigeants en termes de compétences et de disponibilité.

Les Frais du personnel

Au terme de 2016, les frais du personnel se sont établis à 81,85 MD contre 73,85 MD, en 2015, enregistrant une évolution de 10,85% par rapport à 2015.

La rémunération du personnel proprement dite, qui a atteint 56,56 MD en 2016 contre 53,9 MD en 2015, n'a, quant à elle, évolué que de 9,4%, évolution impactée principalement par l'effet des augmentations salariales sectorielles et des reclassements professionnels de fin d'exercice, outre les promotions professionnelles suite à des nominations décidées dans le cadre du nouvel organigramme de la banque.

En matière de formation diplômante, la banque a continué à investir dans la professionnalisation de son personnel d'encadrement, relevant aussi bien des services du siège que des agences, en inscrivant courant 2016 quelque 26 employés aux cours bancaires dispensés par l'Académie des Banques et des Finances (ITB et CPFB) et à des cursus de MBA et de Mastère Professionnel, dont les frais se sont élevés à 243,6 md, soit 44,6% des dépenses globales en formation.

Les Prêts et les œuvres sociales au personnel

Dans le cadre de son activité sociale, la Direction des Ressources Humaines de la banque a, courant 2016, octroyé quelque 1 437 prêts au personnel, contre 1 434 en 2015. La totalité des prêts débloqués a ainsi atteint une enveloppe globale de 22,53 millions de dinars, contre 22,1 millions de dinars en 2015.



Bien que supérieure à celle enregistrée en 2015 par rapport à 2014, pour les raisons supra-citées, il est de bon ton d'affirmer que l'évolution des frais du personnel demeure maîtrisée comparativement à celle enregistrée dans le secteur. A preuve, la banque continue à être parmi les banques leaders en matière de maîtrise des charges du personnel, en affichant, notamment, un des meilleurs coefficients d'exploitation de la place, passé de 35,9% en 2015 à 34,6% en 2016 (évolution de 1,3%), et ratios de productivité par employé, passé de 213, 813 md en 2015 à 242,461 md en 2016 (évolution de 13,4%).

La Formation continue

Au terme de l'exercice 2016, les dépenses globales relatives à la formation continue et initiale ont atteint 0,54 million de dinars, contre 0,42 million de dinars en 2015, soit une augmentation de 28,3%.

Cette évolution traduit une volonté affirmée d'investir dans des programmes d'adaptation des qualifications et de développement des compétences du personnel dans les métiers relevant principalement des principaux centres de profit de la banque.

Courant 2016, pas moins de 96 cycles de formation internes ayant enregistré quelque 3709 inscriptions, dont 3 341 émanant de cadres, pour une enveloppes horaire de 1 010 heures de formation, ont été réalisées, contre 48 cycles en 2015 pour 1357 inscriptions en 2015.

Par ailleurs, quelque 86 cadres supérieurs ont été inscrits à 38 séminaires inter-entreprises, ayant occasionné 106 jours de formation, contre 69 employés à 35 séminaires inter-entreprises en 2015.

Pour leur part, les prêts accordés au personnel sur le fonds social ont concerné 228 dossiers, contre 380 dossiers en 2015, atteignant une enveloppe très proche de 7 millions de dinars en 2016.

En matière d'œuvres sociales, la banque a poursuivi sa politique volontariste d'encouragement et de motivation de ses employés en leur faisant bénéficier d'avantages pécuniaires, tels que l'attribution d'un don à l'occasion des fêtes, le paiement d'une prime scolaire et la prise en charge partielle des frais de scolarité de leurs enfants à charge et l'attribution, en guise de cadeau de fin d'année, de bons d'achat.



STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE

Prévisions

Le trend haussier se confirme en 2016

La comparaison des réalisations de l'exercice 2016 par rapport aux prévisions établies par le Business Plan 2016-2020 a fait ressortir des écarts. Ces évolutions, ont permis de réaliser un volume d'affaires et un produit net bancaire proche de ce qui a été prévu.

	PRÉVISION 2016	RÉALISATION 2016	TAUX DE RÉALISATION	COMMENTAIRES
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 319 986	5 116 938	96,2%	La banque a choisi le désengagement des ressources les plus chères afin d'améliorer son coût des ressources.
Emprunts et Ressources spéciales	957 668	914 432	95,5%	La banque a entamé des négociations de nouvelles lignes extérieures qui ont été mobilisé début 2017.
PRINCIPALES RESSOURCES	6 277 654	6 031 370	96,1%	
Créances sur la clientèle	6 225 841	5 893 685	94,7%	la banque s'est orientée vers la rationalisation de l'appareil d'octroi de crédit et la sélection rigoureuse des opportunités de financements.
Portefeuille titres	1 737 412	1 792 430	103,2%	L'excédent de ressources a été mobilisé en portefeuille titre de l'état pour améliorer le ratio de liquidité.
PRINCIPAUX EMPLOIS	7 963 253	7 686 115	96,5%	
Produits d'exploitation bancaires	636 584	621 723	97,7%	Évolution proportionnelle à celle des emplois.
Charges d'exploitation bancaires	352 011	327 860	93,1%	La diminution des charges bancaires est la résultante de la stratégie de la banque en matière de réorganisation de sa structure des dépôts et de désengagements des ressources chères.
PRODUIT NET BANCAIRES	284 573	293 863	103,3%	RÉSULTAT DES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES.
Dotation aux provisions sur créances	85 000	85 707	100,8%	
Frais de personnel	82 703	81 852	99,0%	
Charges générales d'exploitation	20 098	19 870	98,9%	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	84 341	90 006	106,7%	

Plan stratégique de développement 2016-2020

Consolider le portefeuille, améliorer la solidité financière, la performance et diversifier l'offre.

AMEN BANK a dressé pour les cinq prochaines années une stratégie de rééquilibrage du bilan à travers la rationalisation de l'appareil d'octroi de crédit, la sélection rigoureuse des opportunités de financements et l'augmentation de la couverture des créances douteuses et litigieuses d'une part et par la diversification de la structure des dépôts (augmentation de la quote-part des dépôts à vue et épargne) conjuguée par une politique de désengagement des ressources les plus chères afin d'améliorer son coût des ressources d'autre part.

Parallèlement, la banque a mis le recouvrement au cœur de sa stratégie pour réduire les nouvelles entrées de créances classées et améliorer l'efficacité du recouvrement des créances douteuses. L'amélioration de la filière recouvrement constitue une des priorités de la banque à double titre. C'est un dispositif permettant une amélioration de la qualité de portefeuille et c'est un centre de profit permettant un impact direct sur le résultat et la croissance.

En terme de ressources, la banque orientera sa politique de collecte des ressources sur les dépôts à vue et les dépôts d'épargne et veillera à réduire la concentration sur les institutionnelles pour faire baisser le coût des ressources. De nombreuses mesures, visant à rendre encore plus attractives les caractéristiques de ces différents produits ainsi qu'une campagne de communication institutionnelle d'envergure, destinée principalement à enrôler une nouvelle clientèle de particuliers. Cette campagne devrait avoir un impact direct très substantiel sur l'amélioration de la vente des produits.

Dans le but d'améliorer la qualité de service et la force de vente au niveau de ses agences, AMEN BANK a renforcé le dispositif d'animation au niveau des agences par la formation et le coaching des commerciaux. La banque a aussi mis en place des espaces libres services (3 espaces) visant l'automatisation des opérations à faible valeur ajoutée.

Perspectives

Les comptes prévisionnels de (2016-2020) sont construits à partir des réalisations historiques et des ambitions de développement de la banque.

- Dépôts et avoirs de la clientèle : augmentation en moyenne de 5,85% sur la période 2016-2020,
- Emprunts et ressources spéciales : lancement d'emprunts obligataires de 50 MD par an et progression en moyenne annuelle de 4 % des ressources spéciales suite aux négociations avancées pour des nouvelles lignes,
- Crédits à la clientèle : augmentation en moyenne de 5,49% sur la période 2016-2020,
- Portefeuille titres commercial et titres d'investissement : évolution, en moyenne, de 7,62% essentiellement sous l'effet d'une augmentation des BTA. Cette éventualité donnera la possibilité à la banque de se refinancer auprès du marché monétaire en cas de besoins de liquidité,
- Rendement des crédits : en 2017, le taux sera de 7,20% et augmentera de 5 point de base chaque année pour atteindre 7,35% en 2020,
- Le coût bilanciel des ressources sera de 4,45% pour 2017, 4,35% pour 2018 et 4,25% pour 2019 et 2020,
- Commissions reçues : augmentation de 10% par an,
- Une augmentation de capital par incorporation des réserves pour 5,1 MD sera effectuée 2017.



RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES ET
ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS ET
CONSOLIDES 2016

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'AMEN BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'AMEN BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 734 331KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 90 006KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de l'AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Directoire sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

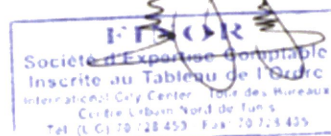
Tunis, le 03 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FINOR
Walid BEN SALAH



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

1 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 24 Mars 2016 avec la société «SICAR Amen» dans laquelle «AMEN BANK» détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 34 MDT. En contrepartie, «SICAR Amen» perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% sur le fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 262 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

2 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 24 Mars 2016 avec la société «SICAR Amen» dans laquelle «AMEN BANK» détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 11.150 KDT et, en date du 16 Mai 2016, elle a fait l'objet d'un avenant, en vertu duquel le montant initialement fixé a été ramené à un montant global de 4.850 KDT. En contrepartie, «SICAR Amen» perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% sur le fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 37 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

3 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 16 Mai 2016 avec la société «SICAR AMEN» dans laquelle «AMEN BANK» détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6 MDT. En contrepartie, «SICAR Amen» perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% des fonds gérés.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 35 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

4 Au cours de 2016, «AMEN BANK» a procédé à la cession de créances au profit de la société «Le Recouvrement», totalisant 50 377 KDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique par créance.

5 Au cours de 2016, «AMEN BANK» a supporté sa quote-part dans une mission d'assistance et d'accompagnement à la préparation des états financiers consolidés de «Amen Group» au titre des exercices 2013, 2014 et 2015.

La charge supportée à ce titre, s'élève à 54 KDT (HT).

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Société «PGI Holding»

«AMEN BANK» a réalisé avec la société «PGI Holding» qui détient 20,31% du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1 «PGI Holding» fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.

En contrepartie de ces services, «PGI Holding» perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Au cours de 2016, cette convention a fait l'objet d'un avenant ramenant le plafond à 160 KDT hors taxes.

Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2016, s'élève à 160 KDT (HT).

2 «AMEN BANK» loue auprès de la société «PGI Holding» une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2016 s'élève à 129 KDT (HT).

Société «COMAR»

«AMEN BANK» a réalisé avec la société «COMAR» qui détient 27,93% du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1 Des contrats de location en vertu desquels «COMAR» occupe trois locaux, propriétés de «AMEN BANK». Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 22 KDT (HT).

2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 055 KDT;

Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la «COMAR» au titre de l'exercice 2016, s'élève à 2 406 KDT.

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société «SICAR Amen» dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1 Seize (16) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 219 462 KDT. La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 2 298 KDT (HT).

2 En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, «AMEN BANK» est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société «SICAR Amen». En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :

Une rémunération annuelle forfaitaire de 50 KDT hors taxes ;

Une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 KDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;

Un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2016, s'élève à 108 KDT (HT).

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société «Le recouvrement» dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, «AMEN BANK» est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société «Le recouvrement». En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

Société «Tunisys»

AMEN BANK a réalisé avec la société «Tunisys», dans laquelle elle détient 29,85% du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2016 pour un montant total décaissé de 1 027 KDT (HT).

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec «SICAV Amen Première» et «SICAV Amen», les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

OPCVM	FONCTIONS DE	BASE DE RÉMUNÉRATION	COMMISSION 2016 (HORS TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	989 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	234 KDT

Société «AMEN FINANCE COMPANY»

Une convention de gestion a été conclue avec la société «AMEN FINANCE COMPANY» dans laquelle la banque détient 30% du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, «AMEN BANK» se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société «AMEN FINANCE COMPANY» lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, «AMEN BANK» perçoit une rémunération annuelle fixe de 30 KDT hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de 5 KDT hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par «AMEN BANK» au titre de l'exercice 2016, s'élève à 30 KDT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.

Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.

Le Président du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge des frais d'utilité.

2 Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en TND) :

	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DES DIFFÉRENTS COMITÉS	
	CHARGE 2016	PASSIF AU 31/12/2016	CHARGE 2016	PASSIF AU 31/12/2016
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paie en actions				
TOTAL	300 000	-	320 000	525 000

	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE			MEMBRES DU DIRECTOIRE		
	CHARGE BRUTE 2016	CHARGES SOCIALES 2016	PASSIF AU 31/12/2016	CHARGE BRUTE 2016	CHARGES SOCIALES 2016	PASSIF AU 31/12/2016
Avantages à court terme	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paievements en actions						
TOTAL	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

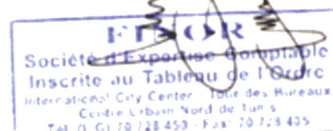
Tunis, le 03 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FINOR
Walid BEN SALAH



ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ETATS FINANCIERS	46
BILAN	47
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	48
ETAT DE RESULTAT	49
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	50
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIF	57
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIF	72
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	76
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILANS	77
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	81
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	86
(7) AUTRES NOTES	87

Bilan arrêté au 31/12/2016
Unité en millier de Dinars Tunisiens

	DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	107 721	107 781
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	169 829	193 873
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	5 893 685	5 971 463
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	599 200	905 996
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 193 230	570 774
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	120 854	117 566
AC7	Autres actifs	(1-7)	158 398	72 601
	Total actifs		8 242 917	7 940 054
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1)	818 196	500 194
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	468 866	509 230
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 116 938	5 142 391
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	914 432	911 881
PA5	Autres passifs	(2-5)	190 154	205 186
	Total passifs		7 508 586	7 268 882
CP1	Capital		127 313	122 220
CP2	Réserves		516 585	488 066
CP4	Autres capitaux propres		423	423
CP5	Résultats reportés		4	5
CP6	Résultat de l'exercice		90 006	60 458
	Total capitaux propres	(3)	734 331	671 172
	Total capitaux propres et passifs		8 242 917	7 940 054

État des engagements Hors Bilan
arrêté au 31/12/2016
Unité en millier de Dinars Tunisiens

DÉSIGNATION		NOTES	31/12/2016	31/12/2015
Passifs éventuels				
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	516 942	482 485
HB02	Crédits documentaires	(4-2)	339 146	245 703
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3)	777 000	500 000
Total passifs éventuels			1 633 088	1 228 188
Engagements donnés (4-4)				
HB04	Engagements de financement donnés		239 342	276 873
HB05	Engagements sur titres		6 588	9 380
Total engagements donnés			245 930	286 254
Engagements reçus				
HB06	Engagements de financement reçus	(4-5)	11 499	45 494
HB07	Garanties reçues	(4-6)	3 467 728	3 424 934

Etat de Résultat
Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016
Unité en millier de Dinars Tunisiens

	DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	433 030	445 804
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	81 886	71 753
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	49 800	62 821
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	57 007	21 996
	Total produits d'exploitation Bancaire		621 723	602 374
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(319 880)	(339 200)
CH2	Commissions encourues		(7 980)	(7 239)
	Total charges d'exploitation Bancaire		(327 860)	(346 439)
	Produits nets Bancaires		293 863	255 935
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(85 707)	(88 270)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(1 243)	(5 300)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 465	1 600
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(81 852)	(73 842)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(19 870)	(17 945)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(6 930)	(6 403)
	Résultat d'exploitation		99 726	65 775
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	957	(1 380)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(4 296)	(3 937)
	Résultat sur les activités ordinaires		96 387	60 458
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extra-ordinaires	(5-10)	(6381)	-
	Résultat Net de l'exercice		90 006	60 458
	Résultat de base par action (en dinars)	(5-11)	3, 535	2,473
	Résultat dilué par action (en dinars)		3, 535	2,473

Etat de Flux de Trésorerie
Allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016
Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Activités d'exploitation	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)	(*)	529 397	524 823
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(320 057)	(348 718)
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		404 319	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		333 310	68 946
Dépôts/Retraits des dépôts de la clientèle		(32 709)	(390 767)
Titres de placement		11 919	(154 615)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(205 748)	(73 842)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 138	(40 227)
Impôts sur les bénéfices		(4 295)	(9 006)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		744 274	(428 735)
Activités d'investissement	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(10 791)	21 806
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(555 901)	11 404
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(10 307)	(10 946)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(576 999)	22 264
Activités de financement	(6-3)		
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		70 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(34 031)	(26 171)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(33 418)	(19 496)
Dividendes versés		(26 888)	(24 444)
Mouvements sur fond social et de retraite		41	(89)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(24 296)	(10 200)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		142 979	(416 671)
Liquidités et équivalent de liquidités début de période		(836 511)	(419 840)
Liquidités et équivalent de liquidités fin de période	(6-4)	(693 532)	(836 511)

(*) Chiffres retraités pour des raisons de comparabilité.

Notes aux états financiers

Exercice clos au 31 Décembre 2016

I- PRÉSENTATION DE LA BANQUE

AMEN BANK est une société anonyme au capital de 127 312 500 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la banque est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

AMEN BANK est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 25 462 500 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

ACTIONNAIRES	MONTANT	%
Actionnaires Tunisiens	113 504	89%
Actionnaires Etrangers	13 809	11%
Total	127 313	100%

II- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers d'AMEN BANK sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2016 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés:

Classe B1: Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- * La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- * La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 62 800 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 52 951 mDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 9 849 mDT a été dotée au titre de l'année 2016.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2016:

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2016, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 30 mDT a été constatée au cours de 2016.

1.6- Provision additionnelle

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans. L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 118 003 mDT.

1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent:

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 27 724 mDT. Un stock de provision sur les créances du secteur touristique de 18 090 mDT a été constitué, dont une dotation nette de l'exercice 2016 de 6 050mDT.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement:

- Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

* Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance; et

* Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période. Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	TAUX PRATIQUÉ
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation destinés à la vente » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés initialement à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2016. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2016.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2016 un montant de 107 721 mDT contre 107 781 mDT au 31.12.2015 et se compose comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères & travellers chèques	47 956	49 897	(1 941)	(4%)
BCT, CCP & TGT	59 765	57 884	1 881	3%
Total	107 721	107 781	(60)	(0%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères & travellers chèques	47 962	49 990	(2 028)	(4%)
Provisions sur caisse en dinars	(6)	(93)	87	(94%)
Sous Total (1)	47 956	49 897	(1 941)	(4%)
BCT	59 832	57 784	2 048	4%
Provisions sur BCT	(128)	(62)	(66)	106%
Sous Total (2)	59 704	57 722	1 982	3%
CCP	61	193	(132)	(68%)
Provisions sur CCP	-	(31)	31	(100%)
Sous Total (3)	61	162	(101)	(62%)
Total	107 721	107 781	(60)	(0%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2016 un montant de 169 829 mDT contre 193 873 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 813	8 950	4 863	54%
Prêts aux établissements bancaires	21 455	31 219	(9 764)	(31%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	(7)	-	(7)	100%
Provisions sur les correspondants	(63)	(63)	-	0%
Total créances sur établissements bancaires	35 198	40 106	(4 908)	(12%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 323	23 946	(15 623)	(65%)
Prêts aux établissements financiers	125 394	128 791	(3 397)	(3%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	914	1 030	(116)	(11%)
Total créances sur établissements financiers	134 631	153 767	(19 136)	(12%)
Total	169 829	193 873	(24 044)	(12%)

La banque ne possède pas, au 31/12/2016, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit:

DESCRIPTION	< OU = 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS & MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Etablissements bancaires	20 643	14 555	-	-	35 198
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 813	-	-	-	13 813
Prêts aux établissements bancaires	6 900	14 555	-	-	21 455
Provisions sur les correspondants	(63)	-	-	-	(63)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	(7)	-	-	-	(7)
Etablissements financiers	23 824	34 563	76 244	-	134 631
Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 323	-	-	-	8 323
Prêts aux établissements financiers	14 587	34 563	76 244	-	125 394
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	914	-	-	-	914
Total	44 467	49 118	76 244	-	169 829

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit:

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Etablissements bancaires	-	-	35 198	35 198
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	13 813	13 813
Prêts aux établissements bancaires	-	-	21 455	21 455
Provisions sur les correspondants	-	-	(63)	(63)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établis bancaires	-	-	(7)	(7)
Etablissements financiers	-	2 983	131 648	134 631
Avoirs en compte sur les établissements financiers	-	2 983	5 340	8 323
Prêts aux établissements financiers	-	-	125 394	125 394
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établis financiers	-	-	914	914
Total		2 983	166 846	169 829

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2016 et 2015 se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	948 202	932 547	15 655	2%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 329 341	4 451 349	(122 008)	(3%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	616 142	587 567	28 575	5%
Total	5 893 685	5 971 463	(77 778)	(1%)

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes débiteurs à la clientèle	927 703	913 925	13 778	2%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	20 499	18 622	1 877	10%
Total	948 202	932 547	15 655	2%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 957 566	4 114 148	(156 582)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	371 775	337 201	34 574	10%
Total	4 329 341	4 451 349	(122 008)	(3%)

Au 31.12.2016, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 241 millions de dinars contre 262 millions de dinars au 31.12.2015.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Créances sur ressources budgétaires	23 540	15 684	7 856	50%
Créances sur ressources extérieures	592 602	571 883	20 719	4%
Total	616 142	587 567	28 575	5%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Montant brut des créances classées	1 144 335	1 101 619	42 716	4%
Provision au 31/12/N-1	384 432	377 763	6 669	2%
Dotation de l'exercice	79 219	68 213	11 005	16%
Reprise de l'exercice	(16 222)	(13 936)	(2 286)	16%
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	(34 948)	(47 608)	12 660	(27%)
Provision au 31/12/N	412 481	384 432	28 048	7%
Provision additionnelle (Cir 2013-21)	118 003	105 286	12 717	12%
Total net des créances	613 851	611 901	1 950	0%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Montant brut des créances classées	1 144 335	1 101 619	42 716	4%
Montant brut des créances non classées	10 981	35 810	(24 829)	(69%)
Montant brut des créances touristiques non classées	381 015	355 874	25 141	7%
Agios réservés au 31/12/N-1	(212 183)	(179 668)	(32 515)	18%
Dotation aux agios réservés sur créances classées	(44 791)	(47 980)	3 189	(7%)
Dotation aux agios réservés sur créances touristiques	(19 464)	(15 484)	(3 980)	26%
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	414	-	414	100%
Reprise sur agios réservés sur créances classées	16 793	5 917	10 876	184%
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	18 811	25 032	(6 221)	(25%)
Total des agios réservés au 31/12/N	(240 420)	(212 183)	(28 237)	(13%)

(6) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 284 006	6 171 873	112 133	1,8%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 144 335	1 101 619	42 716	3,9%
Total des engagements (b)	7 428 341	7 273 492	154 849	2,1%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(203 124)	(193 235)	(9 889)	5,1%
Provisions affectées aux engagements par signature	(1 703)	(1 311)	(392)	29,9%
Provisions affectées aux engagements classés	(410 778)	(383 121)	(27 657)	7,2%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(118 003)	(105 286)	(12 717)	12,1%
Total provisions et agios réservés (C)	(733 608)	(682 953)	(50 655)	7,4%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	64,11%	62,00%	2,11%	3,4%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	56,36%	53,91%	2,45%	4,5%
Taux des engagements classés (a/b)	15,40%	15,15%	0,26%	1,7%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	(1 717)	(1 747)	30	(1,7%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(1 045)	(1 717)	672	(39,1%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(34 534)	(15 484)	(19 050)	123,0%
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(62 800)	(52 951)	(9 849)	18,6%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(100 096)	(71 899)	(28 197)	39,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(833 704)	(754 852)	(78 852)	10,4%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	11,22%	10,38%	0,84%	

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Provision sur créances par décaissements (AC 03)	591 581	541 358	50 223	9%
Provisions sur créances classées	410 778	383 121	27 657	7%
Provision collective	62 800	52 951	9 849	19%
Provision additionnelle (Cir 2013-21)	118 003	105 286	12 717	12%
Provisions sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Provision sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Total provisions sur créances	593 284	542 669	50 615	9%
Agios réservés affectés aux engagements classés	203 124	193 235	9 889	5%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 045	1 717	(672)	(39%)
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	1 717	1 747	(30)	(2%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	34 534	15 484	19 050	123%
Total agios réservés	240 420	212 183	28 237	13%
Total général des provisions et agios réservés	833 704	754 852	78 852	10%

(7) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 31.12.2016 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

CLASSE / NATURE D'ENGAGEMENT	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	TOTAL
Découvert	372 154	166 886	17 108	11 696	323 270	46 290	937 404
Escomptes	209 343	93 847	5 316	1 995	9 926	2 001	322 426
Crédit court terme	546 884	605 689	23 462	2 683	131 509	8 947	1 319 174
Crédit moyen et long terme	2 651 717	1 063 214	25 811	33 493	481 624	12 425	4 268 284
Engagements par signature	506 308	67 965	3 976	319	2 484	-	581 052
Total	4 286 406	1 997 601	75 673	50 186	948 813	69 663	7 428 342
Dont impayés	333	179 383	10 068	6 742	314 988	25 686	537 200

(8) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2016:

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2016	%	2 015	%
I - Agriculture	126 458	1,70%	128 449	1,77%
II - Industrie	1 603 127	21,58%	1 618 532	22,25%
Mine	24 839	0,33%	24 149	0,33%
Energie	33 504	0,45%	32 198	0,44%
Industrie agroalimentaire	261 161	3,52%	266 448	3,66%
Matériaux de construction	308 835	4,16%	315 835	4,34%
Industrie mécanique et électronique	279 394	3,76%	289 215	3,98%
Chimie et caoutchouc	223 918	3,01%	222 175	3,05%
Textile	31 919	0,43%	30 112	0,41%
Habillement et cuir	61 581	0,83%	61 950	0,85%
Bois, liège et ameublement	41 551	0,56%	39 403	0,54%
Papier, imprimerie et industries diverses	174 989	2,36%	171 645	2,36%
Bâtiments et travaux publics	161 436	2,17%	165 402	2,27%
III - Services	5 698 757	76,72%	5 526 511	75,98%
Transport et télécommunications	406 522	5,47%	423 081	5,82%
Tourisme	703 989	9,48%	661 171	9,09%
Commerce agroalimentaire	116 106	1,56%	97 084	1,33%
Commerce matériaux de construction	125 077	1,68%	132 248	1,82%
Commerce quincaillerie et assimilés	271 303	3,65%	229 218	3,15%
Commerce, textile et cuir	77 038	1,04%	70 954	0,98%
Commerce divers	420 636	5,66%	427 146	5,87%
Santé	212 033	2,85%	200 906	2,76%
Finance	318 184	4,28%	246 770	3,39%
Loisirs et cultures	54 779	0,74%	55 743	0,77%
Particuliers	1 728 424	23,27%	1 682 993	23,14%
Promotion immobilière	1 097 458	14,77%	1 145 236	15,75%
Divers	167 208	2,25%	153 961	2,12%
Total	7 428 342	100%	7 273 492	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 13% du total des engagements de la banque au 31.12.2016.

(9) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit

DESCRIPTION	< OU = 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS & MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Comptes débiteurs de la clientèle	927 703	-	-	-	927 703
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	678 075	995 194	2 034 732	621 340	4 329 341
Crédits sur ressources spéciales	48 977	80 867	344 216	142 082	616 142
Total	1 654 755	1 076 061	2 378 948	763 422	5 873 186

(10) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Comptes débiteurs de la clientèle	-	529	927 174	927 703
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	-	39 660	4 289 681	4 329 341
Crédits sur ressources spéciales	-	-	616 142	616 142
Total	-	40 189	5 832 997	5 873 186

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2016 un solde de 599 200 mDT contre un solde de 905 996 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres de transaction	53 650	13 920	39 730	285%
Bons de trésor	53 650	13 920	39 730	285%
Titres de placement	545 550	892 076	(346 526)	(39%)
Titres à revenu fixe	528 141	878 341	(350 200)	(40%)
Bons de trésor	306 856	670 402	(363 546)	(54%)
Créances rattachées / Bons de trésor	9 502	22 883	(13 381)	(58%)
Emprunts Obligataires	204 306	178 864	25 442	14%
Créances rattachées / Emprunts obligataires	7 477	6 192	1 285	21%
Titres à revenu variable	17 407	13 735	3 672	27%
Actions cotées	19 324	15 655	3 669	23%
Provisions pour moins value latente des actions	(1 917)	(1 920)	3	(0%)
Total	599 200	905 996	(306 796)	(34%)

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2016 entre les titres de transaction et les titres de placement, par ailleurs un stock de BTA pour 565 110 mDT a été reclassé vers le portefeuille titres d'investissement

Au 31.12.2016, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres de placements est établie à 69 mDT contre 621 mDT au 31.12.2015.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

RUBRIQUE	ORGANISMES PUBLICS	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Titres de transaction	53 650	-	-	-	53 650
Bons de trésor	53 650	-	-	-	53 650
Titres de placement	455 385	-	14 369	75 796	545 550
Titres à revenu fixe	455 385	-	14 369	58 389	528 143
Bons de trésor	316 358	-	-	-	316 358
Emprunts obligataires	139 027	-	14 369	58 389	211 785
Titres à revenu variable	-	-	-	17 407	17 407
Actions	-	-	-	17 407	17 407
Total	509 035	-	14 369	75 796	599 200

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2016 et comparativement à 2015:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	19 324	15 655	3 669	23%
Provision au 31/12/N-1	(1 920)	(727)	(1 193)	164%
Dotation de l'exercice	(460)	(1 376)	916	(67%)
Reprise de provision	463	183	281	154%
Provision au 31/12/N	(1 917)	(1 920)	3	(0%)
Total net des titres de placement	17 407	13 735	3 672	27%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2016 un solde de 1 193 230 mDT contre 570 774 mDT au 31.12.2015. Son détail se présente comme suit

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres d'investissement (1)	893 808	304 807	589 001	193%
Titres de participation (2)	96 081	72 426	23 655	33%
Parts dans les entreprises associées (3)	135 065	121 507	13 558	11%
Parts dans les entreprises liées (4)	36 640	32 759	3 882	12%
Participation avec convention en rétrocession (5)	31 636	39 275	(7 640)	(19%)
Total	1 193 230	570 774	622 456	109%

Au 31.12.2016, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 96 mDT
Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

DESCRIPTION	TITRES D'INVESTISSEMENT HORS FONDS GÉRÉS	TITRES	TITRES PARTICIPATIFS	TITRES DE PARTICIPATION	PART DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	PART DES ENTREPRISES LIÉES	PARTICIPATION AVEC CONVENTION EN RÉTROCESSION	TOTAL
Valeur brute au 31/12/2015	33 893	269 015	5 510	83 211	124 862	40 997	40 045	597 533
Montant restant à libérer	-	-	-	(995)	(556)	(7 500)	-	(9 051)
Créances rattachées	1 197	2 000	-	-	84	-	2 918	6 199
Provision	(300)	(6 508)	-	(9 790)	(2 883)	(738)	(3 688)	(23 908)
Total net au 31/12/2015	34 790	264 507	5 510	72 426	121 507	32 759	39 275	570 774
Acquisitions/reclassements 2016	602 030	44 850	-	24 911	13 259	-	1 600	686 650
Cessions 2016	(34 178)	(48 043)	-	(26)	-	-	(5 411)	(87 658)
valeur brute au 31/12/2016	601 745	265 822	5 510	110 849	135 368	40 997	36 235	1 196 526
Montant restant à libérer	-	-	-	(1 425)	-	(3 750)	(1 200)	(6 375)
Créances rattachées	22 572	8 222	-	-	-	-	17	30 811
Dotation	-	(4 128)	-	(1 228)	(107)	-	(128)	(5 591)
Reprise	-	872	-	359	2	132	400	1 765
Provision	(300)	(9 763)	-	(13 343)	(303)	(607)	(3 416)	(27 732)
Total net au 31/12/2016	624 017	264 281	5 510	96 081	135 065	36 640	31 636	1 193 230

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Bons de trésor	623 448	33 949	589 499	1 736%
Bons de trésor	600 920	32 790	568 130	1 733%
Créances rattachées	22 528	1 159	21 369	1 844%
Obligations	569	841	(272)	(32%)
Obligations brutes	825	1 103	(278)	(25%)
Provision sur obligations	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	44	38	6	16%
Fonds gérés	264 281	264 507	(226)	(0%)
Encours brut des fonds gérés	265 823	269 015	(3 192)	(1%)
Provision sur fonds gérés	(9 764)	(6 508)	(3 256)	50%
Créances rattachées	8 222	2 000	6 222	311%
Titres participatifs	5 510	5 510	-	0%
Montant brut des titres participatifs	5 510	5 510	-	0%
Total	893 808	304 807	589 001	193%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres de participation	110 849	83 211	27 638	33%
Provisions sur titres de participation	(13 343)	(9 790)	(3 553)	36%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(1 425)	(995)	(430)	43%
Total	96 081	72 426	23 655	33%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

DESCRIPTION	% DE DÉTENTION	31/12/2016	PROVISION 31/12/2016	31/12/2015	PROVISION 31/12/2015
Titres cotés		16 223	(2 723)	11 002	(2 723)
PGH	0,43%	5 093	-	5 093	-
Syphax airlines	3,59%	2 000	(2 000)	2 000	(2 000)
Hannibal lease	3,50%	2 001	-	1 957	-
MIP	4,71%	973	(723)	973	(723)
Tawasol group Holding	0,84%	701	-	727	-
Euro-Cycles	0,13%	1 000	-	252	-
UADH (*)	1,58%	4 455	-	-	-
Titres non cotés		94 626	(10 620)	72 209	(7 067)
Tunisie Sicav	1,75%	10 380	(1)	10 002	(1)
Batam	13,71%	5 490	(5 490)	5 490	(5 490)
FCPR Amen Capital	100,00%	5 000	(395)	5 000	-
FCPR Amen Capital 2	68,80%	6 880	-	6 880	-
FCPR Fonds de développement régional	12,50%	5 000	(197)	5 000	-
Hôpital privée el Amen	4,50%	1 080	-	1 080	-
Fidelity obligations Sicav	5,27%	26 256	(156)	13 256	-
FCPR Tunisie-Invest Croissance	18,75%	3 000	-	3 000	-
FCPR Swing	18,60%	4 000	(202)	2 000	-
FCPR Maxula Espoir	12,86%	1 500	-	1 500	-
Altermed APEF	7,38%	2 064	-	1 980	(250)
Union de factoring	9,24%	1 387	-	1 387	-
FCP Sicav MAC épargnant	11,47%	1 183	-	1 135	-
FCPR Tunisian developpement	66,67%	1 003	(102)	1 003	(25)
Phenicia Seed Fund	10,07%	848	(366)	848	(190)
Finacorp Obligations Sicav	14,87%	1 000	-	1 000	-
Société Tunis Center	9,38%	938	-	938	-
La marine Hammamet Sud	3,59%	700	(338)	700	(346)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-
FCP MAC Croissance	23,49%	1 445	(18)	1 100	(24)
La maison des banques	7,16%	588	(215)	588	(234)
FCP Capitalisation en garantie	1,25%	500	-	500	-
FCP Smart equity 2	0,00%	500	-	500	(27)
FCPR valeur développement	16,67%	500	(29)	500	(26)
Taysir micro finance	16,67%	1 167	-	833	-
ADVANS Tunisie	6,85%	446	-	446	-
Société inter-bank Service	3,10%	400	(212)	400	(190)
STEG énergies renouvelables	8,00%	100	(24)	100	(73)

Clinique EL Amen Gafsa	6,29%	275	-	275	-
Clinique EL Amen Beja	5,38%	525	-	525	-
Sté Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-
Microcred Tunisia SA	10,00%	1 200	-	800	-
Société monétique Tunisie	10,37%	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	236	-
MAXULA d'investissement Sicav	1,93%	200	-	200	-
Société tunisienne de garantie	5,00%	150	-	150	-
Tunisie Clearing	3,33%	185	-	157	-
FCP MAC équilibre	27,66%	874	-	835	-
S T H Djerba	-	193	-	193	-
S.O.D.I.N.O	0,21%	100	(25)	100	(25)
SAGES	15,10%	76	(76)	76	(76)
EL KHIR (**)	31,64%	2 753	(2 685)	-	-
FCP MAC Horizon 2022	-	1 000	-	-	-
FCP Valeurs institutionnelles	-	2 000	-	-	-
FCP MAC EL HOUDA	-	113	(1)	-	-
Autres	-	122	(88)	227	(90)
Total		110 849	(13 343)	83 211	(9 790)

(*) Le titre UADH a été reclassé du portefeuille Titres de Placements au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(**) Le titre EL KHIR a été reclassé des parts dans les entreprises associées au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Parts dans les entreprises associées	135 368	124 862	10 506	8%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	(556)	556	(100%)
Créances rattachées	-	84	(84)	(100%)
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(303)	(2 883)	2 580	(89%)
Total	135 065	121 507	13 558	11%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit

DESCRIPTION	% DE DÉTENTION	31/12/2016	PROVISION 31/12/2016	31/12/2015	PROVISION 31/12/2015
Titres cotés		63 814	-	63 814	-
ENNAKL	8,87%	32 341	-	32 341	-
TUNISIE LEASING	32,48%	31 473	-	31 473	-
Titres non cotés		71 554	(303)	61 048	(2 883)
MAGHREB LEASING ALGERIE	42,61%	30 415	-	30 415	-
TLG FINANCE	22,06%	9 329	-	9 330	-
AMEN SANTE	16,00%	7 480	-	7 480	-
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	28,79%	4 533	-	2 925	-
EL KHIR (**)	-	-	-	2 753	(2 685)
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	28,00%	4 536	-	2 400	-
EL IMRANE	30,00%	2 100	-	2 100	-
HAYETT	25,00%	3 012	-	1 013	-
EL KAWARIS	29,36%	969	-	969	-
AMEN INVEST	36,90%	494	-	494	-
TUNISYS	29,85%	448	-	448	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(109)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	30,00%	150	-	150	-
SICAV AMEN	0,12%	146	(87)	146	(89)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,04%	2 074	-	74	-
ASSURANCE COMAR CÔTE D'IVOIRE	30,00%	5 516	-	-	-
Total		135 368	(303)	124 862	(2 883)

(**) Le titre EL KHIR a été reclassé des parts dans les entreprises associées au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Parts dans les entreprises liées	40 997	40 997	0	0%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	(3 750)	(7 500)	3 750	(50%)
Provision sur parts dans les entreprises liées	(607)	(738)	131	(18%)
Total	36 640	32 759	3 881	12%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit

DESCRIPTION	% DE DÉTENTION	31/12/2016	PROVISION 31/12/2016	31/12/2015	PROVISION 31/12/2015
AMEN FINANCE COMPANY «AFC»	30,00%	30 000	-	30 000	-
AMEN PROJECT	53,01%	4 790	-	4 790	-
SOGEREC	75,74%	3 402	(607)	3 402	(738)
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
Total		40 997	(607)	40 997	(738)

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Parts avec convention en rétrocession	36 235	40 046	(3 811)	(10%)
Montant restant à libérer sur participation avec convention en rétrocession	(1 200)	-	(1 200)	100%
Créances rattachées	17	2 917	(2 900)	(99%)
Provision sur participation avec convention en rétrocession	(3 416)	(3 688)	272	(7%)
Total	31 636	39 275	(7 639)	(19%)

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

FILIALE	ADRESSE	ACTIVITÉ	PARTICIPATION DÉTENUE %	CAPITAUX PROPRES 2016	RÉSULTAT NET 2016
SICAR AMEN	AMEN BANK	SICAR	88,20%	12 717	2 456
LE RECOUVREMENT	AMEN BANK	Société de recouvrement de créances	99,88%	2 858	131
AMEN PROJECT	AMEN BANK	S o c i é t é	53,01%	10 389	257
SOGEREC	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	75,74%	3 691	174
AMEN CAPITAL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	51,00%	915	138
AMEN FINANCE COMPANY «AFC»	AMEN BANK	Société de participation	30,00%	91 709	4 027
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	0,00%	4	17

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2016 un solde de 120 854 mDT contre un solde de 117 566 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Immobilisations incorporelles	841	1 621	(780)	(48%)
Immobilisations incorporelles	8 351	8 351	-	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(7 326)	(6 546)	(780)	12%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	116 442	111 577	4 865	4%
Immobilisations corporelles	175 517	165 623	9 894	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(59 075)	(54 046)	(5 029)	9%
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
Total	120 854	117 566	3 288	3%

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 31/12/2016 un montant de 22 251 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ARRETE AU 31/12/2016

DESCRIPTION	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	ACQUI- SITION	CESSION / TRANSFERT	VALEUR BRUTE AU 31/12/2016	AMORT / PROVISION CUMUL AU 31/12/2015	DOTATION	REPRISE /SORTIE	AMORT CUMUL AU 31/12/2016	VCN AU 31/12/2016
1) Immobilisation Incorporelles	8 351	-	-	8 351	(6 730)	(780)	-	(7 510)	841
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	7 202	-	-	7 202	(5 919)	(740)	-	(6 659)	543
Droit au bail	965	-	-	965	(627)	(40)	-	(667)	298
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	165 819	13 467	(3 572)	175 714	(54 245)	(6 150)	1 122	(59 273)	116 441
Immobilisation d'exploitation	92 097	6 632	(271)	98 458	(27 582)	(3 040)	231	(30 391)	68 067
Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
Bâtiments	64 437	4 570	(58)	68 949	(12 496)	(1 504)	18	(13 982)	54 967
Aménagements de bâtiments	23 950	2 062	(213)	25 799	(15 086)	(1 536)	213	(16 409)	9 390
Immobilisation hors exploitation	39 988	3 756	(2 289)	41 455	(3 787)	(191)	-	(3 978)	37 477
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	39 988	3 756	(2 289)	41 455	(3 787)	(191)	-	(3 978)	37 477
Mobiliers de bureau	6 596	395	(136)	6 855	(4 085)	(557)	112	(4 530)	2 325
Matériels de transport	3 830	1 372	(702)	4 500	(1 757)	(738)	605	(1 890)	2 610
Matériels informatique	9 429	379	(157)	9 651	(6 985)	(764)	157	(7 592)	2 059
Machines DAB	6 356	241	-	6 597	(4 755)	(334)	-	(5 088)	1 509
Coffres forts	2 344	-	(17)	2 327	(1 420)	(137)	17	(1 541)	786
Autres immobilisations	5 179	692	-	5 871	(3 874)	(389)	-	(4 263)	1 608
3) Immobilisations encours	4 368	6 034	(6 830)	3 572	-	-	-	-	3 572
Immobilisations corporelles encours	3 977	786	(2 233)	2 530	-	-	-	-	2 530
Immobilisations incorporelles encours	391	5 248	(4 597)	1 042	-	-	-	-	1 042
Total	178 538	19 501	(10 402)	187 637	(60 975)	(6 930)	1 122	(66 783)	120 854

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2016 un montant de 158 398 mDT contre un montant de 72 601 mDT et se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes d'attente et de régularisation	75 205	(5 987)	81 192	(1356%)
Compte d'attente	81 926	14 739	67 187	456%
Compte d'attente de la salle de marché	70 759	(3)	70 762	(2 181 327%)
Compte d'attente de la compensation	8 842	13 148	(4 306)	(33%)
Autres comptes d'attente	2 325	1 594	731	46%
Compte de régularisation	(6 721)	(20 726)	14 005	(68%)
Autres	83 193	78 588	4 605	6%
Stock en matières, fournitures et timbres	289	310	(21)	(7%)
Etat, impôts et taxes	3 925	5 645	(1 720)	(30%)
Allocation familiales	197	289	(92)	(32%)
Dépôts et cautionnements	117	117	-	0%
Opérations avec le personnel	64 159	58 954	5 205	9%
Débiteurs divers	11 330	9 729	1 601	16%
Créances sur l'Etat	1 154	1 360	(206)	(15%)
Autres	2 022	2 184	(162)	(7%)
Total	158 398	72 601	85 797	118%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	(16 559)	(19 944)	3 385	(17%)
Provision sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(9 331)	2 000	(21%)
Provision sur compte d'attente de la compensation	(7 782)	(9 122)	1 340	(15%)
Provision sur autres comptes d'attente	(1 446)	(1 491)	45	(3%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	(19 417)	(19 666)	249	(1%)
Provision sur opérations avec le personnel	(751)	(801)	50	(6%)
Provision sur débiteurs divers	(3 298)	(3 489)	191	(5%)
Provision sur autres comptes	(15 368)	(15 376)	8	(0%)
Total	(35 976)	(39 610)	3 634	(9%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2015	DOTATION	REPRISE	31/12/2016
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(19 944)	(7)	3 391	(16 558)
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(9 331)	-	2 000	(7 331)
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(9 122)	(1)	1 341	(7 782)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 491)	(6)	50	(1 445)
Provisions sur autres comptes	(19 666)	(9)	255	(19 418)
Provisions sur opérations avec le personnel	(801)	-	49	(752)
Provisions sur débiteurs divers	(3 489)	(9)	199	(3 298)
Provisions sur autres comptes	(15 376)	-	7	(15 368)
Total	(39 610)	(16)	3 646	(35 976)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2016, cette rubrique accuse un solde de 818 196 mDT enregistrant ainsi une hausse de 318 002 mDT par rapport au 31.12.2015.

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	40 733	17	40 716	2 395 06%
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	463	177	286	162%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	777 000	500 000	277 000	55%
Total	818 196	500 194	318 002	64%

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2016 un solde de 468 866 mDT contre un solde de 509 230 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	463 754	490 658	(26 904)	(5%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 112	18 572	(13 460)	(72%)
Total	468 866	509 230	(40 364)	(8%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Avoirs sur établissements bancaires	61 044	10 837	50 207	463%
Emprunts auprès des établissements bancaires	402 710	479 821	(77 111)	(16%)
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	463 754	490 658	(26 904)	(5%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle se détaille comme suit:

DESCRIPTION	< OU = 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS & MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Etablissements bancaires	377 828	85 926	-	-	463 754
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	61 044	-	-	-	61 044
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	52 000	-	-	-	52 000
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	264 387	85 926	-	-	350 313
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	397	-	-	-	397
Etablissements financiers	5 112	-	-	-	5 112
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	5 112	-	-	-	5 112
Total	382 940	85 926	-	-	468 866

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

DESCRIPTION	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	463 754	463 754
Dépôts et avoirs des établissements financiers	-	908	4 204	5 112
Total	-	908	467 958	468 866

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2016 un solde de 5 116 938 mDT contre un solde de 5 142 391 mDT au 31.12.2015 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dépôts à vue	1 386 357	1 368 092	18 265	1%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 730 581	3 774 299	(43 718)	(1%)
Epargne	1 284 653	1 136 508	148 146	13%
Dépôts à terme	2 334 150	2 522 267	(188 117)	(7%)
Dépôts à terme en dinars	1 935 209	2 219 451	(284 242)	(13%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	11 205	5 380	5 824	108%
Dépôts à terme en devises	385 979	296 986	88 993	30%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 757	450	1 307	291%
Autres sommes dues à la clientèle	111 778	115 524	(3 746)	(3%)
Total	5 116 938	5 142 391	(25 453)	(0%)

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< OU = 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS & MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Dépôts à vue	1 386 357	-	-	-	1 386 357
Epargne	1 284 653	-	-	-	1 284 653
Dépôts à terme	1 906 373	20 016	8 820	-	1 935 209
Autres sommes dues à la clientèle	111 778	-	-	-	111 778
Dettes rattachées	192 750	195 348	10 843	-	398 941
Total	4 881 911	215 364	19 663	-	5 116 938

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit:

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Dépôts à vue	2 523	16 397	1 367 437	1 386 357
Epargne	-	-	1 284 653	1 284 653
Dépôts à terme	11 500	86 720	1 836 989	1 935 209
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	111 778	111 778
Dettes rattachées	-	-	398 941	398 941
Total	14 023	103 117	4 999 798	5 116 938

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 914 432 mDT contre 911 881 mDT au 31/12/2015 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Emprunts matérialisés	292 141	257 038	35 103	14%
Ressources spéciales	622 291	654 843	(32 552)	(5%)
Total	914 432	911 881	2 551	0%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Emprunts matérialisés	285 443	249 474	35 969	14%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	6 698	7 564	(866)	(11%)
Total	292 141	257 038	35 103	14%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 31.12.2016 se détaille comme suit :

EMPRUNTS	CAPITAL INITIAL	TAUX	DATE D'ÉMISSION	DATE D'ÉCHÉANCE	ENCOURS AU 31/12/2015	REMBOURSEMENTS / EMISSIONS	ENCOURS AU 31/12/2016
Emprunts obligataires	40 000				8 000	(4 000)	4 000
AMEN BANK 2006	40 000	TMM+1%	01/01/2005 - 29/01/2017		8 000	(4 000)	4 000
Emprunts subordonnés	410 000				237 974	40 469	278 443
AMEN BANK 2008 (1)	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2023		10 666	(1 333)	9 333
AMEN BANK 2008 (2)	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2028		13 000	(1 000)	12 000
AMEN BANK 2009 (1)	30 000	5%	30/09/2009 - 30/09/2024		17 994	(4 002)	13 992
AMEN BANK 2009 (2)	30 000		30/09/2009 - 30/09/2024		17 994	(0)	17 994
AMEN BANK 2010	80 000		01/08/2010 - 31/08/2025		53 320	(5 336)	47 984
AMEN BANK 2011 (1)	40 500	6%	26/09/2011 - 25/09/2021		24 300	(4 050)	20 250
AMEN BANK 2011 (2)	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021		5 700	(950)	4 750
AMEN BANK 2012 (1)	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012 - 17/09/2022		28 000	(4 000)	24 000
AMEN BANK 2012 (2)	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022		7 000	(1 000)	6 000
AMEN BANK 2014 catégories A fixes	38 800	7,35%	28/02/2015 - 27/02/2022		38 800	(7 760)	31 040
AMEN BANK 2014 catégories B fixes	500	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022		500	20 200	20 700
AMEN BANK 2014 catégories variable	20 700	TMM+1,9%	28/02/2015 - 27/02/2022		20 700	(20 300)	400
AMEN BANK 2016 Catégories A	46 655	7,45%	21/09/2016 - 21/11/2021		-	46 655	46 655
AMEN BANK 2016 Catégories B	23 345	7,50%	21/09/2016 - 21/11/2023		-	23 345	23 345
Emprunts sous seing privé	5 000				3 500	(500)	3 000
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			3 500	(500)	3 000
Total	455 000				249 474	35 969	285 443

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Ressources budgétaires	6 500	6 404	96	1%
Ressources extérieures	615 791	648 439	(32 648)	(5%)
Total	622 291	654 843	(32 552)	(5%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Lignes extérieures en dinars	579 743	611 311	(31 568)	(5%)
Ligne BIRD	795	795	-	0%
Ligne Italienne	9 757	12 650	(2 893)	(23%)
Ligne allemande «FOCR ED'S»	36	77	(41)	(53%)
Ligne CFD (mise à niveau)	17 081	16 958	123	1%
Ligne CFD restructuration financière	7 174	8 958	(1 784)	(20%)
Ligne Banque mondiale pour le financement. Micro et PME	7 227	8 000	(773)	(10%)
Ligne Espagnole (BCT 2002/7)	3 008	3 754	(746)	(20%)
Ligne AFD hôtellerie	46 478	52 028	(5 550)	(11%)
Ligne BEI investissement	407 367	426 936	(19 569)	(5%)
Ligne BM Efficacité Energétique	39 250	33 385	5 865	18%
Ligne BAD-MPME	5 000	5 000	-	0%
Ligne SANAD	31 815	37 600	(5 785)	(15%)
Ressources spéciales BQ mondiale efficacité énergétique	4 755	5 170	(415)	(8%)
Lignes extérieures en devises	31 971	33 061	(1 090)	(3%)
Ligne BEI en euro «BEI»	31 970	33 026	(1 056)	(3%)
Ligne KFW en euro	1	1	-	0%
Ligne Inter arabe	-	34	(34)	(100%)
Total	611 714	644 372	(32 658)	(5%)
Dettes rattachées	4 077	4 067	10	0%
Total	615 791	648 439	(2 893)	(0%)

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS & MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts matérialisés	18 558	31 502	184 826	57 255	292 141
Emprunts matérialisés	11 860	31 502	184 826	57 255	285 443
Dettes rattachées	6 698	-	-	-	6 698
Ressources extérieures	11 370	41 891	356 373	206 157	615 791
Ressources extérieures en dinars	6 483	36 415	335 573	201 272	579 743
Ressources extérieures en devises	810	5 476	20 800	4 885	31 972
Dettes rattachées	4 077	-	-	-	4 077
Ressources budgétaires	2 965	347	1 638	1 550	6 500
Ressources budgétaires	2 931	347	1 638	1 550	6 466
Dettes rattachées	34	-	-	-	34
Total	32 893	73 740	542 837	264 962	914 432

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Emprunts matérialisés	-	76 588	215 553	292 141
Ressources budgétaires	-	-	6 500	6 500
Ressources extérieures	-	-	615 791	615 791
Total	-	76 588	837 844	914 432

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Provision sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Autres provisions pour passifs et charges	2 699	2 092	607	29%
Provision pour passifs et charges	4 402	3 403	999	29%
Comptes d'attente et de régularisation	185 752	201 783	(16 031)	(8%)
Compte d'attente	2 158	2 688	(530)	(20%)
Compte de régularisation	(4)	(4)	-	0%
Créditeurs divers	161 802	182 973	(21 171)	(12%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	102 736	127 769	(25 033)	(20%)
Dépôts du personnel	5 043	3 748	1 295	35%
Charges à payer	54 023	51 456	2 567	5%
Etat, impôts et taxes	19 254	14 422	4 832	34%
Autres	2 542	1 704	838	49%
Total autres passifs	190 154	205 186	(15 032)	(7%)

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 734 331 mDT au 31.12.2016 enregistrant ainsi une augmentation de 63 159 mDT par rapport au 31.12.2015.

Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2015 avec des dividendes distribués pour (26 888) mDT;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 41 mDT;
- * Du résultat arrêté au 31.12.2016 pour 90 006 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVES LÉGALES	RÉSERVE À RÉGIME SPÉCIAL ET	RÉSERVES	PRIMES D'ÉMISSION	FOND SOCIAL ET DE RETRAITE	ÉCART DE RÉÉVALUATION	RÉSULTATS REPORTÉS	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAUX
Solde au 31/12/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735	423	5	60 458	671 172
Affectation du résultat 2015	-	-	25 178	-	-	3 300	-	31 980	(60 458)	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(26 888)	-	(26 888)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations (***)	5 093	-	-	-	-	-	-	(5 093)	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	-	41	-	-	-	41
Résultat de l'exercice 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	90 006	90 006
Solde au 31/12/2016	127 313	12 222	348 308	-	120 979	(*) 35 076	(**) 423	4	90 006	734 331

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2016:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 34 835 mDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 241 mDT

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

(***) Le capital social de la banque est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2016 à 516 942 mDT contre 482 485 mDT au terme de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Cautions	457 570	427 352	30 218	7%
Avals	37 743	39 347	(1 604)	(4%)
Autres garanties données	21 629	15 786	5 843	37%
Total	516 942	482 485	34 457	7%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Cautions en faveur des banques	144 816	193 255	(48 439)	(25%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	-	0%
Cautions en faveur de la clientèle	292 576	213 919	78 657	37%
Total	457 570	427 352	30 218	7%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Avais en faveur des banques locales	-	6 000	(6 000)	(100%)
Avais en faveur de la clientèle	37 743	33 347	4 396	13%
Total	37 743	39 347	(1 604)	(4%)

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Cautions en faveur des banques	-	-	144 816	144 816
Cautions en faveur des établissements financiers	-	20 178	-	20 178
Cautions en faveur de la clientèle	-	15 043	277 533	292 576
Total	-	35 221	422 349	457 570

Note 4-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 245 703 mDT au 31.12.2015 à 339 146 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Crédits documentaires Import	208 925	185 372	23 553	13%
Crédits documentaires Export	130 221	60 331	69 890	116%
Total	339 146	245 703	93 443	38%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Crédits documentaires Import	-	72 476	136 449	208 925
Crédits documentaires Export	-	-	130 221	130 221
Total	-	72 476	266 670	339 146

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Effets refinançables données en garantie	241 000	262 000	(21 000)	(8%)
BTA données en garantie	439 000	144 000	295 000	205%
Emprunt national donné en garantie	97 000	94 000	3 000	3%
Total	777 000	500 000	277 000	55%

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2016 à 245 930 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Engagements de financement donnés	239 342	276 873	(37 531)	(14%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	20 225	(20 225)	(100%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	229 116	247 087	(17 971)	(7%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	205 663	192 014	13 649	7%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	11 867	10 321	1 546	15%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financières MT	2 500	-	2 500	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	9 086	44 752	(35 666)	(80%)
Autorisation des crédits par carte	10 226	9 561	665	7%
Engagements sur Titres	6 588	9 380	(2 792)	(30%)
Participations non libérées	6 375	8 982	(2 607)	(29%)
Titres à recevoir	-	362	(362)	(100%)
Titres à livrer	213	36	177	495%
Total	245 930	286 253	(40 323)	(14%)

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Engagements de financement donnés	-	-	239 342	239 342
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	-	-
Engagements de financement donnés	-	-	229 116	229 116
Autorisation de crédits par carte	-	-	10 226	10 226
Engagements sur titres	3 750	68	2 770	6 588
Participation non libérées	3 750	68	2 557	6 375
Titres à recevoir	-	-	-	-
Titres à livrer	-	-	213	213
Total	3 750	68	242 112	245 930

Note 4-5.Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 11 499 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Engagements de financement reçus	11 499	45 494	(33 995)	(75%)
Auprès des établissements bancaires	11 499	45 494	(33 995)	(75%)
Auprès des établissements financiers	-	-	-	
Auprès des assurances	-	-	-	
Auprès de la clientèle	-	-	-	
Total	11 499	45 494	(33 995)	(75%)

La ventilation des engagements reçus selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUE	ENTREPRISES LIÉES	ENTREPRISES ASSOCIÉES	AUTRES	TOTAL
Engagements de financement reçus	-	-	11 499	11 499
Auprès des établissements bancaires	-	-	11 499	11 499
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-
Total	-	-	11 499	11 499

Note 4-6.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2016 à 3 467 728 mDT contre 3 424 934 mDT au terme de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Garanties reçues de l'Etat	97 591	85 820	11 771	14%
Garanties reçues des autres Etablissements bancaires, financiers et de l'assurance	9 722	12 803	(3 081)	(24%)
Garanties reçues de la clientèle	3 360 415	3 326 311	34 104	1%
Total	3 467 728	3 424 934	42 794	1%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31.12.2016 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

CLASSE	GARANTIES RÉELLES	GARANTIES REÇUES DE L'ETAT	GARANTIES REÇUES / ETABLISSEMENTS BANCAIRES	ACTIFS FINANCIERS	GARANTIES REÇUES / ASSURANCES	AUTRES	TOTAL DES GARANTIES REÇUES
Classe 0	1 397 809	74 544	7 361	39 809	1 269	3 355	1 524 147
Classe 1	1 371 814	12 002	892	27 437	167	589	1 412 901
Classe 2	45 717	584	-	-	-	248	46 549
Classe 3	29 026	1 889	-	240	33	1 180	32 368
Classe 4	434 595	8 572	-	375	-	208	443 750
Classe 5	8 013	-	-	-	-	-	8 013
Total	3 286 974	97 591	8 253	67 861	1 469	5 580	3 467 728

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2016 s'élèvent à 19 795 mDT se présentent comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Devises vendues au comptant à livrer	(46 013)	(30 849)	(15 164)	49%
Devises achetées au comptant à recevoir	65 808	41 126	24 682	60%
Total	19 795	10 277	9 518	93%

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2016 s'élèvent à 562 709 mDT se présente comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Devises vendues à terme à livrer	(123 956)	(156 005)	32 049	(21%)
Devises achetées à terme à recevoir	686 665	661 766	24 899	4%
Total	562 709	505 761	56 948	11%

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2016 un montant de 433 030 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	9 051	9 967	(916)	(9%)
Opérations avec la clientèle	409 394	418 762	(9 367)	(2%)
Autres intérêts et revenus assimilés	14 585	17 075	(2 490)	(15%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	6 501	8 004	(1 503)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	8 084	9 071	(987)	(11%)
Total	433 030	445 804	(12 773)	(3%)

Note 5-2. Commissions en produits

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	46 043	40 428	5 615	14%
Opérations sur placement et titres	2 588	2 734	(146)	(5%)
Opérations de change	1 704	1 823	(119)	(7%)
Opérations de commerce extérieur	4 733	5 147	(414)	(8%)
Gestion, étude et engagement	10 587	8 153	2 434	30%
Opérations monétiques et de banque directe	12 477	10 411	2 066	20%
Bancassurance	2 433	2 168	265	12%
Autres commissions	1 322	889	432	49%
Total	81 886	71 753	10 133	14%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2016 et 2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Gain net sur titres de transaction	1 650	36	1 614	4 483%
Gain net sur titres de placement	28 938	45 747	(16 809)	(37%)
Gain net sur opérations de change	19 212	17 038	2 174	13%
Total	49 800	62 821	(13 021)	(21%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres de placement à revenu fixe	28 347	46 083	(17 736)	(38%)
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	15 421	34 766	(19 345)	(56%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	12 926	11 317	1 609	14%
Titres de placement à revenu variable	591	(336)	927	(276%)
Dividendes sur les titres de placement	413	348	65	19%
Plus values de cession	456	732	(276)	(38%)
Moins values de cession des titres de placement	(281)	(224)	(57)	25%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(460)	(1 376)	916	(67%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	463	184	279	152%
Total	28 938	45 747	(16 809)	(37%)

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Gain net sur opérations de change BBE	3 356	2 843	513	18%
Gain net sur opérations de change en compte	15 747	14 104	1 643	12%
Autres résultats nets de change	109	91	18	20%
Total	19 212	17 038	2 174	13%

Le montant des intérêts sur les bons de trésor reclassé vers les titres d'investissement s'élève à 27 347 mDT. Par ailleurs le montant de la décôte s'élève à 1 820 mDT et celui de la prime s'élève à 368 mDT, ont été reclassés vers la rubrique PR6/CH5.

5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2016 un montant de 57 007 mDT contre 21 996 mDT en 2015. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	43 184	11 691	31 493	269%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	13 671	11 020	2 651	24%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	152	(715)	868	(121%)
Total	57 007	21 996	35 011	159%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	32 363	2 320	30 043	1 295%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	10 436	9 307	1 129	12%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	49	64	(15)	(24%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	336	-	336	100%
Total	43 184	11 691	31 493	269%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2016 un montant de 319 880 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(277 779)	(303 551)	25 772	(8%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(36 533)	(41 257)	4 724	(11%)
Opérations avec la clientèle	(211 352)	(228 416)	17 064	(7%)
Emprunts et ressources spéciales	(29 894)	(33 878)	3 984	(12%)
Autres intérêts et charges	(42 101)	(35 649)	(6 452)	18%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(29 702)	(22 640)	(7 062)	31%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(12 399)	(13 009)	610	(5%)
Total	(319 880)	(339 200)	19 320	(6%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2016 un montant de 85 707 mDT, enregistrant une baisse de 22 563 mDT par rapport à l'exercice 2015. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(79 219)	(68 213)	(11 006)	16%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(9 850)	(15 135)	5 285	(35%)
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	(31 851)	(19 099)	(12 752)	67%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(16 473)	(6 432)	(10 041)	156%
Total dotations	(137 393)	(108 879)	(28 514)	26%
Pertes sur créances	(54 476)	(79 386)	24 910	(31%)
Total dotations et pertes sur créances	(191 869)	(188 265)	(3 604)	2%
Reprises de provisions sur créances douteuses	16 222	13 936	2 286	16%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	16 426	5 592	10 834	194%
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	2 708	6 872	(4 164)	(61%)
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	34 948	47 608	(12 660)	(27%)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	17 048	955	16 093	1685%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	18 810	25 032	(6 222)	(25%)
Total Reprises	106 162	99 995	6 167	6%
Total des reprises et des récupérations sur créances	106 162	99 995	6 167	6%
Total	(85 707)	(88 270)	2 563	(3%)

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2016 un montant de 1 243 mDT, enregistrant une variation de 4 057 mDT par rapport à l'exercice 2015. Leur détail se présente comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(5 590)	(9 015)	3 425	(38%)
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 765	622	1 143	184%
Plus value sur cession sur titres d'investissement	910	3 027	(2 117)	(70%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	1 672	66	1 606	2433%
Total	(1 243)	(5 300)	4 057	(77%)

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2016 un montant de 108 652 mDT, en hausse de 10 462 mDT par rapport à 2015. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Frais du personnel	(81 852)	(73 842)	(8 010)	11%
Rémunération du personnel	(62 583)	(57 206)	(5 377)	9%
Charges sociales	(15 129)	(12 922)	(2 207)	17%
Impôts sur salaires	(1 173)	(998)	(175)	18%
Autres charges liées au personnel	(2 967)	(2 716)	(251)	9%
Charges générales d'exploitation	(19 870)	(17 945)	(1 925)	11%
Frais d'exploitation non bancaires	(9 021)	(7 595)	(1 426)	19%
Autres charges d'exploitation	(10 849)	(10 350)	(499)	5%
Dotations aux amortissements	(6 930)	(6 403)	(527)	8%
Total	(108 652)	(98 190)	(10 462)	11%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2016 et 2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Plus values sur cession des immobilisations	105	96	9	9%
Moins values sur cession des immobilisations	(194)	-	(194)	100%
Autres résultats exceptionnels	1 046	(1 476)	2 522	(171%)
Total	957	(1 380)	2 337	(169%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extra-ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments extra-ordinaires se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Contribution conjoncturelle	(6 381)	-	(6 381)	0%
Total	(6 381)	-	(6 381)	0%

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 3,535 dinars contre 2,473 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Résultat net en mDT	90 006	60 458	29 548
Nombre moyen d'actions	25 462 500	24 444 000	1 018 500
Résultat de base par action (en DT)	3,535	2,473	1,062
Résultat dilué par action (en DT)	3,535	2,473	1,062

Le capital est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à l'AGE du 16/06/2016. De ce fait, le résultat par action est calculé par rapport au nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2016, y compris les actions gratuites, comme si ces actions existaient depuis le début de l'année.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de -836 511 mDT à -693 532 mDT enregistrant une hausse de 142 979 mDT soit 17,09%. Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 744 274 mDT et des flux de financement de -24 296 mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de -576 999 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 744 274 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 209 340 mDT;
- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 404 319 mDT.
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 333 310 mDT.
- * Les décaissements nets sur titres de placement pour 11 919 mDT;
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 138 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour -32 709 mDT ;
- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -205 748 mDT;
- * Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour -4 295 mDT ;

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à -576 999 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

- * La variation des intérêts et dividendes pour -10 791 mDT ;
- * Les flux nets sur portefeuille investissement -555 901 mDT;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation -10 307 mDT ;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à -24 296 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

- * L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 35 969 mDT.
- * La variation des ressources spéciales pour 33 418 mDT ;
- * Le mouvement du fonds social de 41 mDT.

Flux nets négatifs:

- * Le versement des dividendes pour -26 888 mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à -693 532 mDT contre -836 511 mDT au 31 décembre 2015.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2016 s'est établi comme suit :

DESCRIPTION	2 016	2 015
Actifs	190 346	172 913
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	107 721	107 781
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	28 973	51 212
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	20 649	26 933
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	8 323	24 279
Titres de transaction	53 650	13 920
Passifs	(883 878)	(1 009 424)
Banque centrale, CCP	(817 733)	(500 194)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(40 733)	(17)
Emprunts auprès de la BCT	(777 000)	(500 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(66 145)	(509 230)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(61 044)	490 658
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers < 90 jours	(5 101)	(18 572)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(693 532)	(836 511)

7- Autres notes

Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,31% du capital de AMEN BANK;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans AMEN BANK 27,93% des droits de vote;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK;
- Les sociétés contrôlées par AMEN BANK ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de surveillance de AMEN BANK, les membres du Directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2016.

Société «PGI Holding»

• AMEN BANK loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2016 s'élève à 129 mDT (HT).

• AMEN BANK participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'AMEN BANK dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2016 est de 160 mDT (HT).

Société «COMAR»

AMEN BANK a réalisé avec la société COMAR les conventions et opérations suivantes:

- 1- Le total des engagements de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève à 515 mDT
- 2- Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'AMEN BANK. Les revenus de ces immeubles au titre de 2016 s'élèvent à 22 mDT (HT).

3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, materiel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 055 mDT,
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de 2016 s'élève à 2 406 mDT (HT)

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'AMEN BANK s'élève à 43 248 mDT

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes

1- Dix neuf (19) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confie de 264 312 mDT La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 2 632 mDT (HT)

2- En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, «AMEN BANK» est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société «SICAR Amen» En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes

- une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes,
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif,
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille La rémunération au titre de l'exercice 2016, s'élève à 108 mDT (HT)

Société «Tunisie Leasing»

La banque a réalisé avec la société Tunisie Leasing dans laquelle elle détient 32,48% du capital les opérations suivantes

- Le total des engagements de la société Tunisie Leasing auprès d'AMEN BANK s'élève à 40 944 mDT ,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'AMEN BANK au profit de Tunisie Leasing enregistre un encours de 21 248 mDT ,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 883 mDT correspondant au reliquat du montant de la participation d'AMEN BANK, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société «Le Recouvrement» dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale En vertu de cette convention, «AMEN BANK» est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société «Le Recouvrement» En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT)

Au cours de 2016, "AMEN BANK" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 50 377 mDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés et ce, soit un dinar par créance Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice

Société «Tunisys»

La société a réalisé avec la société Tunisys, dans laquelle elle détient 29,85% du capital, des opérations suivantes

1 La société Tunisys a contracté un crédit auprès d'AMEN BANK pour un montant de 500 mDT l'encours du crédit s'élève au 31 Décembre 2016 à 139 mDT Les charges financières supportées par la société au cours de l'exercice 2016 se sont élevées à 14 mDT

2 AMEN BANK s'est portée caution personnelle et solidaire de la société au titre de cautionnements relatifs à trois marchés et ce pour des montants respectifs de 20 mDT, 8 mDT et 24 mDT, qui ont été bloqués par la Banque

3 AMEN BANK a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2016, pour un montant de 1 027 mDT

Société «Amen Finance Company» :

Une convention de gestion a été conclue avec la société AMEN FINANCE COMPANY dans laquelle la banque détient 30% du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, AMEN BANK se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société AMEN FINANCE COMPANY lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle fixe de 30 mDT hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de 5 mDT hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 s'élève à 30 mDT.

Société «EL IMRANE»

AMEN BANK a réalisé avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient 30% un total engagement qui s'élève à 17 889 mDT au 31.12.2016.

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit:

		SICAV AMEN	AMEN PREMIÈRE SICAV
Actif net au 31/12/2016 en mDT		52 633	185 165
<u>Commission de dépositaire</u>	Taux	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	Max	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	25 000 DT HT	25 000 DT HT
<u>Commission de distribution</u>	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	234 167 DT HT	989 101 DT HT

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit (en TND):

	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE & DES DIFFÉRENTS COMITÉS	
	CHARGE 2016	PASSIF AU 31/12/2016	CHARGE 2016	PASSIF AU 31/12/2016
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	300 000	-	320 000	525 000

	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE			MEMBRES DU DIRECTOIRE		
	CHARGE 2016	CHARGES SOCIALES 2016	PASSIF AU 31/12/2016	CHARGE 2016	CHARGES SOCIALES 2016	PASSIF AU 31/12/2016
Avantages à court terme	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531

Note 7-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2016 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2015, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A la fin du 31 décembre 2016, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2017 s'est établi à 103,2% en dépassement par rapport au niveau réglementaire de 80,00% fixé par la BCT pour 2017.

Note 7-3. Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2016. Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 24/03/2017. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 782 385 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 91 960 KDT.

1- Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention que certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Directoire sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FINOR
Walid BEN SALAH



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	93
BILAN CONSOLIDE	94
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE	95
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	96
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	97
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	98
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIF	106
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIF	111
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - INTERETS MINORITAIRES	113
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	114
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	116
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	118
(7) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	122
(8) AUTRES NOTES	123

BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31/12/2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	107 733	108 636
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	169 949	193 873
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 895 136	5 973 519
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	602 377	914 748
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	978 407	401 344
Titres mis en équivalence	(1-5)	154 205	129 608
AC6 Valeurs immobilisées	(*) (1-6)	200 586	202 027
AC7 Autres actifs	(1-7)	169 569	82 578
TOTAL ACTIFS		8 277 962	8 006 333
PA1 Banque Centrale et CCP	(2-1)	818 196	500 194
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	483 538	509 230
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 045 332	5 042 826
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	914 432	935 808
PA5 Autres passifs	(2-5)	191 114	211 031
TOTAL PASSIFS		7 452 612	7 199 089
Intérêts minoritaires	(3)	42 965	57 621
CP1 Capital		127 313	122 220
CP2 Réserves	(*)	563 108	564 666
CP5 Résultats reportés		4	5
CP6 Résultat de l'exercice		91 960	62 732
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(4)	782 385	749 623
TOTAL CAPITAUX PROPRES, PASSIFS ET INTÉRÊTS MINORITAIRES		8 277 962	8 006 333

(*) Les chiffres ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31/12/2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

	DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
Passifs éventuels				
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	516 942	482 485
HB02	Crédits documentaires	(5-2)	339 146	245 703
HB03	Actifs donnés en garantie	(5-3)	777 000	500 000
	Total passifs éventuels		1 633 088	1 228 188
Engagements donnés				
		(5-4)		
HB04	Engagements de financement donnés		239 342	276 873
HB05	Engagements sur titres		6 588	9 380
	Total engagements donnés		245 930	286 253
Engagements reçus				
HB06	Engagements de financement reçus	(5-5)	11 499	45 494
HB07	Garanties reçues	(5-6)	3 467 728	3 424 934

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DÉSIGNATION		NOTES	DU 1 ^{ER} JANV AU 31 DÉC 2016	DU 1 ^{ER} JANV AU 31 DÉC 2015
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(6-1)	433 332	447 751
PR2	Commissions (en produits)	(6-2)	82 895	72 361
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3)	50 277	62 956
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4)	45 103	12 709
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			611 607	595 777
Charges				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5)	(320 927)	(340 944)
CH2	Commissions encourues		(4 813)	(5 537)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(325 740)	(346 481)
PRODUIT NET BANCAIRE			285 867	249 296
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(6-6)	(85 826)	(88 344)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(6-7)	(1 260)	(5 443)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 437	1 606
CH6	Frais de personnel	(6-8)	(82 547)	(74 830)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6-8)	(20 408)	(18 203)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(6-8)	(12 307)	(6 449)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			84 956	57 633
	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		14 326	10 360
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6-9)	959	(1 392)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(6-10)	(4 406)	(4 655)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			95 835	61 946
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		(6 644)	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ			89 191	61 946
	Part du résultat revenant aux minoritaires		(2 769)	(786)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE			91 960	62 732
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN DINARS)			3,612	2,566
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DINARS)			3,612	2,566

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
Activités d'exploitation	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)	(*)	530 817	543 449
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(318 163)	(359 108)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		404 319	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		339 250	68 946
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		(46 727)	(386 563)
Titres de placement		12 454	(154 595)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(209 475)	(74 226)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 176	(40 291)
Impôts sur les bénéfices		(4 585)	(11 755)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		736 066	(419 472)
Activités d'investissement	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(22 675)	25 610
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(528 523)	12 494
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(10 324)	(10 924)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(561 522)	27 180
Activités de financement	(7-3)		
Emission d'actions		-	8 900
Emission d'emprunts		70 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(34 031)	(35 114)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(33 418)	(20 932)
Dividendes versés		(29 554)	(29 021)
Mouvements sur fonds social et de retraite		(164)	(89)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(27 167)	(16 256)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		147 377	(408 548)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS DÉBUT DE PÉRIODE	(*)	(853 274)	(444 726)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS FIN DE PÉRIODE	(7-4)	(705 897)	(853 274)

(*) Les chiffres ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

1 - REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises ,
- La norme comptable générale n° 01 ,
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT15 et NCT 20) ,
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ,
- Les normes comptables relatives aux OPCVM (NCT 16 à NCT 19) ,
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ,
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ,
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2 - DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2016.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3 - BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : Les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif,
- Les entreprises associées : Les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

4.1- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 - La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

SOCIÉTÉ	NATURE	TECHNIQUE DE CONSOLIDATION	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	PAYS DE RÉSIDENCE
AMEN BANK	Mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	99,97%	88,59%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	51,00%	52,57%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN FINANCE COMPANY «AFC»	Filiale	IG	30,00%	30,00%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	52,52%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	ME	42,61%	52,35%	Algérie
AMEN INVEST	Entreprise associée	ME	36,90%	36,90%	Tunisie
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	ME	32,48%	32,48%	Tunisie
ENNAKL	Entreprise associée	ME	34,08%	17,71%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	ME	30,00%	38,12%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	ME	28,79%	28,91%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Entreprise associée	ME	28,00%	28,07%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	ME	30,00%	30,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	ME	29,85%	29,85%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	ME	29,66%	29,52%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	ME	27,27%	36,13%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	ME	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	ME	23,24%	20,29%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	ME	22,06%	32,34%	Tunisie
SICAV AMEN	Entreprise associée	ME	0,12%	0,12%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	ME	27,00%	29,21%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	ME	0,04%	0,04%	Tunisie
COMAR CÔTE D'IVOIRE	Entreprise associée	ME	30,00%	32,27%	Côte d'Ivoire

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

En 2016, le Groupe AMEN BANK a enregistré l'entrée de la société COMAR CÔTE D'IVOIRE; par contre le groupe n'a connu aucune sortie de société de son périmètre.

5 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 – Créances sur la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ,
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ,
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ,
- Actifs préoccupants 50% ,
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements

de plus de 15 MDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien ,
- Les garanties reçues des banques et assurances ,
- Les garanties reçues du FNG (Fonds National de Garantie) et la SOTUGAR ,
- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (Bons de caisse, comptes à terme, comptes d'épargne,...) ,
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
- Elle est inscrite sur le titre foncier ,
- Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ,
- Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ,
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ,
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ,
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ,
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1,

- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ,
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 62 800 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 52 951 mDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 9 849 mDT a été dotée au titre de l'année 2016.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2016 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2016, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 30 mDT a été constatée au cours de 2016.

5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

5.4 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 27 724 mDT. Un stock de provision sur les créances du secteur touristique de 18 090 mDT a été constitué, dont une dotation nette de l'exercice 2016 de 6 050 mDT.

5.5 Portefeuille titres

5.5.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan; soit dans la rubrique portefeuille titres commercial, soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance (moins de trois mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement

Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Participations avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

5.5.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance, et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.5.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.6 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés en résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont déduits du résultat.

5.7 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées en résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont rajoutées en résultat.

5.8 Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants:

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	TAUX PRATIQUE
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation destinés à la vente » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés initialement à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation destinés à la vente ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.9 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

5.10 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.11 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2016. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2016.

5.12 Charge d'impôt

En 2016, le Groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6 - METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations ».

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part, les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

7 - PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés du périmètre de consolidation ont été retraitées conformément à celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables du fait que l'impact de ces retraitements a été jugé non significatif.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont principalement porté sur:

- Des comptes courants entre sociétés du groupe,
- Des commissions entre sociétés du groupe,
- Des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK,
- Des cessions internes ,
- Des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations),
- Des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe,
- Des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère AMEN BANK.

IV - NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1 - Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2016 un montant de 107 733 mDT contre 108 636 mDT au 31.12.2015 et se compose comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	47 968	49 897	(1 929)	(4%)
BCT, CCP & TGT	59 765	58 739	1 026	2%
TOTAL	107 733	108 636	(903)	(1%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	47 974	50 845	(2 871)	(6%)
Provisions sur caisse en dinars	(6)	(93)	87	(94%)
Sous Total (1)	47 968	50 752	(2 784)	(5%)
BCT	59 832	57 784	2 048	4%
Provisions sur BCT	(128)	(62)	(66)	106%
Sous Total (2)	59 704	57 722	1 982	3%
CCP	61	193	(132)	(68%)
Provisions sur CCP	-	(31)	31	(100%)
Sous Total (3)	61	162	(101)	(62%)
TOTAL	107 733	108 636	(903)	(1%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2016 un montant de 169 949 mDT contre 193 873 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 932	8 950	4 982	56%
Prêts aux établissements bancaires	21 455	31 219	(9 764)	(31%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	(7)	-	(7)	100%
Provisions sur les correspondants	(63)	(63)	-	0%
Total créances sur établissements bancaires	35 317	40 106	(4 789)	(12%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 323	23 946	(15 623)	(65%)
Prêts aux établissements financiers	125 394	128 791	(3 397)	(3%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	915	1 030	(115)	(11%)
Total créances sur établissements financiers	134 632	153 767	(19 135)	(12%)
TOTAL	169 949	193 873	(23 924)	(12%)

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2016 et 2015 se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes débiteurs à la clientèle	948 202	932 547	15 655	2%
Comptes débiteurs à la clientèle	927 703	913 925	13 778	2%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	20 499	18 622	1 877	10%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 330 792	4 453 405	(122 613)	(3%)
Autres concours à la clientèle en dinars	3 959 017	4 116 204	(157 187)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	371 775	337 201	34 574	10%
Crédits sur ressources spéciales	616 142	587 567	28 575	5%
Créances sur ressources budgétaires	23 540	15 684	7 856	50%
Créances sur ressources extérieures	592 602	571 883	20 719	4%
TOTAL	5 895 136	5 973 519	(78 383)	(1%)

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2016 un solde de 602 377 mDT contre un solde de 914 748 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres de transaction	56 828	22 672	34 156	151%
Titres à revenu fixe	54 735	13 920	40 815	293%
Titres à revenu variable	2 093	8 752	(6 659)	(76%)
Titres de placement	545 549	892 076	(346 527)	(39%)
Titres à revenu fixe	528 141	878 341	(350 200)	(40%)
Bons de trésors	306 856	670 402	(363 546)	(54%)
Créances rattachées / Bons de trésors	9 502	22 883	(13 381)	(58%)
Emprunts Obligataires	204 306	178 864	25 442	14%
Créances rattachées / Emprunts obligataires	7 477	6 192	1 285	21%
Titres à revenu variable	17 408	13 735	3 673	27%
Actions cotées	19 325	15 655	3 670	23%
Provision pour moins value latente des actions	(1 917)	(1 920)	3	(0%)
TOTAL	602 377	914 748	(312 371)	(34%)

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2016 un solde de 978 407 mDT contre 401 344 mDT au 31.12.2015. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Titres d'investissement	619 864	40 664	579 200	1 424%
Titres de participation	100 795	321 405	(220 610)	(69%)
Participations avec convention en rétrocession	257 748	39 275	218 473	556%
TOTAL	978 407	401 344	577 063	144%

Note 1-5. Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe AMEN BANK dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

Il présente un solde de 154 205 mDT au 31.12.2016 contre un solde de 129 608 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015
ENNAKL	19 301	11 575
MLA	52 940	42 025
TUNISIE LEASING	32 505	39 013
AMEN SANTE	8 847	10 177
TLG FINANCE	14 707	8 979
HAYETT	4 407	3 748
EL IMRANE	3 530	3 420
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	3 369	2 400
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	2 938	2 398
TUNINVEST INNOVATION SICAR	2 124	2 014
AMEN INVEST	1 070	1 490
EL KAWARIS	1 153	1 028
TUNISYS	917	781
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	117	377
SUNAGRI	99	82
AMEN PREMIERE	77	62
SICAV AMEN	59	39
COMAR COTE D'IVOIRE	6 045	-
TOTAL	154 205	129 608

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2016 un solde de 200 586 mDT contre un solde de 202 027 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Immobilisations incorporelles	80 315	86 082	(5 767)	(7%)
Immobilisations incorporelles	115 493	115 124	369	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(34 994)	(28 858)	(6 136)	21%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	116 700	111 577	5 123	5%
Immobilisations corporelles	175 871	165 701	10 170	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(59 171)	(54 124)	(5 047)	9%
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
TOTAL	200 586	202 027	(1 441)	(1%)

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2016 accuse un solde net de 79 443 mDT contre 84 457 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	INTÉGRATION GW SUR ACQUISITION 2016	VALEUR BRUTE AU 31/12/2016	AMORT CUMUL AU 31/12/2015	DOTATION AU 31/12/2016	AMORT CUMUL AU 31/12/2016	VCN AU 31/12/2015	VCN AU 31/12/2016
Goodwill ENNAKL (*)	101 769	339	102 108	(19 839)	(5 106)	(24 945)	81 930	77 163
Goodwill TUNISIE LEASING	4 686	-	4 686	(2 412)	(234)	(2 646)	2 274	2 040
Goodwill TLG Finance	256	-	256	(3)	(13)	(16)	253	240
TOTAL	106 711	339	107 050	(22 254)	(5 353)	(27 607)	84 457	79 443

* Retraité pour les besoins de la comparabilité.

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit:

DESCRIPTION	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015 CONSOLIDÉE	ACQUISITION	CESSION / TRANSFERT	VALEUR BRUTE AU 31/12/2016 CONSOLIDÉE	AMORT / PROVISION CUMUL AU 31/12/2015 CONSOLIDÉE	DOTATION	REPRISE / SORTIE	AMORT CUMUL AU 31/12/2016 CONSOLIDÉE	VCN AU 31/12/2016 CONSOLIDÉE
1) Immobilisations Incorporelles	115 124	-	369	115 493	(29 042)	(6 134)	(2)	(35 178)	80 315
Goodwill	106 711	-	339	107 050	(22 254)	(5 353)	-	(27 607)	79 443
Fonds de commerce acquis	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	7 263	-	30	7 293	(5 976)	(741)	(3)	(6 720)	574
Droit au bail	966	-	-	966	(628)	(40)	1	(667)	298
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	165 701	13 483	(3 115)	176 069	(54 124)	(6 173)	928	(59 369)	116 700
Immobilisation d'exploitation	92 100	6 632	(267)	98 465	(27 582)	(3 043)	218	(30 407)	68 058
Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
Bâtiments	64 437	4 570	(58)	68 949	(12 494)	(1 504)	16	(13 982)	54 967
Aménagements de batiments	23 953	2 062	(209)	25 806	(15 088)	(1 539)	202	(16 425)	9 381
Immobilisation hors exploitation	39 977	3 756	(2 094)	41 639	(3 590)	(191)	(197)	(3 978)	37 661
Terrains hors exploitation	853	-	(669)	184	-	-	-	-	184
Bâtiments	39 124	3 756	(1 425)	41 455	(3 590)	(191)	(197)	(3 978)	37 477
Mobiliers de bureau	6 623	405	(134)	6 894	(4 101)	(561)	114	(4 548)	2 346
Matériels de transport	3 897	1 372	(702)	4 567	(1 778)	(751)	605	(1 924)	2 643
Matériels informatique	9 208	385	116	9 709	(7 021)	(767)	168	(7 620)	2 089
Machines DAB	6 356	241	-	6 597	(4 755)	(334)	1	(5 088)	1 509
Coffres forts	2 344	-	(17)	2 327	(1 420)	(137)	16	(1 541)	786
Autres immobilisations	5 196	692	(17)	5 871	(3 877)	(389)	3	(4 263)	1 608
3) Immobilisations encours	4 368	6 034	(6 831)	3 571	-	-	-	-	3 571
Immobilisations corporelles encours	3 977	786	(2 233)	2 530	-	-	-	-	2 530
Immobilisations incorporelles encours	391	5 248	(4 598)	1 041	-	-	-	-	1 041
TOTAL	285 193	19 517	(9 577)	295 133	(83 166)	(12 307)	926	(94 547)	200 586

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2016 un montant de 169 569 mDT contre un montant de 82 578 mDT et se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes d'attente et de régularisation	75 756	(5 987)	81 743	(1 365%)
Comptes d'attente	81 964	14 739	67 225	456%
Comptes d'attente de la salle de marché	70 759	(3)	70 762	100%
Comptes d'attente de la compensation	8 842	13 148	(4 306)	(33%)
Autres comptes d'attente	2 363	1 594	769	48%
Comptes de régularisation	(6 208)	(20 726)	14 518	(70%)
Autres	93 813	88 565	5 248	6%
Stock en matières, fournitures et timbres	289	310	(21)	(7%)
Etat, impôts et taxes	5 905	5 645	260	5%
Allocations familiales	197	289	(92)	(32%)
Dépôts et cautionnements	156	117	39	33%
Opérations avec le personnel	64 166	58 954	5 212	9%
Débiteurs divers	11 499	9 729	1 770	18%
Créances sur l'Etat	1 154	1 360	(206)	(15%)
Autres	2 973	4 855	(1 882)	(39%)
Actif d'impôt différé	7 474	7 306	168	2%
TOTAL	169 569	82 578	86 991	105%

Le détail des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 559)	(19 944)	3 385	(17%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	(9 331)	2 000	(21%)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 782)	(9 122)	1 340	(15%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 446)	(1 491)	45	(3%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(19 607)	(19 666)	59	(0%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(751)	(801)	50	(6%)
Provisions sur débiteurs divers	(3 440)	(3 489)	49	(1%)
Provisions sur autres comptes	(15 416)	(15 376)	(40)	0%
TOTAL	(36 166)	(39 610)	3 444	(9%)

2 - Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Au 31.12.2016, cette rubrique accuse un solde de 818 196 mDT enregistrant ainsi une hausse de 318 002 mDT par rapport au 31.12.2015.

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	40 733	17	40 716	239 506%
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	463	177	286	162%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	777 000	500 000	277 000	55%
TOTAL	818 196	500 194	318 002	64%

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2016 un solde de 483 538 mDT contre un solde de 509 230 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	478 426	490 658	(12 232)	(2%)
Avoirs sur établissements bancaires	75 716	10 837	64 879	599%
Emprunts auprès des établissements bancaires	402 710	479 821	(77 111)	(16%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 112	18 572	(13 460)	(72%)
TOTAL	483 538	509 230	(25 692)	(5%)

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2016 un solde de 5 045 332 mDT contre un solde de 5 042 825 mDT au 31.12.2015 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dépôts à vue	1 383 834	1 363 888	19 946	1%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	3 661 498	3 678 937	(17 439)	(0%)
Epargne	1 284 653	1 136 508	148 145	13%
Dépôts à terme	2 265 062	2 426 905	(161 843)	(7%)
Dépôts à terme en dinars	1 866 347	2 124 089	(257 742)	(12%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	10 979	5 380	5 599	104%
Dépôts à terme en devises	385 979	296 986	88 993	30%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	1 757	450	1 307	290%
Autres sommes dues à la clientèle	111 783	115 524	(3 741)	(3%)
TOTAL	5 045 332	5 042 825	2 507	0%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 914 432 mDT contre 935 808 mDT au 31/12/2015 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Emprunts matérialisés	292 141	280 965	11 176	4%
Ressources spéciales	622 291	654 843	(32 552)	(5%)
TOTAL	914 432	935 808	21 376	2%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Emprunts matérialisés	285 443	272 886	12 557	5%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	6 698	8 079	(1 381)	(17%)
TOTAL	292 141	280 965	11 176	4%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Ressources budgétaires	6 500	6 404	96	1%
Ressources extérieures	615 791	648 439	(32 648)	(5%)
TOTAL	622 291	654 843	(32 552)	(5%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Provisions pour passifs et charges	4 591	3 470	1 121	32%
Provisions sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Autres provisions pour passifs et charges	2 888	2 159	729	34%
Comptes d'attente et de régularisation	186 523	207 561	(22 359)	(11%)
Comptes d'attente	2 159	2 688	(529)	(20%)
Comptes de régularisation	(4)	(4)	-	-
Créditeurs divers	161 746	183 576	(21 830)	(12%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	102 736	127 769	(25 033)	(20%)
Dépôts du personnel	5 043	3 748	1 295	35%
Charges à payer	53 967	52 059	1 908	4%
Etat, impôts et taxes	19 676	16 342	3 334	20%
Autres	2 946	4 959	(2 013)	(41%)
TOTAL AUTRES PASSIFS	191 114	211 031	(19 917)	(9%)

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

SOCIÉTÉ	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN FINANCE COMPANY	40 956	52 503
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN FINANCE COMPANY	(3 181)	(1 184)
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	3 589	5 091
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	29	119
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	(350)	(367)
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	20	17
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	1 173	264
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	290	916
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	369	260
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	65	3
Intérêts minoritaires dans les réserves de la Sté LE RECOUVREMENT	3	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de la Sté LE RECOUVREMENT	-	3
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CORPORATE FINANCE	(6)	(6)
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CORPORATE FINANCE	8	1
Total	42 965	57 621

4 - Notes explicatives sur le bilan - Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à 127 313 mDT composé de 25 462 500 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

SOCIÉTÉ	ÉLÉMENTS DES CP	CP AU 31/12/2016	CP AU 31/12/2015
AMEN BANK	Capital	127 313	122 220
	Réserves	537 413	538 149
	Résultats reportés	4	5
	Résultat	77 985	47 432
	Total	742 715	707 806
SICAR AMEN	Réserves	6 564	4 645
	Résultat	2 166	1 971
	Total	8 730	6 616
LE RECOUVREMENT	Réserves	2 424	1 837
	Résultat	131	587
	Total	2 555	2 424
AMEN PROJECT	Réserves	1 057	953
	Résultat	33	135
	Total	1 090	1 088
SOGEREC	Réserves	(1 135)	(1 672)
	Résultat	155	134
	Total	(980)	(1 538)
AMEN CAPITAL	Réserves	100	122
	Résultat	72	4
	Total	172	126
AMEN FINANCE COMPANY	Réserves	1 486	1 215
	Résultat	(223)	(590)
	Total	1 263	625
AMEN CORPORATE FINANCE	Réserves	(7)	1
	Résultat	9	(9)
	Total	2	(8)
AMEN INVEST	Réserves	923	912
	Résultat	33	84
	Total	956	996
TUNISIE LEASING	Réserves	10 917	12 843
	Résultat	2 274	1 819
	Total	13 191	14 662
MAGHREB LEASING ALGERIE	Réserves	13 276	4 559
	Résultat	5 785	7 051
	Total	19 061	11 610
EL IMRANE	Réserves	1 185	1 235
	Résultat	245	85
	Total	1 430	1 320
KAWARIS	Réserves	59	21
	Résultat	138	38
	Total	197	59
TLG FINANCE	Réserves	1 327	(73)
	Résultat	(25)	(22)
	Total	1 302	(95)
HAYETT	Réserves	2 696	2 408
	Résultat	666	328
	Total	3 362	2 736

SOCIÉTÉ	ÉLÉMENTS DES CP	CP AU 31/12/2016	CP AU 31/12/2015	OBSERVATION
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Réserves	695	1 269	
	Résultat	1 248	609	
	Total	1 943	1 878	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Réserves	131	993	
	Résultat	(206)	(766)	
	Total	(75)	227	
TUNISYS	Réserves	333	274	
	Résultat	136	59	
	Total	469	333	
AMEN SANTE	Réserves	627	1 168	
	Résultat	(1 244)	(265)	
	Total	(617)	903	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Réserves	(1 608)	-	
	Résultat	-	-	
	Total	(1 608)	-	
ENNAKL	Réserves	(12 064)	(5 970)	
	Résultat	2 576	4 078	
	Total	(9 488)	(1 892)	
AMEN PREMIERE	Réserves	(2 000)	(15)	
	Résultat	3	3	
	Total	(1 997)	(12)	
SICAV AMEN	Réserves	(89)	(108)	
	Résultat	2	1	
	Total	(87)	(107)	
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Réserves	(1 177)	-	
	Résultat	-	-	
	Total	(1 177)	-	
SUNAGRI	Réserves	(136)	(100)	
	Résultat	1	(34)	
	Total	(135)	(134)	
COMAR COTE D'IVOIRE	Réserves	111	-	
	Résultat	-	-	Nouvelle entrée au périmètre
	Total	111	-	
TOTAL	Capital	127 313	122 220	
	Réserves	563 108	564 666	
	Résultats reportés	4	5	
	Résultat	91 960	62 732	
	Total	782 385	749 623	

5 - Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2016 à 516 942 mDT contre 482 485 mDT au terme de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Cautions	457 570	427 352	30 218	7%
Avals	37 743	39 347	(1 604)	(4%)
Autres garanties données	21 629	15 786	5 843	37%
Total	516 942	482 485	34 457	7%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Cautions en faveur des banques	144 816	193 255	(48 439)	(25%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	292 576	213 919	78 657	37%
Total	457 570	427 352	30 218	7%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Avals en faveur des banques locales	-	6 000	(6 000)	(100%)
Avals en faveur de la clientèle	37 743	33 347	4 396	13%
Total	37 743	39 347	(1 604)	(4%)

Note 5-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 245 703 mDT au 31.12.2015 à 339 146 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Crédits documentaires Import	208 925	185 372	23 553	13%
Crédits documentaires Export	130 221	60 331	69 890	116%
Total	339 146	245 703	93 443	38%

Note 5-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Effets refinançables données en garantie	241 000	262 000	(21 000)	(8%)
BTA données en garantie	439 000	144 000	295 000	205%
Emprunt national donné en garantie	97 000	94 000	3 000	3%
Total	777 000	500 000	277 000	55%

Note 5-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2016 à 245 930 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Engagements de financement donnés	239 342	276 873	(37 531)	(14%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	20 225	(20 225)	(100%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	229 116	247 087	(17 971)	(7%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	205 663	192 014	13 649	7%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	11 867	10 321	1 546	15%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	2 500	-	2 500	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	9 086	44 752	(35 666)	(80%)
Autorisation des crédits par carte	10 226	9 561	665	7%
Engagements sur Titres	6 588	9 380	(2 792)	(30%)
Participations non libérées	6 375	8 982	(2 607)	(29%)
Titres à recevoir	-	362	(362)	(100%)
Titres à livrer	213	36	177	492%
Total	245 930	286 253	(40 323)	(14%)

Note 5-5.Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 11 499 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Engagements de financement reçus auprès des établissements bancaires	11 499	45 494	(33 995)	(75%)
Total	11 499	45 494	(33 995)	(75%)

Note 5-6.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2016 à 3 467 728 mDT contre 3 424 934 mDT au terme de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2016 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Garanties reçues de l'Etat	97 591	85 820	11 771	14%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	9 722	12 803	(3 081)	(24%)
Garanties reçues de la clientèle	3 360 415	3 326 311	34 104	1%
TOTAL	3 467 728	3 424 934	42 794	1%

6 - Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 6-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2016 un montant de 433 332 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	9 051	9 967	(916)	(9%)
Opérations avec la clientèle	409 696	420 709	(11 013)	(3%)
Autres intérêts et revenus assimilés	14 585	17 075	(2 490)	(15%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	6 501	8 004	(1 503)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	8 084	9 071	(987)	(11%)
TOTAL	433 332	447 751	(14 419)	(3%)

Note 6-2. Commissions en produits

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	46 040	40 428	5 612	14%
Opérations sur placement et titres	2 588	2 734	(146)	(5%)
Opérations de change	1 704	1 823	(119)	(7%)
Opérations de commerce extérieur	4 733	5 147	(414)	(8%)
Gestion, étude et engagement	11 552	8 761	2 791	32%
Opérations monétiques et de banque directe	12 477	10 411	2 066	20%
Bancassurance	2 433	2 168	265	12%
Autres commissions	1 368	889	479	54%
TOTAL	82 895	72 361	10 534	15%

Note 6-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2016 et 2015 :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Gain net sur titres de transaction	1 760	36	1 724	4789%
Gain net sur titres de placement	29 305	45 882	(16 577)	(36%)
Gain net sur opérations de change	19 212	17 038	2 174	13%
TOTAL	50 277	62 956	(12 679)	(20%)

Note 6-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2016 un montant de 45 103 mDT contre 12 709 mDT en 2015. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	43 248	12 127	31 121	257%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 703	1 297	406	31%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	152	(715)	867	(121%)
TOTAL	45 103	12 709	32 394	255%

Note 6-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2016 un montant de 320 927 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(278 827)	(305 295)	26 468	(9%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(37 817)	(41 257)	3 440	(8%)
Opérations avec la clientèle	(211 116)	(230 160)	19 044	(8%)
Emprunts et ressources spéciales	(29 894)	(33 878)	3 984	(12%)
Autres Intérêts et charges	(42 100)	(35 649)	(6 451)	18%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(29 701)	(22 640)	(7 061)	31%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(12 399)	(13 009)	610	(5%)
TOTAL	(320 927)	(340 944)	20 017	(6%)

Note 6-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2016 un montant de 85 826 mDT, enregistrant une baisse de 2 518 mDT par rapport à l'exercice 2015. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(79 340)	(68 213)	(11 127)	16%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(9 850)	(15 135)	5 285	(35%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(31 851)	(19 099)	(12 752)	67%
Dotations aux provisions /autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(16 570)	(6 506)	(10 064)	155%
Total dotations	(137 611)	(108 953)	(28 658)	26%
Pertes sur créances	(54 495)	(11 511)	(42 984)	373%
Total dotations et pertes sur créances	(192 106)	(120 464)	(71 642)	59%
Reprises de provisions sur créances douteuses	16 315	13 936	2 379	17%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	16 426	5 592	10 834	194%
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	2 708	159	2 549	1603%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	34 948	9 947	25 001	251%
Reprise / provisions /autres éléments d'actifs & autres risques et charges	17 073	955	16 118	1688%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	18 810	1 531	17 279	1129%
Total Reprises	106 280	32 120	74 160	231%
Total des reprises et des récupérations sur créances	106 280	32 120	74 160	231%
TOTAL	(85 826)	(88 344)	2 518	(3%)

Note 6-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2016 un montant de 1 260 mDT, enregistrant une variation de 4 183 mDT par rapport à l'exercice 2015. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(5 483)	(8 945)	3 462	(39%)
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 807	411	1 396	340%
Plus value sur cession sur titres d'investissement	920	3 025	(2 105)	(70%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	1 496	66	1 430	2167%
TOTAL	(1 260)	(5 443)	4 183	(77%)

Note 6-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2016 un montant de 115 262 mDT, en hausse de 15 780 mDT par rapport à 2015. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Frais du personnel	(82 547)	(74 830)	(7 717)	10%
Rémunération du personnel	(63 148)	(58 071)	(5 077)	9%
Charges sociales	(15 227)	(13 000)	(2 227)	17%
Impôts sur salaires	(1 173)	(998)	(175)	18%
Autres charges liées au personnel	(3 000)	(2 761)	(239)	9%
Charges générales d'exploitation	(20 408)	(18 203)	(2 205)	12%
Frais d'exploitation non bancaires	(9 021)	(7 595)	(1 426)	19%
Autres charges d'exploitation	(10 907)	(10 608)	(299)	3%
Dotations aux amortissements	(12 307)	(6 449)	(5 858)	91%
TOTAL	(115 262)	(99 482)	(15 780)	16%

Note 6-9.Solde en gain / perte résultant des autres éléments ordinaires

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Plus values sur cession des immobilisations	105	96	9	9%
Moins values sur cession des immobilisations	(194)	-	(194)	100%
Autres résultats exceptionnels	1 048	(1 488)	2 536	(170%)
TOTAL	959	(1 392)	2 351	(169%)

Note 6-10. L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2016 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION	%
Impôts courants	(4 574)	(4 053)	(521)	13%
Impôts différés	168	(602)	770	(128%)
TOTAL	(4 406)	(4 655)	249	(5%)

Note 6-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 3,612 dinars contre 2,566 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DESCRIPTION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Résultat net en mDT	91 960	62 732	29 228
Nombre moyen d'actions	25 462 500	24 444 000	1 018 500
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN DT)	3,612	2,566	1,045
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DT)	3,612	2,566	1,045

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de -853 274 mDT à -705 897 mDT, enregistrant une hausse de 147 377 mDT ou 17,27%.

Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 736 066 mDT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités de financement pour 27 167 mDT et à des activités d'investissement à hauteur de 561 522 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 736 066 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 212 654 mDT,
2. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 404 319 mDT,
3. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 339 250 mDT,
4. Les encaissements nets sur titres de placement pour 12 454 mDT,
5. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 176 mDT.

Flux nets négatifs :

1. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 46 727 mDT,
2. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 209 475 mDT,
3. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 4 585 mDT .

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à -561 522 mDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 7.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à -27 167 mDT au 31 décembre 2016 .Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 34 031 mDT,
2. L'augmentation des ressources spéciales pour 33 418 mDT.

Flux nets négatifs:

1. Le versement des dividendes pour 29 554 mDT,
2. Des mouvements sur fonds social et de retraite de 164 mDT.

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à -705 897 mDT contre -853 274 mDT au 31 décembre 2015.

8. Autres Notes

Note 8-1. Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,31% du capital de AMEN BANK,
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans AMEN BANK 27,93% des droits de vote,
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK,
- Les sociétés contrôlées par AMEN BANK ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable,
- Les membres du Conseil de surveillance de AMEN BANK, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2016.

Société «PGI Holding»

- AMEN BANK loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2016 s'élève à 129 mDT (HT).
- AMEN BANK participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'AMEN BANK dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2016 est de 160 mDT (HT).

Société «COMAR»

AMEN BANK a réalisé avec la société COMAR les conventions et opérations suivantes:

- 1- Le total des engagements de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève à 515 mDT.
- 2- Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'AMEN BANK. Les revenus de ces immeubles au titre de 2016 s'élèvent à 22 mDT (HT).
- 3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 055 mDT,
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de 2016 s'élève à 2 406 mDT (HT).

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'AMEN BANK s'élève à 43 248 mDT.

Note 8-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2016 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2015, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A la fin du 31 décembre 2016, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2017 s'est établi à 103,2% en dépassement par rapport au niveau réglementaire de 80,00% fixé par la BCT pour 2017.

Note 8-3. Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2016.



PERFORMANCES FINANCIERES DU GROUPE AMEN

6/ PERFORMANCES FINANCIERES DU GROUPE AMEN

AMEN Group compte plus d'une cinquantaine de sociétés opérant dans divers secteurs réparties en cinq pôles : Pôle Agroalimentaire et Hôtelier, Pôle Bancaire, Pôle Assurance et Santé, Pôle Commerce de Biens d'Équipements et de Matériel de Transport et Pôle Services Financiers Spécialisés.

Ces pôles sont contrôlés par la société mère, la société PGI-HOLDING

LES INSTITUTIONS FINANCIERES D'AMEN GROUP

Les institutions financières d'AMEN Group, sont au nombre de 25.

BANQUE DE DETAIL

AMEN BANK

Créée en 1971, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 127.312.500 DT, détenu à hauteur de 61.38% par le groupe AMEN. Son objet social est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits.

INSTITUTIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

SICAR AMEN

La Société SICAR AMEN est une société d'investissement à capital risque créée en 1999, son capital social actuel est de 2,5 millions de dinars. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment celles promues par les nouveaux promoteurs, les entreprises implantées dans les zones de développement régional, les entreprises objet d'opérations de mise à niveau, les petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie et l'innovation dans tous les secteurs économiques. Au 31 décembre 2016, elle gère 37 Fonds totalisant 278 millions de dinars. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 millions de dinars et un bénéfice net de 2,5 millions de dinars.

TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR

Tuninvest international Sicar est une société d'investissement à capital risque créée en 1998 régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle intervient exclusivement au moyen de son capital dans les sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds

propres par acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest international Sicar est aujourd'hui en phase de désinvestissement. Elle a ramené son capital de 10 à 0,5 millions de dinars suite à plusieurs restitutions aux actionnaires qui au total ont récupéré entre dividendes et remboursement du capital 196,8% des montants investis. A fin 2016, son total bilan s'établit à 1,1 million de dinars et son état de résultat fait ressortir une perte de 0,5 million de dinars.

TUNINVEST INNOVATIONS SICAR

Tuninvest Innovations Sicar est une société d'investissement à capital risque créée en janvier 2002 et régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle investit en fonds propres dans les secteurs innovants ou liés à la technologie de l'information et des communications notamment l'infrastructure télécoms, équipements informatiques, le développement et la distribution de software, l'intégration et le conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de la vie. Tuninvest Innovations Sicar est rentrée en phase de désinvestissement. Son capital social a été ramené de 5,5 à 0,5 million de dinars.

En 2016 son total bilan s'élève à 5,9 millions de dinars et son résultat net s'établit à 3,5 millions de dinars. Le total des fonds restitués aux actionnaires sous forme de dividendes et de réduction du capital s'élève à 14,4 millions de dinars, représentant 202% des montants investis.

AMEN PROJECT SICAF

AMEN PROJECT SICAF est une société d'investissement à capital fixe créée en 1993 et dotée d'un capital de 9 millions de dinars tunisiens. A fin 2016, la société compte dans son actif 10 participations, réparti de manière équilibrée entre les secteurs de l'agro-alimentaire, des services financiers et de la santé. L'encours global brut du portefeuille des participations au 31/12/2016 s'élève à 11,4 millions de dinars.

AMEN PROJECT a réalisé en 2016, un bénéfice net de 257 mille dinars.

AMEN FINANCE COMPANY « AFC »

AMEN FINANCE COMPANY est une société anonyme créée en 2012 avec un capital social de 100 millions de dinars, libéré à ce jour à hauteur de 87,5 millions de dinars. Elle a pour objet la participation au capital d'entreprises existantes ou à créer qu'elles soient ou non cotées en bourse, le rachat total ou partiel d'entreprises, ainsi que la détention et la gestion de participations en valeurs mobilières. Elle détient actuellement 24,495% du capital de la société ENNAKL, concessionnaire des marques Volkswagen, Volkswagen utilitaires, Audi, Porsche, Seat et Skoda. Ses revenus se sont élevés à 4,8 millions de dinars en 2016 contre 3,7 millions de dinars en 2015 et ses bénéfices se sont élevés à 4 millions de dinars, contre 1,9 million de dinars en 2015.

TITRES ET GESTION D'ACTIFS

AMEN INVEST

En tant qu'intermédiaire agréé, AMEN INVEST est spécialisée dans les métiers des titres et les activités du marché Financier. Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal et des solutions financières spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle et d'investissement sur le marché financier. Au niveau des services aux

entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale qui va de l'étude du montage financier, à l'établissement du Business Plan jusqu'à la levée des fonds nécessaires et au placement des titres nouvellement émis sur la bourse.

En 2016, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires de 2 millions de dinars avec un total bilan de 7,4 millions de dinars. Son bénéfice net s'est élevé à 141 mille dinars.

AMEN Group
compte plus d'une
cinquantaine de
sociétés opérant
dans divers secteurs
reparties en
cinq pôles : Pôle
Agroalimentaire
et **Hôtelier**, Pôle
Bancaire, Pôle
Assurance
et **Santé**, Pôle
Commerce
de Biens
d'**Equipements**
et de **Matériel**
de **Transport**
et Pôle Services
Financiers
Spécialisés.

SICAV AMEN

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire et gestionnaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 50,9 millions de dinars à fin 2016. Il est composé à raison de 43,98%, en obligations d'Etat, 29,78% en obligations de sociétés et 4,94% en actions et parts d'OPCVM. Les 21,23% restants, sont placés en produits monétaires. Le rendement réalisé par SICAV AMEN en 2016 s'est élevé à 3,65% net d'impôts.

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIÈRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée en 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire et distributeur AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé, à fin 2016, à 180,5 millions de dinars. Le rendement réalisé durant l'année 2016, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 4,025 dinars, s'élève à 3,58% net d'impôts.

AMEN CAPITAL

AMEN CAPITAL est une société de gestion de fonds créée en 2010, régie par la loi 2008-78 et dotée d'un capital de 588 230 dinars. Son capital social est détenu par AMEN BANK à hauteur de 51%, par d'autres sociétés d'AMEN Group à hauteur de 34% et par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) à hauteur de 15%. L'objet social d'AMEN CAPITAL est la gestion des fonds communs de placement à risque, des fonds d'amorçage ainsi que la gestion sous mandat de sociétés d'investissements du type SICAR et SICAF. AMEN Capital poursuit deux métiers. Le capital investissement en apportant un appui en fonds propres à des sociétés en création ou en croissance au travers de ses fonds sous gestion et le conseil financier au travers de sa filiale AMEN CORPORATE FINANCE créée fin 2013.

A fin 2016, les actifs sous gestion par AMEN CAPITAL s'élevaient à 80 millions de dinars et son résultat net a atteint 137 mille dinars.

ASSURANCES

COMAR

Si la COMAR s'est positionnée comme premier assureur privé en Tunisie, grâce notamment à la qualité de son réseau de distribution et à sa rigueur dans la gestion technique et financière. La Compagnie a réussi à se doter des meilleurs indicateurs de solidité et de solvabilité avec un taux de couverture de ses engagements envers sa clientèle dépassant largement les 100% et un taux de couverture de la marge de solvabilité minimale dépassant les 500%. La COMAR s'est engagée dans un processus de modernisation de son système d'information et procède continuellement à l'enrichissement de sa gamme de produits.

Les performances de l'exercice 2016 de la COMAR font ressortir un chiffre d'affaires de 163.3 millions de dinars, et un bénéfice net de 25,9 millions de dinars.

HAYETT

Hayett a pu consolider sa position sur le marché de l'assurance vie en Tunisie, en suivant des méthodes de gestion rigoureuses et innovatrices. Pour répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle, elle a toujours misé sur la création et l'enrichissement des produits ainsi que sur la formation continue de ses réseaux de distribution.

En 2016, le chiffre d'affaires de Hayett s'est élevé à 50.9 millions de dinars, en évolution de 33,1% par rapport à 2015. Son bénéfice net a atteint 1,651 million de dinars.

METIERS SPECIALISES

TUNISIE LEASING

Créée en 1984, Tunisie Leasing est la première société de Leasing en Tunisie. Elle est à la tête d'un groupe de sociétés œuvrant dans les métiers du leasing, du factoring et de la location longue durée en Tunisie, en Algérie et en Afrique Sub-Saharienne. Tunisie Leasing est leader de son marché en Tunisie, avec 22,1% de parts de marché. Le groupe est également implanté depuis 2006 en Algérie à travers une filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). En 2015, TUNISIE LEASING en association avec son actionnaire de référence AMEN BANK et ses

En 2016, ses fonds propres y compris les intérêts minoritaires, s'élèvent à 315,7 millions de dinars et son résultat net consolidé part du groupe s'établit à 12,5 millions de dinars en diminution de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

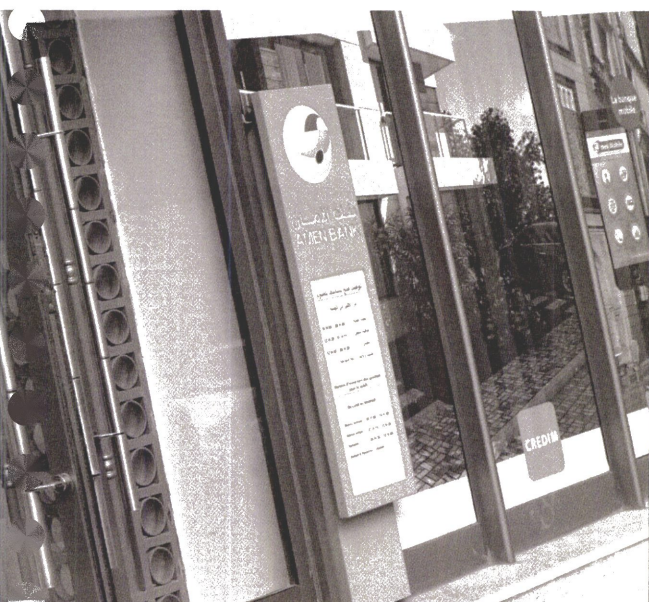
MAGHREB LEASING ALGERIE

La Société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier de leasing créé le 15 janvier 2006 sous forme d'une société par actions de droit algérien. Son capital actuel s'élève à l'équivalent de 72 millions de dinars tunisiens, il est détenu à hauteur de 72,6% par le groupe AMEN, dont 53,9% par AMEN BANK et 18,7% par Tunisie Leasing. Le reliquat est détenu par des institutions financières internationales (SFI, PROPARGO, FMO...).

Selon les états financiers certifiés en IFRS au 31/12/2016, la production de leasing a atteint la contre-valeur de 190 millions de dinars tunisiens. Le Produit Net de Leasing se situe à près de 33 millions de dinars tunisiens et le résultat net IFRS a atteint l'équivalent de 12,1 millions de dinars tunisiens, soit un rendement des fonds propres de 12%.

TLG FINANCE

TLG Finance SAS – France, est une holding de participation de droit français constituée en Septembre 2014, son capital actuel s'élève à 18,560 millions d'euros. Elle a été créée dans le but d'acquérir 59,34% du capital de la société ALIOS Finance SA, qui est une holding française détenant des participations majoritaires dans plusieurs



partenaires PROPARGO et RESPONSABILITY, a finalisé la transaction portant sur l'acquisition majoritaire de la société ALIOS FINANCE S.A. holding détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de leasing opérant dans 9 pays d'Afrique Subsaharienne. L'activité de factoring a démarré en 1996 comme département de Tunisie Leasing et a été filialisée en 1999 par la création de Tunisie Factoring qui détient aujourd'hui 52% de parts de marché. Enfin Tunisie Leasing a été également la première à lancer la location longue durée par le biais de sa filiale captive Tunisie LLD.

Par ailleurs, Tunisie Leasing a développé les activités d'intermédiation en bourse (Tunisie Valeurs) et de capital investissement (Tuninvest Sicar, Tunisie Sicar, Tuninvest International Sicar, Tuninvest Innovations Sicar et FCPR Croissance). Tunisie Leasing est cotée à la bourse de Tunis depuis 1992.

sociétés de financement spécialisé, principalement dans le leasing, le crédit à la consommation, le crédit d'équipement et la location longue durée. Ces sociétés opèrent dans 9 pays de l'Afrique Subsaharienne, à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Gabon, le Cameroun, la Zambie, le Kenya et la Tanzanie.

Aux termes de l'exercice 2016, le Produit Net Bancaire consolidé de la société ALIOS Finance s'est situé à 20,3 millions d'euros contre 23,3 millions d'euros en 2015 et a dégagé un résultat net consolidé de -2,2 millions d'euros, contre 0,957 million d'euros en 2015.

SOCIÉTÉ LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 2/2/1998. En 2016, elle a réalisé un bénéfice net de 131 mille dinars.

SOGEREC

La SOGEREC, « Société La Générale de Recouvrement et de Réalisation de Créances », a été créée en 2009 pour épauler l'effort d'AMEN BANK en matière de recouvrement des créances et assister les entreprises de la place pour le recouvrement de leurs créances.

La SOGEREC, S.A, au capital social de 6.6 millions de dinars, a enregistré depuis sa création une recette cumulée de recouvrement de l'ordre de 17,6 Millions de dinars avec une décote positive de 8,8 Millions de dinars. A fin 2016 son chiffre d'affaires s'est établi à 743 mille dinars avec un résultat net de 174 mille dinars.

AUTRES PARTICIPATIONS D'AMEN BANK

SOCIÉTÉ ENNAKL AUTOMOBILES

Elle a été créée le 05/02/1965 et rachetée par les groupes Ben Yedder et Poulina en 2012. Son capital actuel s'élève à 30.000.000 dinars; son objet porte sur le commerce de matériel de transport sous diverses marques notamment, VOLKSWAGEN, SKODA, SEAT, AUDI... Sa part de marché sur le secteur automobile s'élève au 31/12/2015 à 15,7 %.

Elle a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 360 millions de dinars en progression de 13,6 % par rapport à l'exercice 2015 et un bénéfice de 28,4 millions de dinars, contre 33,4 millions de dinars en 2015.

AMEN SANTE

AMEN Santé a été créée en 2009; son capital actuel s'élève à 46,75 millions de dinars. Sa mission est d'assurer la gestion des cliniques du groupe AMEN, leur mise en conformité aux standards internationaux. Elle veille à assurer une haute qualité de soins et à une maîtrise des coûts. La Société Financière Internationale (S.F.I.) filiale de la Banque Mondiale est actionnaire d'AMEN Santé depuis 2011, elle détient 9.1% du capital d'amen santé au 31/12/2016.

A noter que le pôle Santé du groupe AMEN compte 4 cliniques en activité situées à Mutuelle ville, La Marsa, Gafsa, Bêjâ et deux en cours de construction à Bizerte et à Nabeul.

A fin 2016, le chiffre d'affaires consolidé de la société AMEN Santé s'est élevé à 33,9 millions de dinars.

CLINIQUE EL AMEN NABEUL

Il s'agit d'une Clinique en cours de construction par le groupe AMEN à Nabeul. Elle devrait disposer d'une capacité de 104 lits extensibles à 121 lits et d'un plateau technique des plus performants. Son ouverture est prévue pour le mois de mai de l'année 2017.

CLINIQUE EL AMEN BIZERTE

Il s'agit d'une clinique en cours de construction à Bizerte. Elle devrait disposer d'une capacité de 102 lits extensibles à 143 lits et d'un plateau technique des plus performants. Son ouverture est prévue le mois de mai de l'année 2017.

EL IMRANE

Fondée en 1984, la société EL IMRANE est une SA au capital actuel de 7 millions de dinars. Elle compte à son actif, plusieurs projets immobiliers situés dans des emplacements de choix notamment à La Soukra, à El Menzah 1 et aux Berges du Lac. Au 31/12/2016, son chiffre d'affaires a atteint 18 millions de dinars avec un résultat net de 817 mille dinars.

TUNISYS

Elle est spécialisée dans l'intégration de solutions informatiques, monétiques et de télécommunication à forte valeur ajoutée. Au 31/12/2016, le Chiffre d'Affaires réalisé a atteint 7 millions de dinars contre 5,7 millions dinars au 31/12/2015. L'exercice s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 456 mille dinars contre 196 mille dinars en 2015.

KAWARIS

La société KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) créée en 1993. Son capital est de 3,3 millions de dinars, dont 29,4% détenus par AMEN BANK. Elle exploite en concession auprès de l'Etat sur 25 ans qui expirent le 31/12/2018, des domaines agricoles de 120 Ha à Beni Khaled destinés à la production d'agrumes. La superficie plantée a évolué dans le temps et ce, suite aux travaux de reconversion de citronniers et d'arbres fruitiers pour atteindre actuellement 117,90 Ha.

Lors de la campagne agricole 2016, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 millions de dinars et un bénéfice net de 439 mille dinars contre respectivement un chiffre d'affaires de 1,9 million et un bénéfice net 129 mille dinars, la campagne précédente.

SUNAGRI

Il s'agit d'une société du groupe AMEN créée en 2013, avec un capital de 800 mille dinars. Elle est spécialisée dans le conditionnement de fruits et de légumes, ainsi que leur entreposage frigorifique. Cette société est en phase de liquidation.

WESTERN
UNION

تحويل أموال

RÉSOLUTIONS (PROJET)

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2017

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2016 et lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la Loi 2016-48 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK arrêtés au 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Quatrième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires en franchises de retenue à la source par prélèvement sur les résultats reportés provenant des bénéfices des exercices antérieurs à 2014 (capitaux propres au 31 décembre 2013), à la somme quinze millions trois cents quatre vingt mille dinars (15 380 000,000 Dinars) provenant des réserves de réinvestissements devenus disponibles.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 15 380 000 dinars de réserve spéciale de réinvestissement devenue disponible aux résultats reportés et décide d'affecter le montant à répartir comme suit :

AFFECTATION DU BÉNÉFICE 2016	
BENEFICE DE L'EXERCICE	90 006 064,614
REPORT A NOUVEAU	3 858,368
Réserve spéciale de réinvestissement disponible	15 380 000,000
MONTANT A REPARTIR	105 389 922,982
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	72 802 950,000
FONDS SOCIAL	3 000 000,000
DIVIDENDES : 23%	29 281 875,000
FONDS DE RETRAITE	300 000,000
REPORT A NOUVEAU	5 097,982

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le xx mai 2017
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars

Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2017, à deux cent vingt mille dinars (220 000 dinars)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2017, à un montant global de cent mille dinars (100 000 dinars)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Neuvième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 20 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que membre du Conseil de Surveillance indépendant de la banque pour la durée restante à courir du mandat de feu M. Béchir Ben Yedder, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2017

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de Monsieur John Pierre KHOURY, membre du Conseil de Surveillance, arrive à échéance lors de la présente assemblée

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de M. John Pierre Khoury pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Onzième Résolution

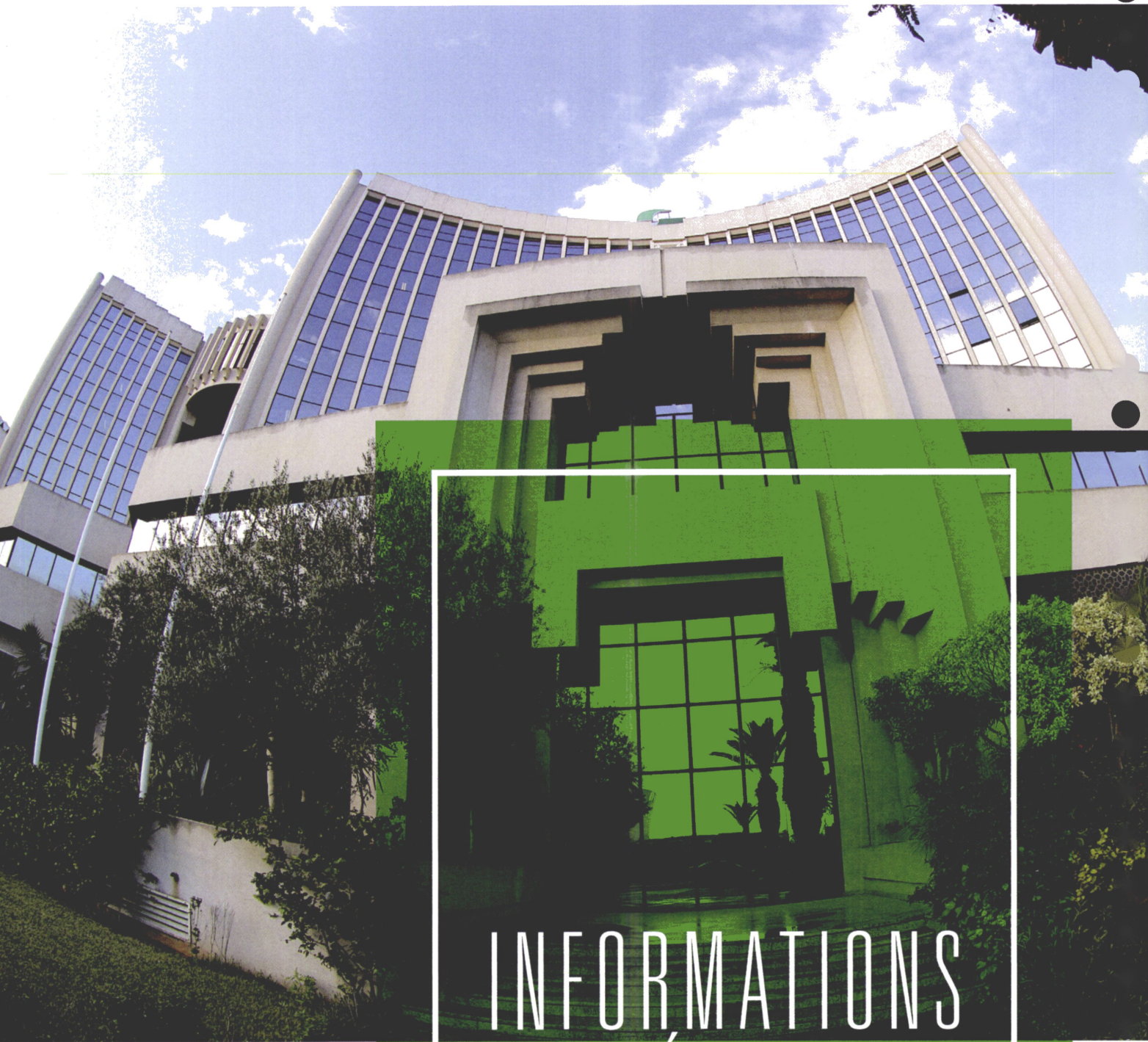
L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Douzième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Répartition du capital

STRUCTURE DU CAPITAL D'AMEN BANK AU 31/12/2016

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT EN DINARS NOMINAL ACTS 5D	EN %
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS	22 700 772	113 503 860	89,15
PERSONNES MORALES PRIVEES	18 863 448	94 317 240	74,08
STE ASSURANCES COMAR	7 111 078	35 555 390	27,93
STE P.G.I HOLDING	5 170 525	25 852 625	20,31
STE HORCHANI FINANCE	1 436 373	7 181 865	5,64
STE CTKD	1 273 145	6 365 725	5,00
STE PARENIN	1 187 146	5 935 730	4,66
STE SICOF	633 288	3 166 440	2,49
STE EL HANA	444 750	2 223 750	1,75
STE EL HADAYEK	242 875	1 214 375	0,95
STE PARTNER INVESTMENT	25 250	126 250	0,10
STE MEUBLATEX	389 083	1 945 415	1,53
STE S I H EL MOURADI	48 537	242 685	0,19
STE MENINX HOLDING	370 986	1 854 930	1,46
STE LE PNEU	132 336	661 680	0,52
AUTRES PERSONNES MORALES	398 076	1 990 380	1,56
PERSONNES PHYSIQUES	3 837 324	19 186 620	15,07
BEN YEDDER RACHID	657 361	3 286 805	2,58
HERITIERS BEN YEDDER BECHIR	246 630	1 233 150	0,97
BEN YEDDER AMEL NEE BEN GHACHEM	112 948	564 740	0,44
BEN GAIED LASSAD	303 346	1 516 730	1,19
BEN GAIED RIDHA	176 248	881 240	0,69
BEN GAIED SONIA	118 620	593 100	0,47
BEN GAIED MOUHIBA	110 317	551 585	0,43
BEN GAIED ADEL	81 147	405 735	0,32
BEN GAIED NEE CHEBIR MAHBOUBA	49 238	246 190	0,19
DRISS MOHAMED SADOK	137 790	688 950	0,54
KHALFAT AMOR	104 167	520 835	0,41
AUTRES PERSONNES PHYSIQUES	1 739 512	8 697 560	6,83
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS	2 761 728	13 808 640	10,85
1/ACTIONNAIRES ETRANGERS RESIDENTS	1 610	8 050	0,01
2/Autres ACTIONNAIRES ETRANGERS NON RESIDENTS	214 286	1 071 430	0,84
*STE CAPITALISATION EQUITY FUND (SFI)	1 272 916	6 364 580	5,00
*STE AFRICA CAPITALISATION FUND (SFI)	1 018 333	5 091 665	4,00
*STE INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (SFI)	254 583	1 272 915	1,00
TOTAL GENERAL	25 462 500	127 312 500	100

Répartition des droits de vote

Article 35: « Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ».

Condition d'accès à l'Assemblée Générale

Ordinaire

Article 38 : « L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus libérées de versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée ».

Règle applicable à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance

Article 17 bis : Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance, seront tenues de désigner un représentant permanent qui sera soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Article 20 : Vacance de poste de membre du Conseil de Surveillance

En cas de vacance d'un poste au Conseil de Surveillance, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur au minimum légal, le Directoire doit convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil de Surveillance omet de procéder à la nomination requise ou si l'Assemblée n'est pas convoquée afin de se conformer aux dispositions prévues par l'alinéa précédent, tout intéressé peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

Autres informations

Dénomination	: AMEN BANK
Forme juridique	: Société anonyme de droit commun
Nationalité	: Tunisienne
Siège social	: Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone	: 216.71.148.000
Fax	: 216.71.833.517
Télex	: 18801/18800
Swift	: CFCTTNTXXX
E-mail	: amenbank@amenbank.com.tn
Site web	: www.amenbank.com.tn
Site Internet Banking	: www.amennet.com.tn
Date de constitution	: 1967
Durée	: 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Registre de commerce	: B 176041996
Matricule fiscal	: 000 M A 00221/M
Capital social	: 127.312.500 de dinars divisés en 25.462.500 actions de nominal 5 dinars chacune est détenu à hauteur de 10.85 % par des actionnaires étrangers.
Objet social	: Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.
Exercice social	: Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
Régime fiscal	: Droit commun.
Législation particulière applicable	: Loi n° loi n°2016 – 48 DU 11 juillet 2016.
Lieu de consultation des documents	: AMEN BANK, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING	: Mr. Néji GHANDRI, membre du Directoire.

Réseau d' agences

AGENCE	TÉLÉPHONE	AGENCE	TÉLÉPHONE	AGENCE	TÉLÉPHONE	AGENCE	TÉLÉPHONE
Zone Tunis I	(71) 148 000	Zone Tunis V	(71) 148 000	Zone Cap Bon	(72) 271 666	Zone Centre	(77) 232 640
Lafayette*	(71) 783 120	Place Barcelone*	(71) 324 267	Nabeul*	(72) 286 000	Sidi Bouzid*	(76) 630 320
Kheiredine Pacha*	(71) 906 657	Bab El Alouj*	(71) 565 602	Kelibia*	(72) 296 372	Kairouan*	(77) 232 860
Mohamed V*	(71) 148 055	El Omrane*	(71) 897 106	Beni Khiair*	(72) 229 015	Tozeur*	(76) 460 456
Mandela*	(71) 148 067	Le Passage*	(71) 348 422	Hammamet*	(72) 281 215	Enfidha*	(73) 381 950
Montplaisir*	(71) 904 686	Bab El Khadhra*	(71) 561 253	Grombalia*	(72) 255 978	Kebili*	(75) 494 395
Zone Tunis II	(71) 148 000	Montfleury*	(71) 392 966	Korba*	(72) 388 855	Kasserine*	(77) 472 800
Place Pasteur*	(71) 780 741	Souk Ettrouk*	(71) 562 283	Dar Chaabène*	(72) 320 020	Gafsa*	(76) 228 432
Les Olympiades*	(71) 808 668	Taieb M'hiri*	(71) 797 040	Menzel Temime*	(72) 300 451	Siliana*	(78) 872 972
Les Berges du Lac 2*	(71) 961 782	Bab Souika*	(71) 573 909	Hammamet Marina*	(72) 241 855	Tozeur*	(76) 460 456
La Chargaia 2*	(71) 942 517	Bab Jedid*	(71) 571 678	Hammamet La Medina*	(72) 241 400	Enfidha*	(73) 381 950
Les Berges du Lac*	(71) 965 303	Bouchoucha*	(71) 566 520	Zone Sud	(75) 277 100	Sbeitla*	(77) 467 691
La Chargaia*	(71) 205 159	Zone Tunis VI	(71) 148 000	M'rezga*	(72) 322 225	Zone Sud	(75) 277 100
Alain Savary*	(71) 770 255	Place 14 janvier 2011*	(71) 336 412	Menzel Bouzelfa*	(72) 254 111	Jerba H. Souk*	(75) 652 666
La Soukra*	(70) 680 813	Les Jardins de la soukra*	(70) 938 500	Zone Sousse	(73) 271 945	Gabès Jara*	(75) 276 066
Centre Urbain Nord*	(70) 728 470	La Marsa*	(71) 748 492	Sousse Port*	(73) 224 029	Mareth*	(75) 321 300
Les Jardins du Lac*	(71) 197 022	Le Kram*	(71) 730 253	Hammam-Sousse*	(73) 360 800	Jerba Midoun*	(75) 730 666
Dar Fadhal*	(71) 758 055	Sidi Bou Said*	(71) 980 012	Sousse Senghor*	(73) 211 050	Medenine*	(75) 640 879
Les Pins - Berges du Lac II*	(71) 267 557	La Marsa Corniche*	(71) 983 150	M'saken*	(73) 291 121	Zarzis*	(75) 694 850
Avenue des Etats-Unis*	(71) 846161	Carthage*	(71) 277 800	Sousse Khezama*	(73) 272 072	Jerba Ajim*	(75) 661 666
Lac Mall*	(71) 669 383	L'Aouina*	(70) 737 535	Sousse Erriadh*	(73) 303 956	Jerba El May*	(75) 676 243
Cité Jardins*	(71) 893 173	Gammarrh*	(71) 917 362	Sousse Medina*	(73) 201 220	Tataouine*	(75) 862 065
Ain Zaghouan*	(70) 855 430	La Goulette*	(71) 736 505	Sidi Abdelhamid*	(73) 321 338	Ghannouch*	(75) 225 164
Zone Tunis III	(71) 148 000	Soukra II*	(71) 865 555	Sahloul*	(73) 822 992	Gabès Sud*	(75) 292 988
El Menzeh VI*	(71) 767 022	Les Jardins de Carthage*	(71) 266 050	Kalaa Kebira*	(73) 317 777		
Ariana*	(71) 715 903	Kram Ouest*	(71) 978 940	Sousse Bouhsina	(73) 233 577		
El Menzah I*	(71) 752 582	Marsa Saada*	(71) 983 606	Zone Sahel	(73) 682 653		
El Manar*	(71) 886 190	Zone Tunis VII	(71) 148 000	Ksar Helal*	(73) 451 053		
Docteur Burnet*	(71) 792 729	Avenue de France*	(71) 340 511	Monastir*	(73) 462 788		
Ariana Center*	(71) 709 099	Raoued*	(71) 858 470	Mahdia*	(73) 692 241		
El Manar II (Campus)*	(71) 885 200	Le Bardo*	(71) 220 500	Moknine*	(73) 435 434		
Les Jardins d'El Menzah*	(71) 887 711	Ettahrir*	(71) 505 416	Jammel*	(73) 484 310		
Ennasr II*	(71) 828 700	La Manouba*	(70) 615 148	El Jem*	(73) 633 699		
Ennasr*	(71) 818 374	Sidi H'sine Sijoumi*	(71) 935 766	Sahline*	(73) 528 126		
Carnoy*	(71) 238 941	Riadh El Andalous*	(70) 823 730	Ksour Essaf*	(73) 621 333		
Les Jardins d'El Menzah II*	(70) 733 557	Den Den*	(71) 608 700	Mahdia Diar El Bahr*	(73) 682 664		
El Menzah VII*	(70) 813 301	Ettadhamen*	(70) 564 490	Zone Sfax	(74) 297 314		
Zone Tunis IV	(71) 148 000	El Agba*	(71) 646 111	Sfax Chaker*	(74) 220 138		
Ben Arous*	(71) 384 122	Borj Louzir*	(70) 698 170	Sfax Medina*	(74) 211 944		
Hammam-Lif*	(79) 219 043	M'nihla	(70) 564 921	Sfax Gremda*	(74) 455 200		
Boumhal*	(71) 291 610	Zone Nord	(71) 148 000	Sfax El Jedida*	(74) 408 189		
Rades*	(71) 442 700	Bizerte*	(72) 431 668	Sfax Ariana*	(74) 443 875		
Megrine*	(71) 428 317	Béja*	(78) 450 020	Sfax Poudrière*	(74) 286 060		
El Mghira*	(79) 408 422	Sidi Thabet*	(70) 553 702	Menzel Chaker*	(74) 285 292		
El Mourouj*	(71) 364 999	Jedeida*	(71) 638 510	Sfax Thyna*	(74) 463 222		
Soliman*	(72) 392 730	Kalaat El Andalous*	(71) 558 104	Sfax Ceinture*	(74) 425 630		
Rades Port*	(71) 449 700	Zaghouan*	(72) 681 002	Sfax Aéroport*	(74) 460 705		
Ezzahra*	(79) 486 594	Menzel Bourguiba*	(72) 518 610	Sfax Chihia*	(74) 850 132		
Borj Cedria*	(79) 326 250	Jendouba*	(78) 610 000	Sfax El Ain*	(74) 655 637		
El Mourouj IV*	(71) 475 767	Mornaguia*	(71) 550 420	Sfax Nasria*	(74) 418 152		
Mornag*	(71) 361 164	Le Kef*	(31) 102 758	Sakiet Eddaier*	(74) 890 176		
Nouvelle Medina*	(71) 315 155	Douar Hicher*	(71) 620 770	Sfax Lafrane*	(74) 611 687		
				Sakiet Ezzit*	(74) 250 185		

(*) Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets

DAB hors agences : Star Oil kiosque El Manar, Hôtel Mövempick Gammarrh, Centre commercial ABC Berges du Lac, Hôtel Africa Tunis, Aéroport Enfidha, Ezzahra – siège Poulina, Hôtel Odysée Zarzis, Hôtel Molka, Carthage Land Hammamet Sud, Vincci Helios Beach, Centre Pasino Jerba, Hotel Rym Beach Jerba, Aerolia El Mghira, Mandela.

Espaces Libre service : La Marsa, Tunis (Place 14 janvier) et Sousse Khezama.

Le Partenaire de votre Succès



MMC DDB

بنك الأمان
AMEN BANK





بنك الأمان
AMEN BANK

Avenue Mohamed V - Tunis 1002
Tél.: (+216) 71 148 000 - Fax : (+216) 71 833 517